

LECTURES EN FAMILLES.

# LA LYRE D'OR

REVUE MENSUELLE

Littérature, Histoire, Religion, Archéologie, Biographies,  
Agriculture et Légendes.

REDIGEE PAR UN COMITE D'EGRIVAINS CATHOLIQUES.

*Comme les beaux anges de Milton, qui puisaient  
la lumière dans des vases d'or, les jeunes personnes  
viendront à notre Revue puiser ces enseignements et  
cette éducation sérieuse qui font l'orgueil des mères et  
l'honneur des familles.*

---

---

IER VOLUME--1888.

---

---



OTTAWA.

Bureau de la LYRE D'OR, No. 428 Rue Sussex.

## ADMINISTRATION.

Cette REVUE paraît le premier de chaque mois, par cahier de 48 pages, double colonne, composée de matières variées et intéressantes, formant à la fin de l'année un superbe volume de 576 pages.

L'abonnement ne se fractionne pas: il commence avec l'année, et il est payable d'avance ou dans les trente jours qui suivent la demande ou la réception du premier fascicule.

Le prix de l'abonnement est comme suit:

Pour le Canada et les Etats-Unis (Franc de port)....**\$2.00**

Pour l'EUROPE..... " " .... **2.50** (12 fr.)

Les lettres renfermant de l'argent doivent être enrégistrées.

On s'abonne directement par lettre adressée à **Stanislas Drapeau**, Editeur-proprétaire de la *Lyre d'Or*, P. O. Boîte 1,069, Ottawa, ou au bureau de la PUBLICATION, No. 428, rue Sussex.

---

☛ Comme la **LYRE D'OR** pénètre dans toutes les Paroisses et Villes de la Province de Québec, et autres centres français du Canada et des Etats-Unis, les annonces des Marchands, Cultivateurs et Industriels sont insérées sur le **Couvert** de la Publication à raison de 10 centins par ligne ou 2.00 par carré de 20 lignes, et moitié prix pour les insertions subséquentes. (Voir le tarif sur la 2<sup>e</sup> page du **Couvert**.)

# TABLE DES MATIÈRES.

## Littérature.

	Pages.
Marie ou la Fleur des Bois, par Charles LÉVÊQUE.....	1
Robert et Marguerite ou les Voies de la Providence, par Joseph BERNARD.....	4
Les Épreuves de William et Marguerite, par le R. P. Victor Van Tricht, de la société de Jésus.....	49
Le Château des Abîmes, par Raoul de NAVARY:	
I.—La famille de Montgrand.....	53
II.—Sur la route.....	58
III.—Près du cadavre.....	97
IV.—Les Conquistadores de la Marne.....	103
V.—Misères.....	145
VI.—Ambitions de Tiburce.....	151
VII.—Sous les roues.....	193
VIII.—Un ami.....	198
IX.—La vocation de Paule.....	241
X.—Chez Léa.....	246
XI.—Au fond du tiroir.....	289
XII.—Secret de Polichinelle.....	337
XIII.—Le peleton d'Ariane.....	343
XIV.—Demande en mariage.....	433
XV.—Une cicatrice.....	481
XVI.—Le fil se déroule.....	529
XVII.—Ségaud.....	533
Le Journal d'une Femme de cinquante ans, par Madame Mathilde Bourdon, pages 295-319- 458-487 et 510	540

## Tribune Sacrée.

Nécessité de défendre la vérité catholique, par L. V <sup>o</sup> .....	24
Mission du peuple canadien-français.....	24
Le Jubilé sacerdotal de Léon XIII.....	25
Méditation.....	64
Tous les hommes sont frères.....	61
La Bible ne suffit pas pour enseigner les Vérités nécessaires au salut, par le R. P. DAMEN, S. J.:	
I.—Conditions nécessaires au salut.—La Foi et le Baptême.....	65
II.—La Foi divine et humaine.—Il faut croire les Vérités enseignées par Jésus Christ.....	65
III.—Moyens de connaître les vérités révélées par Dieu.—La Bible ne suffit pas.....	66
IV.—Les protestants se contredisent entre eux, Ils appuient leurs erreurs sur la Bible— Nécessité d'une autorité suprême.....	112
La Passion de N. S. Jésus-Christ, par R. P. VASSER, S. J.:	
Introduction.—Conseil contre Jésus.....	157
La Cène.....	157
Institution de l'Eucharistie.....	157
Présomption de St. Pierre.....	158
I <sup>re</sup> Station.—Le Jardin de l'Agonie.....	159
Trahison de Judas.....	159
Jésus garotté et emmené.....	159
Jésus chez Caïphe.....	160
Nuit d'outrages.....	160
Reniement de St. Pierre.....	160

## Tribune Sacrée. (Suite.)

	Pages.
II <sup>e</sup> Station.—Jésus devant Caïphe une deux- ième fois.....	161
Désespoir de Judas.....	161
Jésus conduit devant Pilate.....	161
III <sup>e</sup> Station.—Jésus est envoyé à Hérode.....	162
Jésus reconduit devant Pilate.....	162
Barabbas.....	162
Flagellation et couronnement d'épines.....	163
<i>Eccce Homo</i> .....	163
IV <sup>e</sup> Station.—Jésus allant au Calvaire.....	163
Partageant des vêtements du Christ.....	164
Blasphèmes et insultes.....	164
Le Bon Larron.....	164
Ténèbres.....	164
Jésus mis au tombeau.....	165
Pâques et la Résurrection de Jésus-Christ, par Edmond d'ALANÇY.....	165
Un rayon de soleil, par Alphonse KARR.....	181
Le Dogme de l'Enfer, illustré par les faits tirés de l'histoire sacrée et profane, par le R. P. SCOURRE, S. J.:	
Chap. I <sup>er</sup> .—Le dogme de l'Enfer.....	265
Chap. II <sup>e</sup> .—Manifestation de l'Enfer.....	266
Chap. III <sup>e</sup> .—Apparition de Reprouvés.....	268
Chap. IV <sup>e</sup> .—La négation de l'Enfer est une bravade insensée.....	263
Chap. V <sup>e</sup> .—Réveil de l'impie en Enfer.....	254
Chap. VI <sup>e</sup> .—Vérités de l'Enfer.....	300
Chap. VII <sup>e</sup> .—Supplices de l'Enfer.....	357 et 412
Chap. VIII <sup>e</sup> .—Crâmes salutaires de l'Enfer.....	491
Chap. IX.—Pensées de l'Enfer.....	492
Les deux Chemins.....	497

## Esquisses Morales.

Réflexions et Conseils, par ELIZABETH, mère de famille.....	70
La Prière, par LANEMAIS.....	255
Les Secrets des Trois Miroirs.....	312
Conseils aux Jeunes Gens, par Charles SAINT-FOI.....	318
Conseils aux Femmes chrétiennes qui vivent dans le monde.....	319
Les huit règles de la vie d'un honnête jeune homme, étant marié.....	320
Un cri d'outre-mer à l'adresse des jeunes Demoi- selles anglaises.....	321
Une lettre au bon Dieu, par J. B. CAUVETTE.....	402
Le Clocher.....	466
La Vocation, par BALEX.....	539
Pauvre Fleur.....	546
L'Apostolat en famille.....	546
L'Ambition, par MASSILLON.....	567

## Jurisprudence Ecclesiastique.

Décision de la Sacrée Congrégation relative aux <i>immunités Ecclesiastiques</i> .....	33
Jugement.—Un mariage nul.....	34
Précieux Conseils de l'abbé MULLOIS.....	34
Taxes sur les Eglises.....	43

Pages.	Pages.
<b>Apologetique.</b>	
Eclaircissements touchant la vérité historique sur les <i>Causes</i> ou <i>Raisons</i> dont se servent les hérétiques pour combattre l'Eglise, par R. P. SCOURFFÉ, S. J. :	
Causes des attaques contre l'Eglise .....	454
I.—Intolérance.....	454
II.—Inquisition.....	457
III.—La Saint Barthélemy.....	458
IV.—Antagonisme entre l'Eglise et la Science.....	458
V.—Galilée.....	459
VI.—Les mauvais Papes.....	509
VII.—Les Croisades.....	509
VIII.—Schisme d'Occident .....	510
IX.—Pouvoir temporel des Papes, et leur ingérence dans les gouvernements civils.....	511
X.—Réaction contre le progrès de la civilisation.....	513
XI.—L'Encyclique et le <i>Syllabus</i> , ou condamnation du <i>Libéralisme</i> et des <i>Libertés modernes</i> .....	549
<b>Archeologie.</b>	
Monument de Mgr Plessis, à St. Roch de Québec.....	31
Inscription de l'ancien Palais épiscopal de Québec.....	31
Découvertes d'anciennes <i>Ruines</i> dans la cathédrale de Nantes.....	31
Monument de Wolfe et Montcalm, à Québec.....	32
Monument des Braves de 1760, à Ste. Foye de Québec.....	77
Les Statues de Londres (Angleterre).....	pages 78 et 121
Statue de Sir Geo. Et Cartier, à Ottawa.....	120
Les Armes héraldiques du Canada et des Provinces, pages.....	176 et 177
Le tombeau de Mgr. de Laval, premier Evêque de Québec.....	273
Tablette commémorative du Héros de Chateauguay.....	275
Marbres funéraires élevés à la mémoire du Rév. Messire McMahon, de l'église St. Patrice de Québec, pages.....	469 et 470
Monument du R. P. de la Brosse, à Tadoussac.....	470
Les Restes du R. P. de la Brosse.....	478
Célèbre bataille de Carillon.....	513
A la mémoire de Mgr. Comte de Forbin-Janson, évêque de Nancy.....	513
La porte Kent, à Québec.....	513
Un Monument à Toronto.....	513
<b>Astronomie.</b>	
Particularités curieuses recueillies sur le système solaire, par M <sup>o</sup> .....	130
<b>Bulletin Scientifique.</b>	
<i>Electricité</i> .—Transmission de la force à distance par l'électricité.....	467
La mort causée par les courants électriques.....	467
Le Téléphone.....	468
<b>Critiques.</b>	
Où était situé le <i>Ilàere</i> ou <i>Rivière Ste. Croix</i> ? par S. D <sup>o</sup> .....	84
Monsieur Rêlé!—Simple conseil, par Chas. M. DECHARME.....	225
Les enfants gâtés.....	227
Origine de la <i>Marseillaise</i> , (1792) par Geo. BATHCHELOR.....	322
Le Centenaire de la Révolution Française.....	323
A propos de Poésie, par Chas. M. DECHARME.....	392
Le Métier d'Ecrivain, par J. A. A. COLLEN.....	479
<b>Etudes Historiques.</b>	
Brièves Notes relatives à la Nouvelle-France, analyses par S. D <sup>o</sup> .....	pages 26 et 72
Notre histoire, par Ed. LARÉAU.....	85
La littérature chinoise, par Raoul RENAULT.....	109
Briefs renseignements sur la Chine.....	111
Les deux Régimes sous la domination Française au Canada, par l'hon. Hector FANNE, de Paris.....	228
L'Expansion du Canada.....	230
Coup-d'œil sur les Institutions charitables du Canada, par Stanislas DRAPEAU:	
I.—Scènes religieuses du cloître.....	257 et 258
II.—Hotel-Dieu de Québec.....	269
III.—Hotel-Dieu de Montréal.....	260
IV.—Hôpital-Général des Soeurs Grises de Montréal.....	261
V.—Hôpital-Général de Notre-Dame des Anges de Québec.....	264
VI.—Autres Institutions: <i>Asiles, Crèches, Orphoires, Orphelinats, Hospices, Maisons de Réforme, Réfugiés</i> , etc., etc., depuis pages 261 jusqu'à.....	266
L'Ancien Testament et les Livres sacrés chinois, par Raoul RENAULT.....	303
Les Biens des Jésuites en Canada, et leur valeur:	
Iere Partie.—Lettres et Documents.....	367
Ile Partie.—Exposé fait en Chambre par l'honorable Honoré MERCIER, premier Ministre provincial.....	376
Ile Partie.—Liste officielle des Biens des Jésuites, etc.....	388
Une Héroïne de la Nouvelle-France—Madame de la Naudière de la Pérade, (née Mlle. de Verchères), par Raoul RENAULT.....	451
Tablettes Historiques, par J. Hermas CHARLAND.....	pages 500 et 553
Une Page d'histoire: La <i>Dette du Canada</i> sous le régime Français, par Eug. ROUILLERD.....	503
<b>Corbeille Poétique.</b>	
NOËL, par A. L. DESAULNIERS.....	28
Jubilé sacerdotal du Pape Léon XIII, par l'abbé I. MARBEUF.....	29
Ton Nom! par L. M <sup>o</sup> .....	30
Les enfants de la campagne, par M <sup>o</sup> .....	74
Travaillons! par V. L <sup>o</sup> .....	74
La noblesse du travailleur, par P. D <sup>o</sup> .....	74
Châtiment et Prière, par l'abbé Brox.....	75
Bienfait porte Bonheur.....	75
A un Papillon, par LISE.....	75
Belle mais Coquette, par M. J. A. POISSON.....	75
Chateauguay.—Les ADIEUX d'un fils à sa mère, par Elzéar LABELLE.....	75
Québec! par Delle. ANNA M. DUVAL, de New-York.....	129
Chute Montmorency! par Delle. ANNA M. DUVAL.....	129
Si j'étais petit Oiseau, par une abonucée.....	129
La mort d'un Ami.....	129
Hymne du Cercle Catholique de Québec au Sacré-Cœur.....	174
Le Nuage, par Joseph NOLIN.....	174
Ja Memoriam, par LAURENT.....	175
A la mémoire de Delle Azilda Fraser, par une Compagne.....	175
L'Enfant trépassé, par Jean VAUDON.....	175
Les Parfums de l'histoire, par R. P. D <sup>o</sup> .....	316
A mon jeune ami, par Delle. ANNA M. DUVAL.....	316
Chant des Hirondelles, par Chas. M. DECHARME.....	317
Joie et Tristesse, par J. B. CAQUETTE.....	317
Sachons Aimer, par Chas. A. GAUVREAU.....	317
La Mère des Orphelins, Sonnet, par J. B. ROUQUET.....	441
Pour te chanter! par Pamphile LEMAY.....	446
L'Eternel Fardeau, par l'abbé A. GINGRAS.....	446

	Pages.
<b>Corbeille Poétique. (Suite.)</b>	
La Femme canadienne (accrostiche), par J. B. CAOUPETS .....	460
Combats de l'Âme chrétienne, par Z. B. M <sup>re</sup> .....	462
Misere mini, Élégie, par l'abbé Apol. GINGRAS.....	462
L'Ange de l'Espérance, par l'abbé Apol. GINGRAS..	498
L'Automne.....	498
Tableau d'Hiver, par Pamph. LEMAY.....	498
Le Vent, I par Charles FUSTER.....	499
A nos Frères d'Italie, par Jules JOUY.....	499
Le Sommeil des Enfants, par Léon GAUTHIER.....	504
La Nature et l'Impie, par Elphège ADALBERT.....	548
Ruine de Jérusalem, par un AROXNÉ.....	549

**Galerie Nationale.**

Biographie de Mgr. J. O. Plessis, 11e Evêque de Québec, par L. O. DAVID.....	17
Biographie de S. E. le Cardinal E. A. Taschereau, Archevêque de Québec.....	81
Courte Biographie de Ludger Duvernay, fondateur de la Société St. Jean-Baptiste.....	83
Biographie de Pie IX.—Souvenir de sa vie et de sa mort.....	122
Biographie de S. S. le Pape Léon XIII, actuellement régnant.....	125
Biographie de feu Messire Jean Harper, curé de St. Grégoire, par A. BÉCHARD.....	131
Biographie de Mgr. de Laval de Montmorency, premier Evêque de Québec, par Napoléon LEGENDRE.....	178
Biographie de Mgr. Saint Vallier, deuxième Evêque de Québec.....	211
Courte Biographie de Jean Nicolet, par Benjamin SULTE.....	217
Les Héroïnes de la Nouvelle-France, par J. M. LEMOINE :	
I.—Madame de Champ'ain .....	362
II.—Madame de la Tour.....	363
III.—Mademoiselle de Verchères.....	365
Biographie de Mgr. GUICUES, premier Evêque d'Ottawa, par J. HERMAS CHARLAND.....	417
Biographie de Mgr. DOUMÉL, deuxième Evêque et premier Archevêque d'Ottawa, par J. HERMAS CHARLAND.....	448
Biographie de Mgr. Dominique RACINE, premier Evêque de Chicoutimi.....	505
Biographie de M. Jovite Pinard, de St. Johnsbury (Vermont).....	559
Notes biographiques sur Phon. Denis-Benjamin Viger, par B. SULTE.....	560

**Monographies.**

Laprairie .....	76
Yama chichie.....	76
Ottawa, capitale du Canada, par S. D. <sup>re</sup> .....	114
Manitoba.—Population, sol, climat, etc., par S. D. <sup>re</sup>	167
Winnipeg .....	168
Saint-Boniface.....	172
Saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens-Français .....	267
Hommages à nos Gloires nationales :	
I.—Sous la Domination Française.....	270
II.—Sous la Domination Anglaise.....	272
III.—Sous la Confédération.....	272
Eclaircissements relatifs au Tombeau et la Tête de St. Jean-Baptiste, par Stanislas DRAPEAU.....	305

	Pages.
<b>Bibliographie.</b>	
Le Canada-Français, nouvelle Revue périodique..	45
Description géographique, historique et archéologique de la Palestine, par Victor GUÉZEN de Paris.....	71
Almanach agricole, commercial et historique pour 1888.....	71
Almanach des familles, pour la même année.....	71
Histoire chronologique de la Nouvelle-France (Manuscrit trouvé et publié par Eug. RIVÉILLAND.....	230
Le Guide du Colon Français, Belge, e.c.c., brochure publiée par Stanislas Drapeau, avec illustrations.—par Napoléon CHAMPAGNE.....	275
La Baie d'Hudson et son Détroit, brochure publiée par M. Bailliargé, député-ministre des Travaux Publics du Canada.....	276
La Tribune Sacrée.—Recueil de Sermons, Prônes, Panégyriques, etc., etc.....	276
Le Prêtre.—Opuscule de propagande.....	277
Le Pardon du Moine.....	277
Le Cloître Rouge.....	277
L'Annuaire Catholique de Rome.....	285
Rectification au sujet de l'histoire chronologique de la Nouvelle-France, éditée par M. Eug. Réveilland, de Paris.....	331
De Québec aux Antilles.....	547
Album des Missions Catholiques.....	547
Nouveau Dictionnaire (Système Educationnel)....	547

**Collaboration.**

Les Frères des Ecoles Chrétiennes, par S. D. <sup>re</sup> ....	133
Essayez pour voir! par Eug. RENAULT.....	133
Les Aventures d'un Canadien noir, racontée par lui-même, par Eug. RENAULT.....	192 et 219
Un Monsieur qui s'ennuit! par Gust. SAITH.....	185
Le bon vieux temps.— Les Dames de Québec et de Montréal en 1747, par E. R. <sup>re</sup> .....	218
A propos de la Lyre d'Or, par LAURENT.....	278
Le premier Maire de Québec, par N. E. DIONNE...	279
Une Leçon d'histoire, par Benj. SULTE.....	281
Rouge et Bleu, par Ed. AUBÉ.....	281
Voyage à travers les paroisses du fleuve Saint-Laurant et la Gaspésie, par A. BICHARD pages 278-309-329-463-514 et	550
Le Sanctuaire de Ste. Anne de Beaupré, par Madame A. VINCELETTE, de Lowell (Etats-Unie) .....	313
Discours prononcés au Banquet et à la Convention de Nashua :	
I.—Discours de M. Faucher de St. Maurice....	397
II.—Discours de M. Guillaume Amiot.....	394
III.—Résultat de la Convention.....	397
Le Rocher Blanc, par Delle. LÉLITIA DRAPEAU.....	404
Le Ruissseau, par PHILLOXISE.....	405

**Colonisation.**

Brief récit d'un voyage au Lac Nomingue, par B. A. Testard de MONTIGUY.....	413
Briefs renseignements sur la colonisation des diocèses de Montréal et d'Ottawa, par le R. P. NOLIN, Jésuite.....	465
Voyage dans la vallée du lac St. Jean, par l'abbé H. R. Casgrain.....	555

**Propagation de la Foi.**

Coup-d'œil rétrospectif sur la vallée de l'Ottawa, par le R. P. C. M. <sup>re</sup> .....	79
Les Missionnaires.....	80

	Pages.		Pages.
<b>Temperance.</b>		<b>Gravures. (Suite.)</b>	
Motifs pressants d'arborer l'étendard de la Temperance, par l'abbé A. MAILLOUX, pages 37 & A méditer.—Cinq millions de piastres jetées à l'eau	86 87	Vue du Bureau de Poste et des Ponts <i>Sapeurs</i> et <i>Dufferin</i> , à Ottawa.....	119
<b>Recreations.</b>		Vue de la statue en bronze de Sir Geo. Et. CARTIER, à Ottawa.....	120
Histoire de Revenants.....	324	Portrait de Pie IX.....	122
Histoire de la belle Princesse Grecque, par Xavier MARMIER.....	325	Portrait de Léon XIII (2e).....	125
Bon mots pour finir.....	326	Vue du Fort Garry (Winnipeg), en 1850.....	169
La Fée Yvonne, par Napoléon LEGENDRE.....	410	Vue de Winnipeg (Manitoba), en 1880.....	170
<b>Agriculture.</b>		Plan de la ville de Winnipeg, en 1887.....	171
La question agricole et la vie des champs.....	38	Vue des trois étapes du colon canadien, dans la forêt.....	172
Règles à observer pour la conduite d'une terre....	88	<i>Fac simile</i> des Armes héraldiques du Canada et des Provinces..... pages 176 et	177
Aimons la terre ! par VALMONT.....	135	Portrait de Mgr. de Laval, 1er Evêque de Québec.....	178
Brièves réflexions sur la Question agricole.....	232	Portrait de Mgr. J. B. de La Croix Chevrières de Saint-Vallier, deuxième Evêque de Québec.....	211
L'Enseignement agricole et la Routine.....	232	Tableau représentant diverses scènes de la Charité	256
La chaux en agriculture.....	232	Diverses vues intérieures du Cloître des Hospitalières de Québec.....	258
Causerie touchant la possibilité d'améliorer le sol.....	407	Portrait de Madame la Duchesse d'ARQUILLON, fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Québec, avec la vue actuelle de la Communauté.....	259
La vie champêtre, par BERGASSE.....	422	Portrait de Mr. de la DAUVERGNIÈRE, bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu de Montréal, avec la vue actuelle de la Communauté.....	260
Importance des labours d'automne.....	471	Portrait de Madame Veuve d'YOVVILLE, fondatrice de l'Hôpital-Général des Sœurs Grises de Montréal, avec la vue actuelle de l'Institution	261
Plantes auxquelles les labours d'automne conviennent plus spécialement.....	471	Portrait de Mgr. de Saint-Vallier, fondateur de l'Hôpital-Général de Notre-Dame des Anges de Québec, avec la vue actuelle de cette Communauté.....	264
Raisons ou Causes pourquoi l'Agriculture ne paye pas.....	517	<b>Chronique Générale.</b>	
Comptabilité agricole.....	518	Prospectus de la <i>Lyre d'Or</i> .....	39
<b>Legendes.</b>		Souhaits de la nouvelle année.....	41
Le lac du Fermier, par le comte Richard de Roys	136	Intérêts et Devoir.....	42
L'Ange et les six Vœux d'un tailleur de pierre....	231	Convention patriotique des Canadiens-Français à Nashua (Etats-Unis).....	42
La Cage de la Corriveau, par Louis Honoré PRÉCHETTE.....	398	Nouvel Institut littéraire à la Baie St. Paul.....	42
Une histoire racontée par une mère à ses enfants.....	472	Adresse de l'Épiscopat de la province ecclésiastique de Québec à S.S. le Pape Léon XIII, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal.....	44
L'Echelle de Saint-Joseph.....	519	Réponse de Léon XIII à cette Adresse de l'Épiscopat Canadien.....	45
<b>Maximes et Pensées.</b>		Grande Soirée à l'Université-Laval, à propos du Jubilé de Léon XIII.....	46
Pensées diverses, pages 16-23-30-63-136-156-166-217-224-231-321-471 et	512	Le Pape et l'Angleterre.....	46
La Croix, l'Épée et la Charrue, par Charles THIBAUT.....	16	Les Dîmes dans le diocèse des Trois-Rivières.....	46
Amour de l'Étude, par Mgr. DUPASLOUP.....	47	Projet d'abolition des Dîmes en Italie et protestation.....	46
La Vérité, par MASSILLON.....	69	Souvenir du temps qui s'écoulent.....	47
Le Prêtre, par le vicomte de VILLENEUVE.....	69	Encouragements offerts à la <i>Lyre d'Or</i> , pages 89-141-424 et	566
La Patrie ! par l'abbé CAISSE.....	83	Une adhésion corsée.....	91
Le Drapeau !.....	83	Nouveaux Collaborateurs, pages.....	91-110 et
Défauts, par Mgr. GAUME.....	109	Notre Liste d'abonnés.....	91
Le Prochain, par Mgr. LANDELOT.....	109	Echanges..... pages 92 et	141
Principes, par NICOLAS.....	109	Le Château des Abîmes.....	92
La Religion, par le Cardinal MAURY.....	114	Le Jubilé sacerdotal.....	92
En garde !.....	135	Nouvelle Lettre de Léon XIII à l'Épiscopat Canadien.....	93
L'Hirondelle, par Guéneau de MONTBELLARD.....	201	Les Grèves et les Chevaliers du Travail, par Charles THIBAUT.....	93
Le Monde, par MASSILLON.....	299	La Langue française.....	94
<b>Gravures.</b>		L'Anglo-Saxon, nouvelle publication.....	95
Portrait de Mgr. J. O. PLESSIS, Evêque de Québec.....	17	Le Centenaire de la Révolution Française.....	137
Portraits de N.S. P. le Pape LÉON XIII, pages 29 et	125	La Paix ou la Guerre en Europe.....	138
Monument de WOLFE et MONTCALM, à Québec.....	32	Léon XIII et Québec.....	139
Monument des Braves de 1760, à Québec.....	77	Une Lettre du général de Charette.....	140
Portrait de S. E. le Cardinal E. A. TASCHEREAU, Archevêque de Québec.....	81	Progress Littéraire à Ottawa.....	140
Vue de la bâtisse centrale du Parlement et du Sénat à Ottawa.....	117		
Vue de la bâtisse de l'Est (Départements), à Ottawa	118		
Vue de la bâtisse de l'Ouest (Départements), à Ottawa.....	118		

<b>Chronique Générale. (Suite.)</b>	Pages.	<b>Chronique Générale. (Suite.)</b>	Pages.
Chronique Religieuse.....	142	Un Numéro double de la <i>Lyre d'Or</i> .....	351
Une voix d'outre-mer.....pages 186 et	424	Biens des Jésuites.—Règlement final.....	331
Un précieux document.....	187	Fédération Impériale, pages.....	333 et 429
Béatification du Vénérable Jean-Baptiste de la		Ouverture officielle de la Convention de Nashua...	334
Salle, fondateur de l'ordre des Frères des		Entre-nous.....	423
écoles chrétiennes.....	188	Récolte d'or.....	424
Chemin de fer de la Baie d'Hudson.....	188	Aux abonnés des Etats-Unis,.....pages 425 et	524
L'Union St. Joseph d'Ottawa.—Noce d'Argent,		Commentaires sur l'Encyclique touchant la liberté	
pages 189 et	285	humaine.....	425
Grande démonstration nationale et religieuse du		Un apostat furibond à Winnipeg.....	429
peuple Canadien-Français des Etats-Unis à		Un héroïque Prédicant à Ottawa.....	429
Nashua.....	189	<i>Echos Religieux</i> .—Imposantes solennités dans le	
<i>Nécrologie</i> .—L'hon. J. B. Rolland, Sénateur.....	190	diocèse d'Ottawa, pages.....	431 et 432
Le Mois de Marie, par N. LEVASSEUR.....	233	Fêtes des Saints Anges (2 Octobre).....	474
<i>Pro Patria</i> .—Jugement sur la politique en France,		Solennités du <i>Triduum</i> dans le diocèse d'Ottawa..	474
par Richard Sévy, de Paris.....	234	La Fête du Saint Rosaire, instituée par Decret....	476
La Terreur, par Richard Sévy.....	235	Richesses de la <i>Lyre d'Or</i> pour l'année 1889,	
Le ministère Floquet, en France, par VÉRIGNÉ....	236	pages.....	477 et 523
Le général Boulanger.....	237	Effets de l'Ivrognerie.....	478
Fanatisme de certains prédicateurs protestants de		La Sainte Enfance.....	478
Montréal, au sujet de l'érection d'un Monu-		Fête de la Toussaint.....	521
ment religieux sur le Mont-Royal.....	238	Le Jour des Morts.....	521
Défi de Mgr. l'Archevêque Lynch, de Toronto,		Mgr. L. N. Bégin, nouvel Evêque de Chicoutimi..	524
contre d'autres fanatiques de la ville épisco-		Le Collège canadien à Rome.....	525
pale.....	239	Education des Filles.....	526
Aux Abonnés Retardataires.....pages 283 et	330	L'opinion d'un protestant sur la moralité des catho-	
Une note regrettable.....	283	liques.....	526
<i>Nécrologie</i> .—Mgr. Lynch, Archevêque de Toronto	283	La Crémation condamnée.....	526
Monsieur Tanguay.....	284	Nouvelle église à Ottawa.....	526
Deuxième centenaire de l'érection de l'église Notre-		Apostolat de la prière en famille.....	526
Dame des Victoires, Québec.....	286	La Boisson ! voilà l'ennemi.....	527
L'Espagne refusant de prendre part à l'Exposition		L'Avent.....	561
de Paris, en 1889.....	287	L'Immaculée Conception, par CAMILLE.....	561
<i>Nécrologie</i> .—Mr. A. E. Demers, de Québec.....	287	Noël.....	563
A nos Lecteurs, pages.....	327 et 523	Notre 1er volume de la <i>Lyre d'Or</i> .....	564
Au Public.....	327	Les Romans et la Jeunesse, par F. A. B**.....	565
Discours de S. S. Léon XIII, sur la liberté légitime		La taxe sur les Eglises, etc.....	566
de l'Eglise.....	328	Témoignage de sympathie.....	567
Enregistrement des lettres d'argent.....	330		





REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE.

Littérature, Histoire, Archéologie, Biographies et Légendes

## Littérature.

## MARIE

## LA FLEUR DES BOIS.

## I.

Du haut des remparts de Québec, quand l'atmosphère est claire, on distingue facilement l'antique clocher de l'église de Lorette. Les riants tableaux pleins de vie et de charmes que déploie la nature orgueilleuse avec tant de magnificence, en dehors des murailles de la ville, attire l'œil curieux et observateur de l'étranger qui, dans la belle saison, visite l'ancienne capitale et l'invite à parcourir les riches campagnes qui l'environnent. Va-t-il à Montmorency, il y contemple avec étonnement ces chûtes majestueuses qui tombent avec force sur le roc, qui semble leur résister, mugissant au loin, et dont les étonnantes d'eau vive, où se joue en mille façons la lumière du soleil, rejail-

lissent en bouillons pleins d'écume, et reproduisent une variété d'arcs-en-ciel plus brillants les uns que les autres. Traversé-t-il les plaines d'Abraham, des Tours spacieuses, solidement construites pour la défense de la ville en cas de siège, attestent le génie militaire et les faits glorieux qui s'y sont passés et qui sont consignés dans l'histoire; il y remarque un fond de tristesses qui touchent son cœur et lui dit que ces plaines à jamais mémorables par la victoire de Wolfe et l'héroïsme de Montcalm, portent encore le deuil de ces braves généraux. Continue-t-il sa route jusqu'à Ste. Foy, il admire les trésors qu'une végétation féconde et luxuriante déploie de tous côtés à ses yeux; les prés fleuris d'où s'exhale un baume salutaire qui enivre les sens; les frais bocages si propres à la méditation, et pleins d'attraits pour l'homme mélancolique, qui cherche la solitude; les fontaines limpides bordées de verts gazons où bondit l'agneau qui s'éloigne du bercail, et ses joyeux côteaux, convertis d'abondantes moissons arrosées des sueurs du paysan, qui se livre au travail avec cette gaieté de cœur qui tient au caractère national, heureux dans sa condition, et paisible au sein de sa famille.



Ces scènes ravissantes donnent à son âme de douces émotions, il observe, il réfléchit, il médite, il aime le sol hospitalier sur lequel il marche, cependant quelque chose lui manque, il avoue qu'il ne peut être satisfait s'il ne va pas se mirer dans le cristal des ondes pures qui arrosent le modeste hameau de Lorette.

Là, il n'y voit point le beau de l'architecture qui décore la maison du riche dont la vie se passe dans le luxe et la grandeur, ni ces jardins de l'opulence cultivés avec art, parsemés de plantes odoriférantes où l'homme d'étude promène ses loisirs en cherchant à pénétrer les mystères de la nature, mais il y découvre les mœurs faciles du véritable sauvage représentées dans ses enfants et les vestiges de leur ancienne simplicité qu'ils conservent encore avec vénération, tout l'y frappe même la physionomie grotesque, et le costume bizarre du Huron, qui sort de sa cabane enfumée pour le recevoir et l'appeler affectueusement son frère; s'y trouve-t-il un jour de fête, c'est alors qu'il peut mieux juger du caractère particulier et des usages de cette peuplade aborigène, célèbre autrefois dans les guerres du Canada, aujourd'hui presque éteinte et que les années et les événements feront entièrement disparaître, c'est alors aussi que Lorette parée comme à la noce, sourit gracieusement à l'étranger qui l'honore de sa visite et fait la coquette pour plaire davantage et être admirée.

## II.

Parmi les nations sauvages qui habitaient les vastes forêts de l'Amérique Septentrionale, celle des Iroquois était la plus féroce. Toujours altérée de sang, ils ne connaissaient d'autre instinct que la fureur et la cruauté; cette horde farouche et errante exerçait sur les bords du Saint-Laurent un affreux brigandage dont elle semblait jouir en parfaite sécurité. Les habitations lointaines étaient pillées, le laboureur paisible occupé aux travaux de son champ massacré, et souvent même profitant d'une nuit obscure qui leur offrait toutes les chances de succès, ces barbares jetaient la consternation et l'effroi au milieu d'un village sans défense qui devenait la proie des flammes. Les autorités principales du pays ne sachant comment se défendre d'un ennemi aussi dangereux, que le soldat ne pouvait atteindre en rase campagne, parce qu'il se cachait dans les bois aussitôt qu'il était poursuivi, firent tout en leur pouvoir pour s'attirer la confiance des Hurons qui avaient juré une haine implacable aux Iroquois et les engagèrent à

s'établir aux environs de Québec. Il s'en forma une bourgeoisie chrétienne précisément à Lorette. Parmi les guerriers qui distinguaient cette nation, se trouvait un vieux chef dont la bravoure et les dispositions loyales le faisaient regarder par le gouvernement comme un puissant auxiliaire sur lequel il pouvait compter dans les circonstances difficiles et hasardeuses. Quoique ses traits n'eussent rien de dur, son regard était décidé et son maintien fier et imposant. L'influence qu'il avait acquise sur la tribu dont il était le chef le plus audacieux et le plus redoutable était telle, que sa parole seule faisait loi dans le canton. Doux et humain en temps de paix, aussitôt que le cri de guerre se faisait entendre, il devenait aussi terrible qu'un lion furieux et rugissant qui se prépare à déchirer celui qui l'a frappé.— Et ce vieux sauvage avait une fille qu'il aimait de tout son cœur, qui faisait sa joie et sa consolation. Combien de fois ne l'avait-il pas soustraite à la rage et à la brutalité de ses ennemis qui, fondant à l'improviste sur son wigwam, avaient décidé de le mettre à mort lui et ce qu'il avait de plus cher. Combien de fois n'avait-il pas prolongé ses jours en la pressant contre son sein pour la réchauffer de son haleine encore brûlante, au milieu des neiges et des frimats, lors qu'après un combat sanglant, il fuyait avec les siens à travers la forêt. Cette fille chérie, dévouée, toute entière à l'auteur de ses jours n'avait pas oublié les soins paternels dont il avait entouré son enfance. Attentive à sa volonté, son bonheur consistait à lui plaire et à le rendre heureux, ses regards, ses caresses exprimaient les doux sentiments de la piété filiale et ses actions fruits de l'amour et de la reconnaissance prenaient leur source dans un cœur pur et généreux. Le christianisme qui avait été prêché aux sauvages par les missionnaires français qui s'étaient répandus dans les diverses sections du pays avait éclairé son âme d'un rayon de lumière céleste. La prière lui était agréable et tout ce qui avait rapport à la religion semblait embellir son existence. Son principal amusement, après le travail ordinaire, était de se parer de fleurs qu'elle allait cueillir sur le bord des ruisseaux ou à l'entrée des bois. Elle en avait toute la simplicité et toute la modestie, ce qui faisait que ses compagnes dans leur jeu innocents ajoutait au nom de Marie qu'elle portait déjà celui de Fleurs des Bois. Souvent elle accompagnait son père qui venait à la ville pour y recevoir des ordres de la part des officiers supérieurs. Elle y paraissait au-dessus de sa condition, tout le monde la

trouvait jolie et séduisante, on admirait sa dextérité à travailler l'écorce, ses broderies en porc-épic, la propreté et la décence de ses vêtements. On cherchait à s'entretenir avec elle, à gagner son affection par des témoignages d'amitié mais la flatterie n'avait aucun empire sur sa résolution et elle revenait à la cabane sans tache et sans remords comme elle en était sortie.

### III.

En 1691, l'Angleterre irritée de la défaite qu'avait essuyée, l'année précédente, devant Québec, son amiral Guillaume Phips qui avait promis à son gouvernement de se rendre maître de cette ville et d'y entrer victorieux, mais qui par un revers de fortune, avait presque entièrement perdu sa flotte, tant par le canon de la forteresse que par la tempête qui l'avait surprise dans le golfe en retraitant, voulut revendiquer l'honneur de son pavillon et s'arma de nouveau contre le Canada. Il se fit de grands préparatifs à la Nouvelle York et quelques troupes d'infanterie jointes à un parti considérable d'Agniers (tribu iroquoise) devait se diriger par terre sur Montréal. Le comte de Frontenac en fut averti, et un ordre général fut expédié aux sauvages de Lorette de se rendre à Montréal. En apprenant cette nouvelle, ils y répondirent par un cri de guerre et se mirent en route. Marie suivit son père qui brûlait de se mesurer encore une fois avec les ennemis de sa nation.

A leur arrivée le gouverneur de la ville les incorpora à l'armée qui devait défendre la frontière et ils traversèrent à La Prairie de la Magdeleine pour en protéger le fort.

Le 11 août au matin, on entendit un grand bruit aux environs du fort. L'alarme fut donnée et les français virent leurs ennemis qui se disposaient à le battre en brèche, ils l'avaient entouré et plusieurs décharges de canon se succédèrent. Les assaillants firent des efforts incroyables pour s'emparer de cette position, mais le feu des français était si bien nourri et portait si juste que les Anglais et leurs alliés furent obligés d'abandonner le terrain et de retraiter. Ce fut alors que les Hurons se mirent à leur poursuite. Le combat s'engagea de nouveau à une certaine distance du village, avec un courage et un acharnement incroyable. En apercevant les Agniers, les fidèles défenseurs du drapeau français se jetèrent sur eux comme des tigres, ils firent des prodiges de valeur. La présence de leurs ennemis les plus invétérés, le souvenir de la trahison et

des massacres réveillèrent en eux la haine et la vengeance, on lutta corps à corps, le conteau et la *tomahawk* fesaient ruisseller le sang de tous côtés, mais les hurons en moindre nombre auraient succombé, si le sieur de Varennes, qui avait été envoyé à Chambly pour la défense de cette place, ayant su que les Anglais avaient pris une autre direction ne fut revenu sur ses pas et ne leur eût donné du secours; il fit ranger sa troupe en ordre de bataille, commanda un feu roulant et après une résistance assez vigoureuse qui montrait beaucoup de résolution, les ennemis se débandèrent, il se fit de part et d'autre beaucoup de prisonniers.

Ce qui alarma les Hurons, ce fut la disparition de leur vieux chef. On chercha longtemps son corps sur le champ de bataille, il n'y fut point trouvé et on jugea qu'il était entre les mains des Agniers qui avaient pris la fuite. Quand les français et leurs alliés rentrèrent dans le fort, ils étaient abattus et silencieux, ils pleuraient la perte qu'il avaient faite. Marie qui y était demeuré tout le temps de l'action, n'eut rien de plus pressé que de voler au devant des vainqueurs pour embrasser son père. Quelle fut sa douleur de ne pas le rencontrer. Elle s'informa s'il avait été tué, on lui répondit que non. Elle comprit de suite qu'il avait été fait prisonnier. L'idée des souffrances auxquelles son malheureux père était exposé la mit hors d'elle-même, tantôt elle le voyait étendu sur un brasier ardent demandant la mort à grands cris, tantôt attachés à un poteau, le jouet de la fureur et de la cruauté, car c'était la coutume des sauvages de faire endurer à leurs prisonniers toute espèce de torture. Sans parler de son projet, elle laissa le fort pour sauver son père, s'il était possible, ou bien périr avec lui. Les Agniers qui formaient l'arrière garde de l'armée anglaise étaient presque tous blessés et se retiraient lentement. Ils campèrent à quelques lieues de La Prairie. Après une longue marche et beaucoup de fatigue, Marie aperçut leurs feux, elle se cacha dans un bois voisin pour ne pas être observée. Elle attendait un moment favorable. La nuit commençait à tomber et les Agniers qui avaient besoin de repos mirent leurs prisonniers dans le centre, et se couchèrent tranquillement. Bientôt le sommeil les surprit et Marie se glissa au milieu d'eux avec un courage et une présence d'esprit qui caractérisaient une grande âme. Elle examina chaque prisonnier en particulier et reconnut son père. C'était le plus beau moment de sa vie, le moment de la délivrance de l'auteur de ses jours. Sans perdre un instant, elle

coupa les liens qui le tenaient attaché, lui mit la main sur la bouche pour lui imposer silence et le conduisit hors du champ sans réveiller les gardes. Il serait difficile de décrire les sentiments qui agitèrent le vieillard et sa fille ; ils tombèrent dans les bras l'un de l'autre et des larmes de reconnaissance, de joie et de bonheur mouillèrent leurs yeux. Le lendemain, Marie eut la gloire de présenter son père au commandant du fort ; tout le monde était étonné et saisi d'admiration ; il se fit de grandes réjouissances à La Prairie et le village fut illuminé. Le comte de Frontenac qui était gouverneur-général du pays en apprenant cet acte de dévouement et de piété filiale fit demander la jeune héroïne et la combla de présents et de faveurs. Les Hurons la ramenèrent en triomphe à Lorette. Bien souvent, quand l'étranger visite ce hameau sauvage, on lui demande s'il veut entendre l'histoire de la Fleur des Bois, dont la mémoire y est encore en vénération.

CHS. L. . . .

## Robert et Marguerite

or

### LES VOIES DE LA PROVIDENCE.

I

Une après-midi du mois d'août 1860, une nombreuse cavalcade de baigneurs et de baigneuses chevauchait sur la route commode, mais étroite, qui va de Saint-Sauveur à Pierrelite. Ce chemin à travers une nature pittoresque et sauvage, vrai défilé entre deux montagnes abruptes, tantôt gracieusement boisées, offre au spectateur quelque chose de grandiose et d'effrayant. Il est taillé dans le roc sur le flanc d'une montagne le long de laquelle il serpente, resserré par le Gave, qui mugit au-dessous à une effrayante profondeur.

Cavaliers et amazones paraissent se préoccuper fort peu du danger. Ils causaient gaiement de la beauté des sites pyrénéens, de l'air pur des montagnes et des petits événements de la journée.

Ils revenaient de visiter le magnifique *Cirque de Gavarnie* si connu des touristes. Ils avaient admiré cette enceinte colossale, ce cirque de rochers d'une hauteur énorme dont les sommets sont couronnés de neiges éternelles et d'où tombent plusieurs cascades

qui de loin font l'effet d'une écharpe d'argent.

Puis Saint-Sauveur, cette microscopique et coquette cité, avec ses arbres fruitiers et ses massifs de verdure qui la dérobent presque à la vue, avec ses maisons adossées à la montagne et surplombant sur le Gave, avait attiré leurs regards en passant. Ils avaient mis un instant pied à terre pour admirer le magnifique pont formé d'une seule arche géante jetée au-dessus de la gorge de Saint-Sauveur. Et ils revenaient enthousiasmés de ces merveilles de la nature, lorsque soudain leurs joyeux propos furent interrompus par un violent coup de tonnerre.

Le ciel, jusqu'alors d'une sérénité parfaite, s'était tout-à-coup chargé de nuages, comme il arrive fréquemment dans les pays de montagnes. Cette première détonation fut suivie bientôt d'une seconde plus violente et plus terrible. Au grondement de la foudre répondit un cri d'angoisse.

Un cheval, plus ombrageux que les autres, venait de s'emporter sur la route étroite ; et la jeune fille qui le montait pouvait, d'un instant à l'autre, se briser sur les rochers, ou être précipité dans le torrent.

Au cri d'effroi poussé par la mère de cette enfant, prompt comme l'éclair, un jeune homme bondit sur les traces de l'amazone, l'atteignit en quelques secondes, saisit les rênes de l'animal emporté et le tint en respect d'un poignet vigoureux. Dès lors tout danger avait disparu et la jeune fille était sauvée, grâce au dévouement chevaleresque de son agile compagnon.

Ils furent immédiatement rejoints par le reste de la cavalcade. Inutile de dire les félicitations et les remerciements chaleureux dont fut comblé le cavalier. Il y prêta peu d'attention, soit parce qu'il estimait son action toute simple et toute naturelle, soit surtout parce qu'il en trouvait la récompense pleine et surabondante en lui-même, dans son cœur.

Il connaissait peu la personne qu'il venait de sauver d'une mort presque certaine ; il l'avait rencontrée pour la première fois avec sa mère et ses cousins dans leur promenade à Gavarnie ; il savait son nom de famille, et c'était tout. Mais à cette heure suprême du péril, leurs regards s'étaient rencontrés et il n'en avait pas fallu davantage pour provoquer en eux une mutuelle sympathie.

Peut-être cette rencontre toute fortuite allait-elle décider de leurs deux existences.

Quoi qu'il en soit, ils étaient loin de le soupçonner et ils se laissèrent aller sans défiance au charme innocent de cette première impression.

Ils étaient tous les deux dans toute la fraîcheur de la jeunesse ; ils appartenait à de nobles familles, plus grandes encore par les sentiments chrétiens que par la noblesse et l'argent. Marguerite avait seize ans. Timide et douce, *perle* par le cœur comme par le nom, elle était d'une beauté ravissante et possédait aussi cette beauté intérieure, qui échappe aux regards distraits du monde, mais que Dieu contemple avec amour, la pureté des anges. Cette vertu splendide répandait sur ses traits une sérénité ineffable, un rayonnement céleste. Elle était admirable avec son front candide, sa blanche figure encadrée de longs cheveux noirs, avec ses yeux bleus au regard limpide et profond, avec sa taille flexible et élancée. Il y avait en elle une réserve, une modestie grave qui commandaient le respect aussi bien que l'admiration.

L'intrépide cavalier qui l'avait si adroitement secourue, fut, on le concevra facilement, fort impressionné par tous ces charmes. Il bénissait le ciel de l'avoir rapproché de cette enfant qui venait de lui apparaître au sein de l'orage comme une vision du paradis.

Ce jeune homme avait vingt ans, et se nommait Robert. Il possédait toutes les qualités qui font d'un homme un héros.

Noble, vaillant, chevaleresque, tendre et passionné, exempt de faiblesses, plein de feu et d'énergie, enthousiaste pour toutes les grandes et saintes causes, c'était le type de la nature humaine dans ce qu'elle a de plus ouvertement généreux et magnifique. Tous les caractères du beau physique et moral s'unissaient en lui : il alliait sans efforts les qualités charmantes qu'on aime aux facultés énergiques et chrétiennes qu'on admire. C'était une de ces âmes fortement trempées, un de ces caractères que l'on rencontre si rarement à notre époque de décadence, où le sensualisme et la mollesse prévalent à l'éducation, où l'égoïsme a remplacé la piété, le patriotisme et tous les sentiments des siècles de foi.

Robert appartenait à une des meilleures familles de Languedoc, comme Marguerite à une des plus nobles maisons de la Gascogne. Race belligéreuse, les ancêtres de Robert prirent part aux croisades. L'un d'eux, René de C..., premier de sa race, se signala à la prise d'Antioche et fut créé baron sur le champ de bataille. En souvenir de cet exploit, il fit graver sur son écu cette fière devise : *Dieu J'cult!* qui était le cri de guerre et de ralliement des croisés. Quelques années plus tard, il se distingua par ses exploits dans la croisade de Simon de Montfort contre les Albigeois.

La famille de Marguerite n'était pas moins ancienne. Le premier de ses ancêtres, Henry de P..., apparaît sous le règne de Louis VIII, surnommé le Lion, à l'époque la plus brillante de la chevalerie. Il avait trempé dans l'hérésie des Albigeois et combattu dans leurs rangs. Après la mort du comte Raimond VI, tué au siège de Toulouse en 1218, il abjura son erreur et reentra dans le giron de l'Église. Devenu fervent chrétien, il prit part à la cinquième croisade et mourut à la bataille de Massoure où saint Louis fut fait prisonnier.

Marguerite était accompagnée de sa mère, la comtesse de C..., femme vraiment supérieure, et de ses trois consines, Laure, Cécile et Berthe de M... Les autres personnes de la compagnie, lui étaient à peu près étrangères, excepté la vicomtesse Louise de V..., cousine de Robert, et son mari qu'elle avait rencontrés quelquefois.

Une demi-heure après l'incident que nous venons de rapporter, l'orage avait cessé, et toute la cavalcade entra à Pierrefite. Là, on laissa les chevaux loués la veille et après une courte halte, — juste le temps de se sécher et de se restaurer un peu, — nos promeneurs, installés dans deux calèches reprirent le chemin de Caudebec. Cette route quelque peu dangereuse se déploie en lacets entre la montagne qui se dresse à pic d'un côté et le Gave qui coule avec fracas à vingt mètres de profondeur. Le voyage s'acheva sans accident. Quand on arriva à Caudebec, il faisait nuit. On se sépara en promettant de se retrouver bientôt.

Le lendemain, 15 août, Caudebec était en fête. La fanfare municipale jouait dans les rues. Il y eut grand'messe en musique. On remarquait parmi les dames qu'étaient Marguerite et sa mère. Le soir la foule élégante des baigneurs se réunit nombreuse et compacte, au Mamelon-Vert où l'on avait organisé une fête de charité. Le maire présidait et le curé de la paroisse, grand vieillard aux cheveux blancs, ne craignait pas d'assister à ces réjouissances populaires. Comme dans toutes les fêtes de village, il y eut, mât de cocagne, course aux sacs, course aux ânes agrémentée de plusieurs faux départs, puis la course aux œufs qui a un cachet d'originalité tout-à-fait locale. La course aux œufs consiste à prendre un à un cent œufs dans un panier et à les porter les uns après les autres à dix pas de distance environ, en ayant soin de les aligner à terre.

Un jeune montagnard est seul chargé de cette besogne et il remporte le prix s'il l'a terminée avant le retour de ses compagnons, qui pendant ce temps, sont allés caler un

drapeau planté sur les hauteurs de la montagne. Le costume des jonteurs est celui des habitants des Pyrénées : un pantalon de toile blanche, une écharpe rouge autour des flanes, des *espadrilles* aux pieds, et sur la tête l'élégant béret béarnais bleu, blanc ou rouge. C'est à qui décrochera le premier le drapeau et l'apportera dans la lice avant que le déplacement des œufs soit terminé. Au signal donné par le maire, douze robustes gaillards s'élancent au pas de course, escadent les rochers et rivalisent d'agilité et d'ardeur. Les couleurs voyantes de leur costume se détachent sur la verdure des chênes rabougris. Rien de plus pittoresque que cet assaut.

On les voit paraître puis disparaître derrière les taillis. Un jeune montagnard a distancé ses camarades ; il a franchi tous les obstacles, il court, il grimpe, il arrive premier. Le drapeau disparaît aux acclamations de la foule. Le gars joyeux et fier se précipite comme une avalanche. Plein d'espoir il se jette dans la lice, hors d'haleine, agitant encore son drapeau...

Il est trop tard !.. le coureur aux œufs vient d'achever son centième voyage et de tomber sur l'arène, épuisé, mais vainqueur.

Puis vint la course à la cruche, plus attrayante encore.

Trois paysannes se présentent dans la lice, ayant chacune un vase rempli d'eau sur la tête. Elles sont nu-pieds et portent le jupon court noué sur une simple chemise de grosse toile ; un *capulet* rouge ou blanc couvre leur tête et descend jusqu'aux épaules ; au signal donné elles partent d'un pas ferme et cadencé et, les poings sur les hanches, font en courant trois fois le tour de la lice.

Trois fois l'une d'entre elles, grande et svelte brune, arriva première aux applaudissements des spectateurs. On lui donna un prix de 50 francs, la deuxième eut un louis pour prix d'encouragement ; la troisième, la seule qui eut versé de l'eau, s'en alla avec la honte et le désespoir de ne pouvoir plus jamais concourir.

On organisa des rondes sur la pelouse, tandis que la foule des curieux rentrait en ville.

Marguerite avait regardé ces courses avec quelque plaisir ; sa mère même s'en montrait contente, et Robert en était doublement ravi.

En revenant de la fête, ces dames avec Robert, leurs consines et quelques amis projetèrent pour le lendemain une excursion au lac de Gaube.

Si vous êtes étranger et que vous n'avez jamais visité les Pyrénées, gardez-vous de

demander aux gens du pays ce que c'est que ce lac de Gaube ; car, à les entendre, il n'est permis à personne de l'ignorer, et l'on vous prendrait pour un sauvage du Nouveau-Monde !

Deux jours après la course au Cirque de Gavarnie, nous retrouvons à peu près tous nos promeneurs sur la route de la Raillère, charmante promenade où tous les matins les baigneurs vont boire un verre d'eau chaude avant de déjeuner, où les *ladies* des deux mondes étalent à tous les yeux des toilettes bizarres et tapageuses.

Après avoir avalé le verre d'eau traditionnel, nos promeneurs se remirent en marche pour continuer leur ascension vers le lac de Gaube. Rien n'est plus pittoresque que ce chemin rocailleux qui longe le Gave de Marcadau, et traverse de sombres forêts de sapins. Chacun s'extasiait devant cette nature agreste, grandiose dans sa sévérité. L'air vif et pur, le fracas assourdissant du Gave qui bondit sur les rocs, le rémissement de la brise à travers les sapinières : tout enchante, tout enivre et fait de cette route redoutée, le but de l'excursion la plus curieuse qu'on puisse imaginer.

Après une heure de marche les amazones descendirent de leurs montures, pour admirer la magnifique cascade du Cérisey. A une heure et demie plus haut, ce fut le pittoresque Pont d'Espagne jeté sur le Gave, avec sa double cascade, une des plus belles curiosités des Pyrénées. Plus haut encore, la gorge s'élargit en s'arrondissant ; c'est le lac de Gaube avec ses eaux bleues et transparentes, environné d'un cercle de montagnes arides à la cime desquelles se dressent ça et là quelques sapins rabougris. Au fond du tableau, on aperçoit dominant tous les autres, les pics du Vignemale, couronnés de glaciers et de neiges dont la blancheur éclate sur la teinte sombre des sapins ou des rochers grisâtres.

Robert si ardent et si plein de poésie, admirait sincèrement ce merveilleux tableau. Il proposa une promenade en bateau qui fut acceptée avec empressement par Marguerite et ses consines, les trois charmantes Auscitaines. Mais Robert déploya en vain toute son éloquence pour y entraîner Mme Louise de V\*\*\* elle refusa et se contenta de suivre des yeux la frêle embarcation qui, bientôt, glissa légèrement sur les flots étincelants sous les rayons du soleil couchant. Marguerite et ses compagnes étaient ravies, Robert rayonnait de joie.

Cependant il fallait songer au retour. Le jour commençait à décliner et longue était la distance qui les séparait de Canterets.

C'est avec regret que chacun s'arracha à ce spectacle et songea à redescendre de ces hauteurs. Quoique moins pénible, la descente présente moins de dangers que l'ascension. Le sentier est si inégal, si encombré de cailloux et de quartiers de roche, que les chevaux, malgré leur grande habitude de la montagne, penvent, si on n'y prend garde, trébucher à chaque pas. Il eût fallu un guide pour chaque personne à cheval, et l'on n'en avait qu'un pour six. En vrais chevaliers, les jeunes gens s'offrirent à mener par les rênes les montures des amazones. Inutile d'ajouter que Robert se réserva la conduite de la jument alezane de Marguerite; et c'est ainsi que la cavalcade toute entière put rentrer le soir à Caunterets sans le moindre accident.

On fit successivement et toujours ensemble la promenade du Mamelon-Vert, l'ascension au Cambasque, vallon frais et riant, à la Grange de la Reine Hortense. Enfin on eut bientôt épuisé tout ce que les environs de Caunterets offrent de curieux en fait de sites et de promenades. Pendant ce temps si vite écoulé, Robert ne perdit point de vue celle qui était devenue l'objet de tous ses rêves, Marguerite.

Il avait fait avec elle les mêmes excursions et chaque fois qu'elle sortait avec sa mère et ses cousines pour aller prendre le frais l'après-midi sous les ombrages du parc et, le soir, sur les rives du Gave, il leur demandait la permission de les accompagner.

D'ailleurs, comme s'ils logeaient dans le même hôtel, le plus souvent ils concertaient ensemble le but de leurs promenades. Ainsi pour Robert, les jours conlaient joyeux, mais, hélas! trop rapides; il eût voulu en ralentir le cours.

La saison thermale était près de finir, pour elle et pour lui!... Elle allait sonner l'heure de la séparation!... Il croyait déjà l'entendre résonner lugubrement dans son cœur. Jusqu'alors tout l'avait favorisé, tout lui avait réussi; et maintenant il sentait douloureusement que ce bonheur si complet allait lui échapper peut-être pour toujours!... Comme toutes les choses de ce monde, son bonheur avait été de bien courte durée; il ne faisait que de naître; et déjà il allait mourir!... Encore un jour, encore quelques heures et de toute cette brillante réalité, de tout cet idéal tant aimé, il ne resterait plus rien, rien qu'un souvenir ineffaçable.

Le jour fatal arriva; Robert tristement accoudé à sa fenêtre qui donnait sur la place de Caunterets, contemplait d'un regard distrait et mélancolique le dernier soleil qui venait de se lever sur son bonheur. Il fut

tiré de sa rêverie par le roulement d'une voiture qui traversait la place et s'enfonçait dans la rue qui mène hors la ville. A la vue de cette calèche, qu'il reconnut aussitôt, son cœur se serra. Il adressa de la main un salut muet aux voyageuses qu'il suivit du regard jusqu'à leur complète disparition. Depuis longtemps ses yeux les avaient perdu de vue et toujours son oreille attentive cherchait à saisir un dernier bruit, un dernier vestige de son amour envolé. Son rêve venait de s'évanouir!....

Marguerite, sa mère et ses cousines venaient de quitter Caunterets pour regagner, celle-ci, leur château de St.-J. de J. sur les bords du Gers, celle-là leur vieux castel héréditaire des rives de l'Adour.

Deux jours après leur départ la diligence emportait sur la route de Pierrefite, Robert à qui le séjour de Caunterets naguère si charmant, était devenu insupportable. Il avait hâte de fuir ces lieux remplis de souvenirs à la fois si doux et pleins d'amertume. Il allait rejoindre sa famille qui passait l'hiver à Paris.

## II.

Au milieu des plaisirs bryants de la grande ville, Robert se sentit pris d'un immense dégoût et d'un découragement profond. Rien ne l'attirait de tout ce qui fait le charme de la jeunesse frivole et mondaine, pas même les plaisirs permis et les distractions légitimes. Il était tout entier à son rêve évanoui et aux moyens de le faire revivre. Il fut même pendant plusieurs mois tellement triste et rêveur, tellement désenchanté et découragé qu'il oublia presque ses pures et chères croyances religieuses, et même ses devoirs qu'il n'avait jamais négligés jusqu'alors. Rien ne dessèche l'âme comme le désœuvrement et la rêverie vague et stérile.

Aussi la prière était-elle devenue, pour ce jeune homme naguère si fervent, difficile, pour ne pas dire gênante.

Il comprit enfin qu'il avait besoin de retremper son âme à la source vivifiante du seul véritable amour. Et, quand il eut obéi à cette pieuse inspiration, il se sentit reconforté. Il comprit alors toute la vérité de cette parole du divin Maître: *Mon joug est suave et mon fardeau est léger*. Son abattement, sa mélancolie disparurent pour faire place à la paix du cœur. Ce qui lui avait d'abord paru insupportable il l'accepta dès lors avec une chrétienne résignation à la volonté de Dieu qui peut, à son gré, refaire

ce qu'il a défait et réunir ceux qu'il a pour un moment séparés. Et ainsi son amour trop égoïste et trop humain se transforma en un amour désintéressé et véritablement chrétien parce que, suivant l'ordre naturel, il le subordonnait au seul amour vrai, durable et éternel l'amour de Dieu. Il avait répondu fidèlement à l'appel de cette voix intérieure qui murmurait en lui : *Sursum corda !* C'était comme une sorte de résurrection qui venait de s'accomplir en lui. Pour son âme ardente et généreuse, ce n'était pas encore assez.

Un soir, pendant l'Avent, il alla à Notre-Dame entendre un illustre prédicateur qui occupait dignement la chaire des Lacordaire et des Ravignan. Ce moine qui prêchait sur l'Eglise et sa divine constitution, termina son discours par un appel éloquent en faveur de l'Auguste Captif du Vatican.

Quand Robert sortit de Notre-Dame, son cœur débordait d'enthousiasme ; il marchait d'un pas ferme et presque triomphant. Il était résolu à prendre place parmi les défenseurs de l'Eglise, et, s'il le fallait, à mourir pour elle, loin des siens, sur la terre étrangère. Né pour être le champion des faibles et des vaincus, ennemi par instinct des causes triomphantes, il n'hésita pas une minute à tout sacrifier, famille, intérêts, plaisirs, amour à la cause de la justice et du droit. Tout autre sentiment, s'effaça devant celui du dévouement filial.

Préférant son amour pour Marguerite au monde entier, il préférerait encore le devoir, la patrie et Dieu à son amour. Il avait du sang des croisés dans les veines, et, comme ses ancêtres, il allait combattre pour sa foi. Il entendit résonner dans son âme la fière devise de ses aïeux : *Diex el volt !* Et poussé par cette voix mystérieuse il partit pour Rome et s'enrôla dans les zouaves pontificaux.

Nous ne le suivrons pas sur les champs de bataille où il s'illustra par sa bravoure et conquit rapidement sa première épaulette à la pointe de sa vaillante épée.

### III.

Il est temps de revenir à Marguerite que nous avons laissée regagnant les rives de l'Adour. Le départ de Canterets lui avait été moins triste et douloureux qu'à Robert. Elle regrettait bien un peu l'aimable compagnie de ce jeune homme et le charmant séjour de cette station thermale ; mais c'était tout, car elle espérait retrouver au milieu des siens tous ces agréments perdus.

Elle n'avait que seize ans et son cœur n'avait pas encore parlé. A cet âge on n'a ni l'expérience de la vie, ni la connaissance raisonnée de ses sentiments. On se laisse aller, par un penchant naturel, à l'affection de ceux qui vous entourent et qui vous dirigent dans la vie, sans penser que cette affection puisse être, non pas supplantée, mais grandement dépassée par une autre plus complète et plus absorbante. Elle s'abandonna donc avec une franchise instinctive et une entière confiance à l'affection de son vieux père et surtout de sa mère qu'elle chérissait.

Elle était du reste leur unique enfant, la seule consolation de leur vieillesse. Des deux frères qu'elle avait eus, l'un était mort à l'âge de huit ans, l'autre à l'âge de douze ; et naturellement toute la tendresse de son père et de sa mère si rudement éprouvée par ce double malheur, s'était reportée et concentrée sur elle.

Ils en étaient largement payés de retour. Pleine de petits soins, de prévenances, d'attentions délicates et de tendres caresses : elle était la vie, la lumière et la joie du foyer domestique.

La comtesse de P\*\*\*, femme d'une intelligence supérieure et d'une science peu commune, avait eu le courage et le bon sens de ne confier son éducation à personne et de s'en charger elle-même, et elle avait parfaitement réussi. Avec ce tact exquis, qui est l'apanage des femmes, elle avait su développer graduellement les germes de toutes les vertus et de tous les nobles sentiments qu'elle avait déposés, dès le berceau, dans cette âme d'enfant, déjà si exceptionnellement douée par la nature. Elle avait eu le talent, malheureusement trop rare même parmi les mères les plus chrétiennes, de se faire l'amie, la première confidente de sa fille et de pénétrer ses sentiments les plus intimes, ses plus secrètes pensées. Beaucoup de mères visent à ce but ; mais peu savent l'atteindre ; elles en ont la volonté, mais elles manquent de tact ou d'intelligence dans le choix des moyens. Beaucoup d'excellentes mères, parmi les plus chrétiennes, se font à cet égard de singulières illusions.

La comtesse de P\*\*\* l'avait bien compris et elle n'y avait jamais manqué.

Ses trois cousines des environs d'Auch, venaient tous les jendis passer la journée avec Marguerite. Berthe, la plus jeune était de son âge ; Cécile avait dix-huit ans et Laure presque vingt ans. Il eût été difficile de trouver de par le monde trois sœurs si unies, si bonnes, si gentilles, si aimantes et réunissant à un tel degré tant de

qualités. Leur compagnie était une véritable bonne fortune pour Marguerite; elle ne pouvait que gagner à leur contact.

La comtesse savait adroitement se mêler à leurs divertissements, à leur conversation et même les égayer par quelque intéressant récit. C'est ainsi que s'était écoulée l'enfance et que commençait à s'épanouir la jeunesse de Marguerite.

Depuis son retour de Canterets, elle était devenue quelque peu rêveuse. Sa pensée se reportait parfois avec délices vers cet agréable séjour des eaux, vers ces charmantes promenades dans les montagnes des Pyrénées, et alors, malgré elle, elle songeait à ce jeune homme qui l'avait sauvée du péril. Elle fut très-surprise que ce souvenir et cette image de Robert de C\*\*\* vinssent si souvent hanter son imagination et absorber ses pensées. Souvent, quand elle errait seule, le soir, dans les allées du parc qui donnaient sur la terrasse d'où sa mère assise près du comte, pouvait la suivre du regard, ce souvenir se présentait à son esprit et ses yeux instinctivement se tournaient du côté des Pyrénées, sur cette route si pittoresque de Saint-Sauveur où elle l'avait remarqué pour la première fois.

Comme cette image se présentait trop souvent à son esprit, elle essaya de l'en chasser, mais en vain. Cette persistance l'étonna et même elle s'en inquiéta, sans trop savoir pourquoi. Dans sa confiante franchise, elle résolut de s'en ouvrir à sa mère.

Un soir donc qu'elle se promenait ainsi rêveuse et que le souvenir de Robert l'assiégeait, malgré elle, n'y tenant plus, elle courut se jeter sur le cœur de sa mère et lui exposa avec sa candeur habituelle le sujet de son inquiétude.

« Tu as bien fait, lui répondit sa mère, de venir toi-même m'expliquer la cause de ta rêverie dont je m'étais aperçue déjà, mais dont j'attendais l'aveu spontané. Je te remercie de ce nouveau témoignage de confiance. Quant au souvenir du brave gentilhomme à qui nous devons ta vie, il est naturel qu'il se présente parfois à ton esprit. Ce noble jeune homme a droit à notre reconnaissance et par ses rares qualités, il est digne de notre estime. J'ajouterais même que si tu éprouves, comme il me semble, quelque sympathie pour lui, ce penchant étant légitime, ni Dieu, ni ta mère ne sauraient le réprouver.

A partir de ce jour rien ne vint troubler le calme de son âme. Si l'image de Robert se représentait encore à son esprit, c'était environnée d'une auréole de grandeur et de

sérénité. Ses jours coulaient heureux et paisibles entre l'affection de son père et l'amour plus tendre encore de sa mère.

La félicité de ce monde ne saurait durer longtemps, et c'est au moment où l'on se trouve le plus heureux qu'il faut craindre un malheur prochain.

Deux mois après cet entretien entre Marguerite et la comtesse de P\*\*\*, un coup terrible frappait Marguerite; sa mère tant aimée, sa seule confidente et sa première amie, lui fut ravie par une fièvre pernicieuse qui l'emporta en quelques jours.

Ce fut comme un coup de foudre pour le vieux comte et pour la pauvre enfant.

Tous les lieux où elle avait passé leur rappelaient d'une manière poignante le souvenir de cette femme vertueuse. Ils étaient inconsolables. Dans leur chagrin les deux survivants sentirent le besoin de resserrer, s'il était possible, leur mutuelle affection. Tout l'amour du comte se concentra de plus en plus sur sa fille chérie qui lui rappelait sa compagne par ses traits et par ses vertus. Comme sa mère, elle était douce, bonne, aimable et simple, sans fierté, très-charitable envers les pauvres. Elle employait une partie de sa journée à confectionner des vêtements pour les familles indigentes de son village. Elle allait chez ces pauvres gens, leur porter les secours dont ils avaient le plus pressant besoin. Elle savait à propos accompagner ses dons de quelques bonnes et saintes paroles d'encouragement et de consolation, de ces paroles qui sont un baume au cœur aigri par la souffrance et la misère et qui souvent font plus de bien que les aumônes les plus abondantes. Aussi était-elle aimée et vénérée de tous les villageois qui, dans leur patois expressif, l'avaient surnommée: *L'anjou d'ou bon Dieu*.

Le temps qu'elle ne donnait pas à la charité, elle le partageait entre l'étude et la culture des arts qu'elle aimait avec passion.

Mais depuis de longs mois, une de ses principales occupations était de préparer de la charpie pour nos blessés; car nous étions alors en pleine guerre avec l'Allemagne. Le territoire de la France avait été violé; plusieurs de nos provinces étaient déjà tombées au pouvoir de l'ennemi; les revers succédaient aux revers. La désolation, la terreur et le deuil étaient partout: au château comme à la chaumière, à la ville comme au hameau. Ceux que l'âge, le sexe ou la faiblesse empêchait de combattre pour la défense de notre territoire envahi, suivaient avec une anxiété toujours croissante les moindres mouvements de nos armées. Mar-



guerite, elle aussi était inquiète ; l'angoisse déchirait son cœur. Elle avait appris par la vicomtesse Louise de V\*\*\*, cousine de Robert qui habitait le Gers, que le jeune gentilhomme avec quatre autres membres de sa famille combattait depuis quelques temps sous les drapeaux de son pays. Et à chaque nouvelle bataille, à chaque nouvelle défaite elle se demandait s'il n'y avait point trouvé la mort.

## IV.

Deux ans s'étaient écoulés depuis le jour fatal où le malheur les avait visités d'une façon si douloureuse. Marguerite venait d'avoir dix-huit ans. C'était le jour anniversaire de sa naissance. Ce jour-là, par exception, il y avait eu au château une réunion nombreuse de tous les parents et amis de la famille.

Le soir, quand tout le monde se fut retiré et que M. de P\*\*\* et sa fille se trouvèrent seuls au salon, le vieillard, qui avait l'air pensif et préoccupé, dit à Marguerite, après un moment de silence :

— Ma chère enfant, tu viens d'accomplir ta dix-huitième année ; il est temps de songer à ton avenir et aux devoirs qu'il impose.

— Oh ! mon père, interrompit la jeune fille, de grâce ! ne parlez pas ainsi !.. Mon avenir !.. mais n'est-ce pas vous ?.. Mon devoir est de rester auprès de vous et de vous chérir toujours plus tendrement. Ne sommes-nous pas heureux ensemble ? Pourquoi vouloir ?..

— Ma fille, reprit le vieux gentilhomme profondément ému, je sais que tu m'aimes, comme je t'aime, et c'est assez dire ; mais cette félicité, comme toutes celles de la terre, ne peut se prolonger indéfiniment. Il faut prévoir une séparation nécessaire, inévitable, que je sens devenir pour moi de plus en plus prochaine. Je suis âgé ; Dieu peut me rappeler à lui... que deviendrais-tu alors ! sur qui s'appuierait ta jeunesse, ton inexpérience de la vie, si je n'avais pu choisir quelqu'un digne de tenir ma place auprès de toi. Depuis longtemps mon choix est fait : j'ai lieu de croire qu'il ne te déplaira point. Ton bonheur et le mien en dépendent. Il est, parmi mes amis, un jeune homme accompli, noble, riche et bon chrétien, que tu aurais pu remarquer plus d'une fois dans nos réunions de famille. Aujourd'hui même il est venu me demander ta main. Je me suis senti heureux et fier de cette demande, que j'attendais, et je lui ai fait espérer que j'obtiendrais sans peine ton consentement.

Ce jeune homme, tu l'as deviné peut-être, c'est Henri de M\*\*\*, fils aîné du marquis. Cette alliance sera, je l'espère, la joie et le couronnement de mes cheveux blancs.

Surprise, déconcertée par cette demande à laquelle elle ne s'attendait nullement, Marguerite ne sut d'abord que répondre. Après un moment d'hésitation, surmontant son trouble :

— Mon père, répondit-elle, vous savez que toujours j'ai mis mon plaisir à faire votre volonté en toutes choses. Aujourd'hui que vous me demandez de prendre une résolution aussi grave, je vous prie de m'accorder le temps de réfléchir.

— C'est juste, mon enfant, la famille de M\*\*\* ne viendra chercher la réponse que dans huit jours. Que ton bon ange t'inspire, que Dieu te conseille ! prions pour que le ciel t'éclaire.

Et tous les deux, selon leur coutume, s'agenouillèrent pour faire ensemble la prière du soir.

Ce soir-là, Marguerite ne put dormir ; le sommeil fuyait ses paupières. Elle avait l'âme trop agitée, l'esprit trop préoccupé pour s'abandonner aux douceurs du sommeil. Elle fut levée avant l'aurore, et s'agenouilla sur son prie-Dieu, les yeux baignés de larmes, et pria ardemment l'Esprit de lumière de l'éclairer dans ses ténèbres, et de lui montrer la voie à suivre. Elle se releva fortifiée par cette fervente méditation, résolue à tous les sacrifices que Dieu pourrait lui demander.

Ce jour-là, et les jours qui suivirent, elle se montra, comme toujours, douce, enjouée, aimable et empressée auprès de son vieux père. Nul ne se serait douté de la lutte intérieure qui se passait en elle et qu'elle soutenait avec une étonnante fermeté. Son père lui demandait d'accepter pour époux un gentilhomme qu'elle connaissait, qu'elle estimait, qu'elle regardait comme digne en tous points du choix dont il était l'objet, mais pour lequel elle n'éprouvait aucune inclination. Elle se sentait au contraire invinciblement attirée vers celui qu'elle regardait comme son sauveur, dont le souvenir, depuis leur entrevue, ne l'avait jamais quittée, dont l'image sympathique lui souriait dans ses rêves et qui avait pris dans son imagination de jeune fille les proportions d'un héros.

Jusqu'alors si elle avait aimé Robert de C\*\*\*, c'était à son insu ; elle ne s'était jamais défini à elle-même la nature du sentiment qu'elle éprouvait pour Robert ; maintenant il s'était fait dans son cœur comme une illumination soudaine, une clarté révéla-

trice. Seulement, elle ne se sentait pas le courage de le révéler à son père, craignant de lui causer un grand chagrin ; d'ailleurs sa modestie la rendait timide et l'autorité majestueuse de son père lui imposait. De là son hésitation à répondre, ses doutes, ses perplexités, ses insomnies et l'incertitude du lendemain et des jours suivants. Elle hésitait entre la voix de son père qui lui promettait le bonheur dans l'union par lui si ardemment désirée, et la voix de son cœur qui l'entraînait vers Robert, comme vers le type du beau et du bien, le chevalier plein de foi et de bravoure, que naguère sa mère avait agréé. Déjà le terme fatal approchait, et Marguerite n'était pas plus avancée dans sa décision que le premier jour. Au contraire, les nouvelles que sur ces entrefaites on lui donna de Robert et de sa vaillante conduite à l'armée, la rendirent plus que jamais indécise en le lui rendant toujours plus cher.

## V.

Si le souvenir de Robert s'imposait à Marguerite, l'image de la gentille châtelaine avait suivi partout notre héros. Comme les preux du moyen-âge, il avait pour stimuler sa bravoure Dieu, la patrie et la dame de ses pensées. C'est avec ce triple talisman qu'on accomplit des prodiges. Tandis que Robert combattait généreusement pour la grande et sainte cause de l'Église, la guerre, la funeste guerre de 1870 avait éclaté. Les zouaves pontificaux vinrent les premiers offrir leur épée à la France, prêts à mourir pour elle, comme ils fussent morts pour l'Église. Notre brave Robert faisait partie de cette légion au renom immortel ; un des premiers, il répondit à l'appel de Charette en faveur de la patrie en danger. Dans leur première rencontre avec l'ennemi, il fut, ainsi que plusieurs de ses camarades, cité à l'ordre du jour et nommé capitaine à la place de celui qui venait de périr dans cet engagement. Quelle ne fut pas la joie de Marguerite lorsqu'elle apprit ce fait par les journaux !

Son admiration et son inquiétude allèrent toujours croissant. Plus tard elle fut encore le nom de Robert parmi ceux des nombreux héros de l'immortelle bataille de Patay. Qui n'a tressailli comme elle au récit de cette charge légendaire, de cette épopée qui rappelle les temps héroïques ?.. Soutenu vaillamment, malgré une énorme disproportion de forces (dix huit cents hommes contre toute une division allemande), la bataille était restée indécise jus-ju'à deux heures et demie du soir. Il s'agissait de reprendre le

village de Loigny fortement gardé, situé sur une hauteur et défendu par une artillerie formidable. A moins d'un effort héroïque et heureux, il fallait songer à la retraite. Deux régiments de marche épuisés, démoralisés, se couchent par terre et refusent de tenter l'entreprise. Alors le général de Sonis, ayant à ses côtés Charette, Troussures, les deux Bouillé et Robert de C<sup>\*\*\*</sup>, court aux zouaves et leur crie : « Mes amis, voilà l'heure de montrer ce que savent faire des Français et des chrétiens. En avant !.. » Un cri d'enthousiasme lui répond. Henri de Verthamon s'élançait à cinquante pas à la tête du bataillon, et déploie l'étendard du Sacré-Cœur. Tous se précipitent aux cris de : Vive Pie IX ! Vive la France !... « Mon général, disait Troussures, que vous êtes bon de nous mener à pareille fête !... » Quelle fête, en effet, que celle-là ! Les canons tenent sans parvenir à rompre les zouaves. Pendant mille pas environ, ils s'avancent sous la mitraille, calmes, impassibles, sans tirer un seul coup de fusil. Arrivés en face du petit bois situé en avant du village, ils ouvrent le feu et, avec une impétuosité terrible, ils s'élancent à la baïonnette à travers le bois embrasé par la mousqueterie. Déconcertés par la furie des assaillants, les Allemands fuient en désordre, abandonnant les canons et livrant leurs armes ; et le drapeau du Sacré-Cœur, tombé de balles, flotte sur la position conquise dans une apothéose de flamme et de fumée. « au milieu d'un nuage de poudre qui l'enveloppe comme un nuage d'encens. » Mais là, l'ennemi s'aperçut de leur petit nombre. Il se remet de sa surprise, il masse ses rangs. La lutte recommence plus que jamais ; c'est l'heure de l'héroïsme. Déjà nos premiers rangs sont fanés. Le général de Sonis, Charette, Moncuit, Robert de C<sup>\*\*\*</sup>, Troussures, Gastebois tombent, les quatre premiers blessés, les autres morts, à côté de la bannière devenue la cible des projectiles.

Verthamon qui la tient « tombe et meurt en l'empourprant de son sang. » Le comte de Bouillé, père, ramasse le drapeau sur son casque ; il tombe mortellement blessé. Jacques de Bouillé, son fils, prend l'étendard sur le corps mourant de son vieux père : il est tué à son tour. Traversery et Le Parment qui lui succèdent sont renversés. Celui-ci, qui a la main brisée, remet le drapeau au sergent Landeau qui le garde tout teint de sang, noir et trempé en maints endroits. Deux cent dix huit zouaves sont couchés dans la poussière. « Ils tombent, comme on l'a dit, dans le cœur de Jésus, » jetant sur ce champ de bataille un rayon d'impérissable

gloire qui éclaire le chaos de nos désastres et illumine l'avenir. « Le surlendemain, Orléans était enporté et le reste des zouaves allait se faire hacher au Mans pour couvrir la retraite de Chanzy. Cinq mois plus tard, Paris se rendait ; la guerre était finie et les zouaves licenciés. »

Dès qu'il avait pu supporter la voiture, Robert de C\*\*\*, blessé à Patay et au Mans, avait été transporté dans sa famille à Toulouse. Grâce aux soins vigilants et délicats d'un de ces anges de la terre, qu'on nomme Sœurs de charité, il se trouva, au bout d'un mois, presque complètement remis de ses nombreuses blessures. Une cicatrice à la main et une gêne légère dans le pied étaient les seules indices qui lui en restaient.

## VI.

Il y avait quelques mois à peine qu'il était rentré dans sa famille, et déjà il se sentait un peu triste et déçu. Cette vie paisible du foyer domestique, après la vie agitée des camps, si elle ne lui était pas devenue à charge, ne lui plaisait guère et ne suffisait pas à son besoin d'activité. Même au milieu des siens, il sentait qu'il lui manquait quelque chose ; sa pensée le reportait sans cesse vers l'objet de ses rêves, la belle et pieuse Marguerite, et la presque impossibilité d'avoir de ses nouvelles, le plongeait dans une tristesse voisine de l'abattement. Il avait confié son secret et ses peines à sa cousine Louise de V\*\*\*, qui lui était toute dévouée et qui, habitant le Gers, pouvait lui être d'une grande utilité, ayant parfois l'occasion de voir Marguerite. Un jour, qu'il revenait tout triste et tout rêveur de se promener dans les magnifiques allées du Grand-Rond, la plus belle promenade de la *Ville des fleurs*, on lui remit une lettre de cette aimable et complaisante cousine. Robert, pendant tout le temps de sa promenade, avait eu l'âme en proie à un triste et sombre pressentiment qu'il ne pouvait s'expliquer. Peut-être cette lettre allait-elle lui donner la solution de cet énigme. Il brisa le cachet avec une avidité, un empressement fébrile. A peine y eut-il jeté les yeux, que ses traits se contractèrent subitement et qu'une pâleur affreuse se répandit sur tout son visage. Puis, prenant une résolution subite : « Ne perdons pas une minute, se dit-il à lui-même ; peut-être arriverai-je à temps. » Il courut à la chambre de son père, eut avec lui un court entretien, et une heure après, l'express l'emportait rapidement sur la ligne de Toulouse à Tarbes. Le soir de ce même jour,

il tombait comme une bombe dans le salon de sa cousine Louise de V\*\*\*, dont le château se trouve sur une des rives de l'Adour, non loin de celui de Marguerite.

Son voyage avait été rapide, et cependant il tremblait d'arriver trop tard.

La lettre de sa cousine lui apprenait le mariage probable et prochain de Marguerite avec le comte de M\*\*\*. S'il avait lieu, c'était la fin de ses rêves les plus chers, la destruction de ses plus douces espérances, en un mot, le renversement de tout cet échafaudage : le bonheur élevé depuis si longtemps dans sa pensée et dans son cœur. Il fallut donc empêcher cette union et arriver assez tôt pour y mettre obstacle. Sa loyauté avait hésité un moment à prendre une attitude qui, de prime-abord, semblait répugner à son honneur. De quel droit, en effet, allait-il chercher à supplanter un rival ? Ce fut son cœur qui répondit, et le cœur, s'il peut égarer souvent, a parfois des intuitions incomparablement plus profondes et plus sûres que la froide raison. Son cœur lui disait que Marguerite l'aimait, et, bien qu'ils n'eussent échangé aucune promesse de vive voix ni par écrit, il pressentait qu'elle lui était restée et lui resterait fidèle dans la mesure de ses forces et que la volonté seule de son père, s'il lui parlait au nom de l'obéissance et du respect filial, pouvait changer sa résolution. Fort de cette intime conviction, il résolut de faire demander au vieux comte de P\*\*\*, la main de sa fille. Il comptait pour l'obtenir sur l'affection de Marguerite d'abord, sur sa haute position d'aîné d'une des plus nobles familles de Languedoc.

C'était cette dernière espérance qui l'avait fait accourir en toute hâte chez sa cousine pour la charger de cette délicate mission. Seulement, dans son trouble et sa précipitation, le matin, il n'avait pas remarqué que la lettre de sa cousine avait eu cinq jours de retard, grâce peut-être à l'incurie d'un domestique qui avait oublié de la porter immédiatement à la poste. A quoi tiennent les grands événements !... Il y avait moins de temps à perdre que jamais. La vicomtesse de V\*\*\*, prit une voiture et se rendit le soir même au château de P\*\*\*, qui se trouvait à deux heures de distance environ. Il était quatre heures.

— A huit heures, dit-elle à Robert en montant en voiture, je serai de retour. Patience et espoir !

Quand il se trouva seul, Robert tomba comme anéanti dans un fauteuil. L'attente fut pour lui longue et douloureuse. Il sentait qu'à ce moment se jouait la destinée de

sa vie entière, et il lui tardait de connaître son sort. Jamais, comme dans ces quatre heures d'attente, il n'avait senti toute la force, toute la profondeur de son affection pour Marguerite. La possibilité de la perdre à jamais le mettait hors lui-même, ses yeux restaient fixés sur la pendule où il suivait tous les mouvements de l'aiguille sur le cadran. A huit heures, un roulement de voiture se fit entendre ; la vicomtesse, sa cousine, était de retour. Robert, qui s'était élancé à sa rencontre, lui tendit la main pour l'aider à descendre en fixant sur elle un regard scrutateur. Il sentit la main de sa cousine trembler dans la sienne, et il lut sur son visage pâle une expression de profonde tristesse. Son silence d'ailleurs en disait assez.

— Louise, vous vous taisez, s'écriait Robert avec angoisse, ah ! je vous comprends.

C'en est fait... il était trop tard !...

— Hélas ! oui, mon pauvre Robert, dit-elle ; je n'avais pas le courage de vous annoncer votre malheur. Le bon Dieu a voulu vous éprouver ; peut-être trouverez-vous une autre Marguerite pour vous consoler de la perte de celle-ci !

— Jamais ! répliqua-t-il avec exaltation. Oh ! vous ne saviez pas à quel point je l'aimais !

Il n'en put dire davantage. Des larmes brûlantes sillonnèrent son mâle visage. Sa douleur faisait pitié. Il n'avait jamais pleuré !

Cette âme vaillante reconquit vite son énergie un instant brisée par ce choc imprévu et terrible.

— Louise, ajouta-t-il bientôt, pardonnez cet instant de faiblesse à mon cœur ! j'ai reçu de bien douloureuses blessures sur les champs de bataille... elles ne m'ont pas arraché un seul cri. La blessure que mon cœur vient de recevoir est de celles dont on ne guérit pas, que la religion seule est capable d'adoucir et que les consolations ou les distractions du monde ne peuvent qu'irriter. J'avais rêvé un de ces amours purs, idéaliés, célestes, comme on en rencontre difficilement sur la terre, et mon rêve avait trouvé toute sa réalité dans la personne de cette jeune fille angélique jetée un jour par la Providence sur mon chemin. Le désert brûlant, inondé de soleil était moins ardent que mon cœur épris jusqu'à l'extase de cette suave beauté. En ce moment je commence à comprendre que ce bonheur était trop parfait pour cette terre et que, si la jouissance m'en eût été donnée, j'aurais pu oublier le véritable et éternel bonheur né de l'amour divin. Or, Dieu ne veut pas, pour ce monde, de ces

bonheurs qui le font oublier. En ce monde, tout est donc fini pour moi, je n'ai plus rien de terrestre à aimer !...

Le lendemain, Robert désenchanté, mais calme et résolu, reprenait tristement le chemin de Toulouse.

## VI.

Six jours après ce triste départ, le village et le château de M\*\*\* étaient en fête. Les cloches jetaient aux vents du ciel leurs plus gais carillons. Un jeune couple sortait de l'église, suivi d'un nombreux cortège que d'élégantes calèches, stationnant sur la place devant le porche, allaient emporter vers la demeure seigneuriale non loin du hameau. Autour des jeunes époux que le ciel venait d'unir, tout semblait s'épanouir et sourire.

C'était aux premiers jours de mai. Les vieux ormes qui formaient à l'église une sorte d'avenue, avaient poussé leurs premières feuilles. Déjà des milliers d'oiseaux gazouillaient sous leurs ombrages. Une brise printanière soufflait, tiède, et parfumée des premières senteurs du printemps. De la place un peu élevée on découvrait dans le lointain l'immense chaîne des Pyrénées, de Bayonne à Perpignan. Les glaciers des pics étincelaient comme l'acier sous les rayons d'un soleil méridional qui faisait tout resplendir, la montagne et le ciel, les fronts et les cœurs.

La jeune épouse sous sa parure de soie blanche, avec une couronne de marguerites sur ses longs cheveux noirs, apparaissait en pleine lumière, dans un noble et modeste maintien, resplendissante de grâce et de beauté. Tous ces bons villageois en béret, qui se pressaient en foule sur son passage, émerveillés, éblouis, oubliaient de grands yeux et dans leur admiration ils se disaient : « *Qu'en ey cère nouste anjou d'ou bon Dieu !*... Qu'elle est belle, notre ange du bon Dieu ! » Et les vieilles commères murmuraient en branlant la tête de joie : « *Qu'ey bonne enjouer mey qué bère.* Elle est bonne encore plus que belle. » Et les jeunes filles étalées devant tant de brillantes parures, se montrant l'une à l'autre l'époux, chuchotaient tout bas : « *Qu'en ey bel, et qu'en d'eu cela hurouste !*... Qu'il est beau et comme elle doit être heureuse !... »

Et plus d'une se prenait à envier le sort de la jeune épouse. Comme elles se trouvaient étrangement ces naïves fillettes, et comme leur sort était préférable, dans sa médiocrité, à l'existence fastueuse de la belle comtesse ! Elles ne se doutaient pas

qu'elle pût souffrir dans son âme et souffrir d'autant plus qu'il n'en fallait rien laisser paraître sur son visage. Elles ne se doutaient pas qu'en épousant ce gentilhomme, elle venait d'accomplir un héroïque mais pénible sacrifice dont son cœur gardait la profonde blessure, qu'elle venait d'immoler son amour à l'amour de l'obéissance et au respect de l'autorité paternelle. Ainsi juge le monde. Il ne voit que la surface des hommes et des choses ; et ces mots de *bonheur* et de *malheur* n'ont le plus souvent de réalité que dans les illusions ou les jugements erronés du vulgaire dont la courte vue s'arrête aux apparences. Combien d'angoisses secrètes, combien de brisements de cœur ignorés de la foule, tourmentent et minent les âmes que le monde croit heureuses. Nous l'avions laissée indécise, hésitante entre la volonté de son père et la voix secrète mais impérieuse de son cœur, jusqu'au moment où le terme fatal étant arrivé, il fallait se prononcer. Le devoir l'avait emporté sur l'amour.

Marguerite avait donné déjà son consentement et tout était fixé pour son mariage, quand la vicomtesse Louise de V\*\*\* était venue faire à son père, au nom de Robert, la demande de sa main. Le comte de P\*\*\* n'aurait pas hésité à donner sa fille à M. Robert de C\*\*\*, s'il eût connu plus tôt et les intentions de ce dernier et le secret penchant de sa fille pour lui. Mais quand la vicomtesse de V\*\*\* s'était présentée à lui, il était trop tard, et, n'ayant aucune raison de revenir sur ses précédents engagements et de retirer sa parole donnée, il l'avait chargée d'exprimer à M. Robert de C\*\*\* ses regrets de n'avoir pas connu plus tôt ses intentions dont il se sentait très-honoré et auxquelles il eût été heureux de satisfaire.

Le même jour, peut-être à la même heure, Robert de C\*\*\* entra chez les Carmes de Montpellier pour y faire son noviciat. Il venait demander à l'ombre du cloître de refroidir la lave ardente de son cœur encore tout brûlant d'un amour terrestre qu'il cherchait à éteindre. Déjà dans ses plus chères espérances, il avait dit un éternel adieu au monde et aux choses de la terre. Quand il fit connaître son projet inattendu, ses parents, ses proches, ses amis mirent tout en œuvre pour l'en détourner. Ce fut peine inutile. Il resta sourd à toutes leurs sollicitations. Et quand il eut goûté pendant quelques temps les charmes de la solitude et de la retraite, le bonheur que l'on trouve dans cette élévation continuelle de l'âme avec Dieu, il s'applaudit de sa résolution.

## VII.

Deux ans s'étaient écoulés depuis le mariage de Marguerite, et l'entrée de Robert au convent des Carmes de Montpellier, lorsqu'un jour un gentilhomme aux cheveux grisonnants, à la démarche noble et grave, vint frapper à la porte du convent et demanda à voir le frère X\*\*\* appelé dans le monde Robert de C\*\*\*. L'entrevue eut lieu, selon l'usage, au parloir. Le jeune carme ne fut pas peu surpris de reconnaître dans son noble visiteur, le comte de P\*\*\*, le père de Marguerite. Quel sujet pouvait l'amener dans cette maison de retraite et de prière ? Telle fut la question qu'il s'adressa mentalement. Le vieux comte le comprit, après les saluts d'usage, il lui dit :

—Ma visite a lieu de vous surprendre sans doute, et je le conçois sans peine. Le motif sérieux qui m'amène vous surprendra davantage encore et je l'aborde sans détours. Vous me pardonnerez de traiter, en ce lieu, et en votre présence, un sujet tout à fait profane.

Le jeune carme, de plus en plus étonné, s'inclina en signe d'assentiment.

—Vous savez, continua le comte, combien je regrette d'avoir appris trop tard votre inclination pour ma fille et son attachement pour vous ; car j'eusse été fier de lui voir porter votre nom et heureux de la savoir heureuse. Je n'ai jamais agi que pour son bonheur. Cette immense déception pour vous, dont j'ai été la cause bien involontaire, a été, dit-on, la cause déterminante de votre subite vocation, ce qui ne l'empêche pas, j'en suis convaincu, d'être sérieuse et vraie. Cependant, si vous voulez revenir sur votre décision, tout pourrait encore se réparer, le passé pourrait revivre pour vous, et le bonheur lui en offrir encore pour ma fille bien-aimée.

—Quoi ? Que voulez-vous dire ? interrompit brusquement le novice. Et le comte de M\*\*\* son mari ?...

—Vous ne saviez donc pas qu'il est mort ?

—Les vains bruits du monde expirent sur le seuil du monastère et n'arrivent pas jusqu'à nous, répondit gravement le carme.

—Eh bien ! Marguerite est veuve depuis un an, veuve à vingt ans !... Le comte de M\*\*\* est mort six mois après leur mariage. Pendant leur courte union, Marguerite a toujours été pour lui, douce, bonne, affectueuse, admirable de prévenance et de bonté. Dans sa maladie, elle l'a soigné elle-même avec un parfait dévouement et, à sa mort, elle l'a sincèrement pleuré. Voici un an qu'elle en porte le deuil. Et c'est hier que, pour la première fois, dans un entretien

confidentiel, elle m'a parlé de vous. Elle m'a raconté ce qu'elle n'avait jamais osé me dire jusqu'alors : votre première rencontre, le danger auquel elle avait échappé grâce à votre adresse, l'estime, l'admiration, le penchant qu'à partir de ce moment elle éprouva pour vous, admiration et penchant qui ne firent que croître en elle de jour en jour en apprenant votre vaillante conduite sur les champs de bataille, à Mentana, à Patay et au Mans. Puis, après avoir parlé si chaleureusement de son héros, elle ajouta bien bas : « Il n'a pas encore prononcé ses vœux !... » J'en savais assez. Cette simple éloquence du cœur m'avait frappé et délicieusement ému. Je lui promis de partir le lendemain matin pour Montpellier. Vous savez maintenant le sujet qui m'amène ; et me voici suppliant devant vous pour vous prier d'accepter, si vous en avez encore le désir, la main de ma fille que je vous offre de grand cœur. Son bonheur et le mien sont entre vos mains, réfléchissez et décidez de notre sort !

Pendant le récit du comte, le jeune novice s'était montré tour à tour joyeux, rêveur, grave et souriant. Il l'avait écouté avec la plus grande attention et le plus vif intérêt. Il semblait heureux et fier de la confiance qui venait de lui être faite. Par moments son visage avait paru radieux de bonheur, puis transfiguré par une austère gravité. Evidemment pendant ce récit, dans cette âme généreuse et enthousiaste une lutte s'était élevée, ardente et solennelle. D'une part, l'amour humain, le bonheur terrestre se présentait à lui avec toutes ses séductions les plus puissantes et les plus irrésistibles. Il se sentait encore libre ; il n'avait qu'à dire un mot, et l'objet de tous ses rêves d'hier, son idéal parfait de vertu et de beauté, sa Marguerite tant aimée et si digne de l'être, serait à lui demain. Son cœur épris, comme son imagination, se sentait entraîné vers ce cœur subitement offert à ses regards éblouis. Cependant dans son âme ravie une autre voix parlait, qui n'avait rien de la terre, voix plus haute, plus austère, suave et céleste. Cette voix mystérieuse lui disait que la vie de l'homme est un combat, une épreuve passagère, mais non le repos, que ses jours sont fugitifs comme l'ombre, plus prompts que la navette agile, plus rapides que le vaisseau qui fend les mers ; que son destin est pareil à la fleur fraîche éclosie, brillante au matin et qu'on foule aux pieds le soir ; que le vrai bonheur ne saurait être de ce monde, que cette fleur immortelle ne fleurit que dans les cieux ; qu'ici c'est le Calvaire, et là-haut le Thabor ; que la voie

du ciel est étroite et rude, et qu'on ne peut y arriver que par l'abnégation, le sacrifice, en se faisant violence à soi-même et ne remportant sur ses passions une victoire complète. Entre la voix de la terre qui lui promettait un court mais séduisant bonheur et cette voix du ciel qui lui garantissait un bonheur sans fin, entre l'amour humain avec tous ses charmes présents et l'amour divin avec son ineffable et mystique attrait, Robert hésita un instant !... Et quand le comte eut fini de parler et qu'il attendait sa réponse plein de confiance et de joie, le jeune carme resta muet.

C'était au tour du comte à s'étonner. Il commençait à trembler lorsque tout à coup, Robert, le novice, se rapprochant sans hésitation, s'écria, avec un visage empreint d'une majesté rayonnante et sereine :

« Oui, monsieur, j'ai aimé votre fille plus que tout au monde. Longtemps j'ai soupiré après le bonheur séduisant que vous venez de m'offrir. Voyant qu'il m'avait échappé, j'ai renoncé à cet amour passager pour un amour immortel. Il m'en a coûté beaucoup pour accomplir ce sacrifice ; mais depuis ce jour, j'ai senti s'opérer en moi comme une transformation merveilleuse et soudaine. Dans la retraite et le silence, j'ai appris à envisager les hommes et les choses sous un tout autre aspect. Ce que vous m'offrez à cette heure, c'est trop d'honneur et de bonheur pour cette terre, j'y renonce à jamais !... La blessure faite à mon cœur n'est point encore complètement fermée ; elle pourra saigner encore peut-être, n'importe ! Avec l'aide de Dieu je consumerai mon sacrifice ; je veux être à lui pour l'éternité !... »

Ces généreuses paroles résonnèrent comme un glas funèbre dans le cœur du pauvre vieillard : elles venaient de briser encore une fois et pour jamais les douces espérances de sa chère enfant. Il était loin de s'attendre à une pareille réponse ; mais ce refus si noble, si désintéressé fit grandir son admiration pour ce grand caractère et ce noble cœur. Et, surmontant son émotion qui lui arrachait des larmes de regret en songeant à sa fille bien-aimée, le vieux gentilhomme se leva, tendit la main au jeune prêtre et la serrant affectueusement, il lui dit :

— Allez ! Dieu nous soutiendra. Adieu !..

Et il n'en put dire davantage ; l'émotion étouffant sa voix.

— Adieu ! répondit le carme ému. Je prierai Dieu pour elle et pour vous, afin qu'il vous bénisse tous les deux. Au revoir ! là haut !...

Puis, quand la lourde porte du couvent se fut refermée sur le vieux comte qui étouffait

ses sanglots, un soupir profond s'entendit qui alla se perdre dans la profondeur des sombres corridors. C'était pour la terre le dernier cri d'un cœur épris de Dieu.

Marguerite versa d'abondantes larmes en apprenant son malheur. C'est en vain que son père, ses cousines essayèrent tour à tour de la consoler. Désormais, il n'y avait plus pour elle de bonheur sur la terre, et, enflammée par le noble exemple de celui qu'elle avait tant aimé, elle résolut, elle aussi, de se consacrer à Dieu. Seulement le temps n'était pas encore venu pour elle d'exécuter ce cher projet. Elle comprit qu'elle se devait avant tout à son vieux père et qu'elle ne pouvait le priver de sa seule consolation ni l'abandonner dans son isolement. Elle l'entoura de soins et d'affections, et, dans sa dernière maladie, elle le soigna comme eût fait une mère, préluant ainsi à la sublime mission qui l'attendait dans les hôpitaux ou sur les champs de bataille. Il y a un an que le comte de P\*\*\* a rendu sa belle âme à Dieu. Il est mort entre les bras de sa fille bien-aimée qui a eu la douloureuse consolation de lui fermer les yeux. Aujourd'hui, Marguerite qu'aucun lien ne retenait plus dans le monde, a revêtu l'habit des Sœurs de charité. Elle garde en son cœur la dernière parole que son cher Robert adressait à son père en le quittant : « Nous nous reverrons au ciel !... » C'est là, en effet, que Dieu réunira pour l'éternité ces deux grands cœurs qu'il n'a pas voulu unir ici-bas.

JOSEPH BERNARD.

### Pensées.

Après la bonté de Dieu, il n'y a rien de si patient, de si difficile à laisser, de si facile à rappeler que la bonté d'une mère.

Il faut mettre bien du temps à juger ceux à qui on se lie, pour ne contracter que des liaisons de longue durée.

La plupart des hommes emploient la première partie de leur vie à rendre l'autre misérable.

Ce n'est pas la tête qu'il faut porter haut, c'est le cœur.

### La Croix, l'Épée et la Charrue.

Voilà les trois symboles du peuple canadien.

La *croix* est le signe du salut ; l'*épée*, celui du pouvoir ; la *charrue* celui du travail du sol.

Ces trois symboles représentent trois nécessités : 1<sup>o</sup> celle de se sauver ; 2<sup>o</sup> de se protéger ; 3<sup>o</sup> de se sustenter.

C'est donc une *trinité* de moyens qui se résume en une *unité* de salut.

Tous ces instruments sont construits sur le même modèle :

La croix étend ses bras dans l'air au-dessus de l'homme pour lui indiquer le ciel ;

L'épée faite en croix, se place au côté de l'homme pour le protéger.

Le soc de la charrue, aussi façonné en croix, déchire la terre sous les pas de l'homme pour lui assurer son existence.

Ces trois symboles correspondent aux trois vertus célestes de *Foi*, d'*Espérance* et de *Charité*.

Toute la religion est là.

Par la croix, l'on s'élève au ciel ; par l'épée, l'on défend sa vie ; par la charrue, l'on assure son bien-être.

Le sang du Juste, en coulant sur la croix, a sauvé le monde ;

Le sang justement répandu sauve un peuple ;

La rosée, descendue sur le sillon du laboureur, fertilité le sol.

Ainsi la croix est l'instrument type ; l'épée et la charrue en sont de vrais modèles.

Dieu, qui aime le peuple canadien-français à cause de sa *foi*, de sa loyauté et de son *amour du sol* lui a assuré le salut par la croix, la protection par l'épée et l'abondance par la charrue.

Oni, notre origine a été protégée par la croix ; notre passé, par l'épée ; que la charrue assure notre avenir.

Soyons donc, Français de ce pays ou frères de l'exil, ce que nos pères ont été : *apôtres, soldats et laboureurs*.

Voilà les conditions essentielles de notre avenir et de notre prospérité sur la terre d'Amérique.

CHS. THIBAUT.

## Galerie Nationale.

## Biographie

DE

## MGR. J. O. PLESSIS,

11<sup>e</sup> EVÊQUE DE QUÉBEC.

I.

Ayant entrepris d'écrire la vie des hommes qui ont le plus honoré le nom canadien par la grandeur du caractère et de l'intelligence, je ne pouvais m'empêcher de parler de Mgr Plessis. Dessinons, en quelques coups de crayon, cette noble figure dont l'éclat illumine les plus belles pages de notre histoire religieuse et nationale.

Au moment où la Nouvelle-France passait, après une lutte héroïque et désespérée, sous la domination anglaise, la Providence, qui veillait sur ses destinées, faisait naître à Montréal, dans une humble et pieuse famille, un enfant de prédilection que l'Église baptisait sous le nom de Joseph-Octave Plessis. Son père, sieur Joseph Plessis, et sa mère, Louise Ménard, avaient une grande réputation de foi, de vertu et de probité. Ils accueillirent avec joie la naissance de cet enfant<sup>(1)</sup> dont ils résolurent de faire, à tout prix, un bon chrétien et un bon citoyen. Ils virent bientôt avec bonheur que leurs peines ne seraient pas perdues. Joseph-Octave était doué d'une belle intelligence et du caractère le plus heureux.

Après quelques mois passés dans l'école paroissiale du célèbre père Lucette, il entra

à l'école latine que monsieur Curateau ouvrit d'abord à la Longue-Pointe et continua au château Vandrenil, dans la ville de Montréal. Cette école devint plus tard le collège de Montréal, où la jeunesse fait sans bruit et sans éclat de si fortes études. Mais à cette époque, l'école de M. Curateau, la principale maison d'éducation de Montréal, avait des proportions très-modestes : on y enseignait bien les belles-lettres, mais on n'allait pas plus loin ; la rhétorique était la colonne d'Hercule qu'on ne pouvait dépasser. Ceux qui désiraient terminer leurs études étaient forcés d'aller au petit séminaire de Québec.

Or, aller à Québec en ce temps-là n'était pas chose facile et agréable comme aujourd'hui ; on ne s'endormait pas, le soir, à Montréal, à bord d'un de ces palais flottants qui sillonnent maintenant le St-Laurent,

pour se réveiller à l'ombre du cap Diamant. C'était l'époque paisible où les goëlettes et les calèches d'heureuse mémoire se disputaient seules les faveurs publiques. On partait quelquefois de Québec, le vingt-cinq juillet, et on arrivait à Montréal vers le premier septembre, cinq semaines après ; souvent, lorsque les élèves dont les parents demeuraient à Montréal, mettaient le pied sur le seuil de la maison paternelle, leur vacance était finie ; ils



Mgr. J. O. PLESSIS.

l'avaient passée en goëlette.

« Bien différente était la voie de terre, dit le savant abbé Ferland, pour les vigoureux gaillards qui préféraient la suivre. Réunis dans la chapelle du Séminaire, les voyageurs saluaient par un cantique la protectrice des pèlerins ; puis la bande joyeuse défilait : elle poussait un cri d'adieu au milieu de la grande cour, et comme une volée d'outardes, se dirigeait vers l'ouest, qui pour elle renfermait la terre promise. »

Lorsque le jeune Plessis eut appris tout ce que le bon M. Curateau pouvait lui enseigner, il refusa d'aller continuer ses études à Québec et manifesta le désir de rester à la maison paternelle. Nous croyons devoir détacher ici une des jolies pages de M. Ferland.

(1) Il naquit à Montréal le 2 Mars 1762. (Note de la rédaction de la *Lyre d'Or*.)



« Monsieur Joseph Plessis, à qui l'étudiant communiqua son projet, ne voulut point forcer les inclinations de son fils ; mais d'un autre côté, il comprenait qu'il ne fallait pas compromettre l'avenir de ses enfants en se prêtant à leurs fantaisies. Il était père comme on l'était alors, c'est-à-dire le chef de la famille. Tout en se rendant aux justes demandes de son fils, il aurait cru manquer à son devoir s'il se fût laissé guider par des projets éphémères. « C'est bien, Joseph, » répondit-il au jeune homme : « demain vous quitterez le capot d'écolier ; vous prendrez le tablier et vous descendrez avec moi à la forge. Quand vous voudrez reprendre vos études, vous m'en avertirez. » Ce n'était pas précisément la réponse qu'attendait l'écolier ; mais il fallait se soumettre, car, suivant une expression, la parole de son père était *une parole de roi.* »

« Le jour suivant, Joseph Octave Plessis maniait le soufflet et frappait l'enclume ! Les heures semblaient longues au nouvel ouvrier peu accoutumé aux travaux manuels ; en effet, pour un étudiant qui se sentait plus de force dans l'intelligence que dans les poignets, l'épreuve était fort dure. Néanmoins, pendant toute une semaine, il tint ferme contre la fatigue du corps et surtout contre l'ennui de l'esprit, qui se trouvait privé de sa nourriture habituelle.

« Il fallut enfin céder sous le poids de la lassitude et du dégoût ; avec l'assentiment de son père, le jeune Plessis déposa le tablier, reprit l'habit d'écolier, et, dans l'automne de 1780, partit avec son frère pour aller terminer ses études au petit séminaire de Québec. »

Le 29 novembre 1786, un beau jeune homme de vingt-trois ans, pieusement agenouillé au pied des autels, se dévouait au service de Dieu et de la Religion. Déjà il avait enseigné les belles-lettres et la rhétorique pendant plusieurs années au collège de Montréal avec un grand succès, et il avait été jugé digne d'être le secrétaire de Mgr Briand, qui avait pour lui la plus grande estime.

Ses talents et ses vertus lui avaient déjà fait une grande réputation dans le clergé et parmi les fidèles, et le faisaient considérer comme une des gloires futures de l'Église du Canada.

Aussi, une foule nombreuse se pressait autour du sanctuaire de la cathédrale pour assister à l'ordination du jeune lévite. On admirait ses traits nobles et distingués, son attitude digne et modeste, sa physionomie remarquable.

Avec quelle joie l'illustre évêque, dont il avait été l'ami, le confident et le digne élève, recevait ses vœux et lui conférait les sublimes pouvoirs du sacerdoce ! Avec quel bonheur il entrevit dans l'avenir tous les bienfaits que cette belle vocation allait procurer au troupeau confié à ses soins !

Il y a dans l'ordination d'un prêtre quelque chose qui élève l'âme et l'impressionne vivement !

Un jeune homme est arrivé au terme de ses études, au but désiré dont la pensée a tant de fois soutenu son courage défaillant ; il lui faut choisir la destinée qui convient le mieux à ses goûts, à ses aptitudes, au développement de ses talents et de ses connaissances ; il est sur le seuil de la vie réelle.

Deux routes s'offrent à lui. L'une lui apparaît pleine d'enchantements et de joissances, jonchée de fleurs, chargée de parfums ; il voit les honneurs, la richesse et la gloire réservés au talent, il entend les applaudissements qui l'accueillent à son passage ; des hommes puissants lui tendent la main et lui offrent de l'enrôler sous leur drapeau.

L'autre est semée de pierres aigües, bordée de ronces et d'épines ; il ne peut faire un pas sans s'écorcher les pieds ; il entend des cris de douleur : ce sont des femmes en pleurs, des moribonds à la figure cadavérique, au regard éteint, des mendiants couverts de haillons qui lui demandent des secours et des consolations ; il ne voit partout que tombes, emblèmes de tristesse, de désolation et de souffrance.

D'un côté c'est la vie, la liberté, la joie et les plaisirs, la réalisation de tous les rêves qui l'ont bercé depuis son enfance ; c'est le printemps avec sa verdure, son soleil, ses fleurs, ses harmonies, sa brise parfumée, ses joyeux murmures. De l'autre côté, c'est l'esclavage du cœur et de la pensée, les humiliations, la contrainte, le sacrifice, la mort à tous les entraînements, à toutes les séductions de la nature ; c'est l'automne avec ses sombres nuages, ses arbres dépouillés, son manteau funèbre, ses frimas et ses tempêtes.

Et ce jeune homme, il est dans toute la vigueur de l'âge, dans le bouillonnement de toutes les passions, l'épanouissement de la jeunesse, de la santé et des sentiments les plus puissants et les plus féconds de l'humanité, dans les exaltations d'une imagination surexcitée par les mirages trompeurs de l'horizon et les séductions de l'inconnu !

Une lutte terrible se livre dans son âme, tout son être est bouleversé. Il prie, se recueille et réfléchit, mesure le temps avec l'éternité, le ciel avec la terre, et un jour,

après une lutte pleine d'angoisses, après avoir écarté bien souvent de ses lèvres la coupe du sacrifice, il marche à l'autel, s'y prosterne la face contre terre, et se relève prêtre.

A quarante ans, à l'âge du désenchantement et des déceptions, lorsque l'âme fatiguée peut apprécier à leur juste valeur les choses de ce monde, ce sacrifice ne serait pas aussi méritoire ; mais à vingt-trois ans, il est admirable et prouve éloquemment la divinité de la religion qui le produit depuis dix-huit siècles.

On me pardonnera de m'être arrêté un instant sur le bord de mon chemin pour jeter une fleur sur l'autel du sacrifice sacerdotal.

Ce tableau, qui pourrait paraître chargé dans certains cas, ne l'est pas à l'occasion de Joseph-Octave Plessis. Il n'y a pas de doute que le monde lui aurait assuré l'avenir le plus brillant, et qu'il serait devenu l'égal des Bédard, des Vallières et des Papineau, sinon leur supérieur.

Voyons ce qu'il a été dans l'Eglise.

## II.

Lorsque le jeune Plessis fut fait prêtre, Mgr D'Esgly venait de remplacer Mgr Briand comme évêque de Québec et s'était adjoint Mgr Hubert, qu'il chargea spécialement de l'administration diocésaine. Mgr Hubert le choisit pour son secrétaire et ne craignit pas de faire partager à ce jeune prêtre de vingt-trois ans les labeurs et la responsabilité de sa position. On peut dire même que M. Plessis commença dès lors à remplir les fonctions de coadjuteur, tant ses conseils exerçaient d'empire sur les délibérations et les actes de son évêque.

En 1792, il fut chargé de remplacer, dans l'importante cure de Québec, M. David-Augustin Hubert, qui venait de se noyer en traversant de Québec à l'île d'Orléans, victime de son zèle apostolique.

En 1797, Mgr Denault, successeur de Mgr Hubert, le nommait son grand-vicaire et annonçait avec bonheur qu'il avait choisi le jeune curé de Québec pour être son coadjuteur. Le clergé et les fidèles applaudirent à ce choix qui assurait à l'Eglise un chef capable de la gouverner dans les circonstances les plus critiques. Il avait déjà fait ses preuves et donné l'idée de ce qu'il serait en face de la persécution. Aussi le fanatisme protestant, qui commençait à s'agiter, crut devoir protester contre ce choix dangereux pour ses desseins. Le général Prescott, alors

gouverneur de la province, finit cependant par se rendre aux vœux de l'opinion publique.

Mais Rome était alors désolée. Pie VI, ayant déplu au grand conquérant qui faisait trembler l'univers, avait été enlevé du Vatican et jeté dans l'exil. La bulle qui ratifiait le choix de l'évêque et de la population du Canada n'arriva qu'en 1800.

Le vingt-cinq janvier 1801 fut un jour de joie pour les fidèles de la province de Québec. Joseph-Octave Plessis était sacré évêque en présence du gouverneur, des personnages les plus distingués du pays et d'une foule immense accourue de tous côtés pour assister à cette fête splendide et relever le triomphe du prêtre bien-aimé dont le nom était gravé dans tous les cœurs.

Le 27 Janvier 1806 il montait sur le siège épiscopal de Québec, devenu vacant par la mort de Mgr Denault.

Comme tous les hommes providentiels, il arrivait dans le temps où la population française et catholique du Canada avait besoin de fortes têtes et de grands cœurs pour la défendre et la protéger. C'était l'époque où des ennemis puissants travaillaient à ressusciter des projets déjà tramés plus d'une fois contre l'existence d'une nationalité et d'une religion qu'ils détestaient.

La révolution américaine était venue à propos au secours des Canadiens-Français ; en face du soulèvement de ses colonies, l'Angleterre avait commis le danger de mécontenter des hommes dont elle avait besoin pour défendre sa puissance en Amérique. Mais, une fois le danger disparu, l'oligarchie fanatique qui inspirait le gouvernement du Canada, avait recommencé ses persécutions.

Supprimer les liens des Jésuites et du Séminaire de Montréal ; organiser par tout le pays un système exclusif d'éducation protestante ; soumettre la nomination des prêtres, l'érection des paroisses et l'exercice de la religion catholique à la suprématie royale et au bon plaisir des gouverneurs, furent les principaux articles du programme qu'elle chercha à faire triompher en Angleterre. Les Ryland, les Mountain et les Sewell prédisaient que l'exécution de ce programme détruirait, dans l'espace de dix ans, le catholicisme en Canada.

Mgr Plessis prit les rênes du pouvoir ecclésiastique dans ces circonstances difficiles. Il hésita, un instant, en face d'une situation qui lui imposait une si grande responsabilité ; mais son courage et son intelligence étaient à la hauteur des événements ; il entreprit la

lutte. Elle fut longue, cette lutte, et elle fut rude aussi, sous Craig surtout, ce gouverneur de sinistre mémoire, dont l'administration arbitraire porte dans l'histoire le nom de *règne de la terreur*.

Pendant que Sir James Craig et la faction qui l'inspirait cherchaient à mettre dans l'esclavage la chambre d'assemblée, faisaient saisir les presses du *Canadien* et lançaient des mandats d'arrestation contre les Canadiens-Français les plus influents, ils travaillaient avec une égale ardeur à miner l'influence du clergé. Ruses, artifices, séductions, menaces et violences, tout fut mis en œuvre pour vaincre la persistance de l'évêque et lui arracher des concessions.

Lorsque Mgr Plessis était arrivé à l'épiscopat, on avait fait des efforts énergiques mais inutiles pour l'empêcher de prêter serment d'allégeance en sa qualité d'évêque catholique de Québec. Le digne prélat ayant pris ce titre plus tard, dans un mandement où il demandait des prières pour le souverain Pontife Pie VII, alors prisonnier à Savone, une tempête terrible éclata et on résolut de porter un coup décisif.

Le fameux Ryland partit pour l'Angleterre, en 1810, muni des instructions du gouverneur et porteur d'un mémoire violent dans lequel on suggérait de traduire Mgr Plessis devant les tribunaux criminels du pays et on indiquait les moyens d'en finir avec une religion et une nationalité odieuses à la bureaucratie anglaise.

Comme on le sait, on était moins fanatique ou du moins plus prudent en Angleterre; on loua la loyauté et l'énergie du gouverneur et de sa clique, mais on les pria d'attendre et d'espérer.

Les États-Unis devaient être pour nous une occasion de salut, en 1812, comme ils l'avaient été en 1775 : on allait avoir besoin de nous, il fallait nous ménager.

Craig était parti, laissant une mémoire détestée et la nationalité qu'il avait voulu détruire devint plus forte et plus confiante que jamais.

Sir George Prevost était arrivé, chargé d'une mission de paix et de conciliation. Résolu de se gagner les bonnes grâces du clergé, il eut plusieurs entrevues avec Mgr Plessis, lui fit des promesses séduisantes pour l'engager à faire des concessions, et lui demanda un mémoire contenant ses idées et ses principes.

L'illustre évêque fit ce mémoire qu'il commença par ces paroles remarquables :

« Je suis obligé de déclarer d'avance qu'aucune offre temporelle ne me ferait renoncer à aucune partie de ma juridiction

« spirituelle. Elle n'est pas à moi ; je la tiens de l'Eglise comme un dépôt qu'il ne m'est nullement permis de dissiper et dont il faut que je rende compte. »

Les adversaires de Mgr Plessis cherchaient leurs armes et leur force dans les articles du traité de 1763 et de 1774, qui nous accordaient le libre exercice de la religion sans préjudice aux lois d'Angleterre et à la suprématie royale. S'appuyant sur cette réserve, ils prétendaient que la nomination des prêtres et des évêques appartenait au roi d'Angleterre, et que toute interprétation contraire était une atteinte portée à sa suprématie.

Mgr Plessis revendiqua avec beaucoup de talent et d'énergie les libertés de l'Eglise catholique ; démontra que depuis la conquête on avait reconnu la juridiction des évêques catholiques et leurs titres ; que le traité de Paris ayant accordé aux habitants du Canada le libre exercice de leur religion, avait par là même admis l'existence légale des prêtres et des évêques nécessaires à cet exercice, et que l'Eglise devait être guidée par l'ancien droit, suivant lequel l'évêque était élu par le clergé et confirmé par le métropolitain ou par le pape, sous le bon plaisir du souverain.

Mgr Plessis eut bientôt le bonheur de voir ses généreux efforts couronnés de succès.

La guerre avait éclaté entre l'Angleterre et les États-Unis. L'évêque de Québec lança un mandement patriotique et entraînant pour exciter la loyauté et l'esprit guerrier de la population ; les Canadiens-Français prirent les armes avec enthousiasme et contribuèrent par leurs glorieux exploits à repousser l'invasion. L'Angleterre crut qu'après tout, elle méritait des égards, cette brave population qui venait de verser si généreusement son sang pour elle, et qu'une religion si loyale méritait d'être respectée.

Mgr Plessis recevait bientôt des lettres qui reconnaissaient son titre et sa juridiction d'évêque catholique de Québec, et lui accordaient des appointements de mille louis par année avec un siège dans le conseil législatif ; et plus tard, il voyait se réaliser une idée qu'il avait caressée et cherché à faire prévaloir depuis bien des années.

Toute l'Amérique anglaise, depuis l'île ou Cap Breton jusqu'au territoire du Nord-Ouest, ne formait alors qu'un vaste diocèse soumis à la juridiction de l'évêque de Québec. Démembrer cette vaste contrée et en former plusieurs diocèses lui paraissait une chose nécessaire au progrès de la religion et à la propagation de la foi.

Déjà il avait, le premier, fait arborer la croix dans ce vaste territoire de la Rivière-Rouge dont l'avenir se forme depuis quelques années au milieu d'événements si étonnants, et, dans le Haut-Canada comme dans les Provinces du golfe, il avait semé les œuvres de son zèle et de son dévouement apostolique.

En 1818, le gouvernement anglais céda à ses instances, et le Saint-Siège était heureux de lui décerner la récompense de ses travaux : l'Eglise du Canada était définitivement organisée et constituée sur des fondements solides et dignes d'elle.

Mgr Plessis était nommé archevêque de Québec ; les districts de Québec, des Trois-Rivières et de Gaspé étaient placés sous sa juridiction immédiate, et le reste de l'Amérique anglaise formait quatre grandes divisions dont chacune recevait un évêque suffragant et auxiliaire. On donnait à Mgr McEachern le Nouveau-Brunswick, les Îles du Prince-Edouard et de la Magdeleine ; à Mgr McDonald, le Haut-Canada ; à Mgr Provencher, le territoire du Nord-Ouest, et à Mgr Lartigue, le siège épiscopal de Montréal.

À côté de la grande œuvre de l'émancipation de l'Eglise du Canada, Mgr Plessis en poursuivait une autre avec non moins de zèle et de succès : c'est celle de l'éducation. Il avait compris que le meilleur moyen d'assurer l'avenir de la religion et de la patrie était de leur préparer des défenseurs instruits et habiles. Les efforts de ceux qui avaient voulu briser nos destinées avaient rendu cette tâche difficile. La chambre d'assemblée avait, dans un moment d'aveuglement, établi, en 1801, "l'Institution royale," loi inique destinée à anglifier le pays en le couvrant d'écoles protestantes. Les enfants n'y allaient pas, et ils restaient sans éducation.

Fonder des écoles et des collèges et faire disparaître cette loi injuste furent deux des grands objets de sa vie. Il trouva, pour réaliser la première partie de ce programme, des prêtres admirables dont le dévouement et les sacrifices jetèrent à Nicolet et à St-Hyacinthe les fondements de ces deux brillantes maisons d'éducation qui nous ont fait tant de bien. Lui-même ne recula devant aucun sacrifice ; lorsqu'il trouvait dans une famille pauvre un enfant remarquable, il était heureux de se charger de son éducation. C'est à ce dévouement que nous devons quelques-uns de nos prêtres et de nos hommes les plus distingués, entre autres l'illustre Vallières. Il eut plus de difficulté à accomplir l'autre partie de sa tâche.

La législature du Bas-Canada avait passé,

en 1828, une loi équitable dans le but de favoriser l'établissement d'écoles catholiques, et cette loi avait été réservée à la sanction royale. Mgr Plessis mit tout en œuvre pour la faire adopter par le gouvernement anglais ; ses correspondances avec Lord Bathurst à ce sujet font foi de son habileté et de son énergie. Il lui fut donné de voir, avant de mourir, le triomphe des idées pour lesquelles il avait lutté pendant quinze ans ; il voyait disparaître, en 1824, cette grande injustice qui obligeait le Bas-Canada de soutenir une institution destinée à l'anglifier ; les fabriques obtenaient le droit de posséder des écoles paroissiales ou communes.

### III.

J'ai dit qu'il avait été nommé au conseil législatif en 1818. Il se montra, là comme partout ailleurs, le défenseur ardent des droits religieux et civils de ses compatriotes, et plus d'une fois l'autorité de sa parole fit avorter les projets injustes de cette assemblée de *vieillards malfaisants*.

L'histoire dit qu'il fut aussi bon Canadien-Français que bon Evêque, et que les concessions religieuses qu'on lui fit afin de lui arracher en retour des concessions politiques, le trouvèrent ferme, inébranlable sous le drapeau des Bédard et des Papineau. Lorsqu'en 1822, l'Angleterre, cédant aux instances de nos ennemis acharnés, voulut nous imposer, sans nous consulter, cet infâme projet d'union avec le Haut-Canada, dont l'objet était l'extinction de notre nationalité, quelle fut la voix puissante qui protesta avec plus de force contre cet acte inique ? Ce fut celle de Mgr Plessis. Cette voix retentit dans toute sa puissance aux oreilles des Lymburner, des Sherbrooke, des Bright et des Poynter, ces amis sincères des Canadiens-Français, pour stimuler leur zèle en notre faveur. Et c'est dans cette circonstance qu'il écrivait à l'hon. Louis-Joseph Papineau, que le Bas-Canada avait député en Angleterre, une lettre d'encouragement et d'éloges qui les honore tous deux. Plus d'une fois ces deux grands hommes, les deux plus brillantes illustrations de l'époque où ils vécurent, s'entendirent et se prêtèrent un secours mutuel pour faire triompher le Bas-Canada dont ils étaient les chefs reconnus et vénérés. Ils réussirent encore, dans cette occasion, à éloigner du ciel de leur pays le nuage qui le menaçait : puisse la patrie leur en garder une reconnaissance éternelle !

Mais cette vie si belle, si pleine de mérites devait s'user et finir comme tout ce qui est

humain. Lorsque le fils de l'humble forgeron de Montréal, devenu l'un des plus grands évêques et des hommes les plus illustres de son pays, fut arrivé à l'âge de soixante et deux ans, Dieu trouva qu'il était temps de lui décerner la récompense de ses travaux et de ses vertus ; il l'appela à lui, le quatre décembre mil huit cent vingt-cinq. (2).

La nation désolée s'inclina sur cette tombe auguste ; grands et petits, riches et pauvres vinrent y déposer le tribut de leur douleur et de leur respect ; on aurait dit que le ciel de la patrie, devenu triste et sombre, avait perdu son astre le plus brillant. A Londres comme à Rome, dans les rangs les plus élevés de la société, sur les marches même du trône, on vit éclater les sympathies les plus nobles. Ceux que le grand évêque avaient le plus ardemment combattus pendant sa vie ne purent s'empêcher de joindre leur voix à ce concert unanime d'éloges et d'admiration.

Quelques mots suffisent pour compléter ma tâche.

Mgr Plessis n'était pas grand, mais il était gros, robuste et vigoureux ; il avait une tête forte et belle, solidement posée sur de larges épaules ; un front élevé, remarquable par la noblesse, l'élégance et la hardiesse des lignes ; des yeux magnifiques, au regard vif, distingué et pénétrant qui semblait capable de lire au fond de la mer comme au fond des âmes ; la bouche ferme, un peu soulevée, avait tous les indices de l'énergie et de la bienveillance ; sa physionomie était illuminée des rayons les plus brillants des charmes de l'esprit et des qualités du cœur. Son extérieur imposait à tous le respect, la confiance et l'admiration.

C'était une noble nature ; l'amour de Dieu et de la patrie, la charité, la générosité et la douceur s'y mêlaient à la vivacité, à l'enjouement et à la gaieté la plus attrayante. Ajoutons à cela un esprit fin, délicat, admirablement cultivé, une mémoire étonnante, un jugement profond, solide comme le roc, une vie pure exclusivement occupée de la

(2.) Mgr. Plessis fut inhumé le 7 avec tous les honneurs religieux et civils. Les troupes de la garnison formaient une double haie sur le passage du convoi que suivait Lord Dalhousie avec son état major et tous les dignitaires de la colonie. Son cercueil fut placé dans le sanctuaire de la cathédrale au lieu où l'on chante l'Évangile. Son Cœur fut déposé, le 14 du même mois, dans le mur d'une des chapelles de l'église St. Roch, et un monument de marbre fut élevé auprès de ce lieu. Un marbre tumulaire a aussi été placé le 2 décembre 1833 dans le sanctuaire de la cathédrale auprès de la tombe, suivant que le constate Bibaud, jeune, dans son *Dictionnaire historique*.—(Note de la rédaction de la *Lyre d'Or*.)

gloire de Dieu et du bonheur des autres ; — et l'on comprendra le prestige et l'influence de cet homme, l'amitié et l'admiration qu'il inspirait à ses compatriotes comme aux étrangers. C'était l'idéal de la perfection à laquelle l'homme peut arriver par les splendeurs de l'intelligence unies aux grandeurs de la véritable vertu et aux fécondes inspirations de la religion bien comprise.

Mgr Plessis n'était pas ce qu'on appelle un homme d'imagination et de sentiment ; on ne voit pas dans les sermons ou discours qui nous sont restés de lui ces entraînements et ces mouvements spontanés qui enlèvent un auditoire ; c'était plutôt un homme d'esprit, de bon sens et de jugement, un philosophe, un administrateur remarquable et un diplomate habile. Les personnages distingués du Canada et d'Angleterre, devant lesquels il plaida pendant tant d'années la cause de ses compatriotes et de son église, étaient étonnés de la sagacité, de la largeur de ses vues, de la profondeur et de la libéralité de ses convictions et de l'habileté avec laquelle il savait s'emparer de leur sympathie. C'était bien l'homme qu'il fallait pour agir sur ces esprits fiers, subtils et prévenus, pour les forcer de respecter une religion et une nationalité si bien représentées. Tous les gouverneurs qui eurent des rapports avec lui, avouaient qu'ils avaient rencontré dans l'évêque Plessis un esprit supérieur et un grand caractère, un homme capable de leur tenir tête.

Sa conversation vive, animée, semée de traits piquants, d'anecdotes plaisantes, était recherchée des hommes d'esprit. Les choses ridicules lui causaient, même dans les circonstances les plus solennelles, des excès de gaieté qu'il ne pouvait réprimer. Plus d'une fois, on l'a vu dans la chaire ou à l'autel, s'arrêter tout court et faire les plus grands efforts pour réprimer une malheureuse envie de rire provoquée par une peinture grotesque, un incident bizarre. Plein de bonté et de déférence pour ses prêtres et les jeunes ecclésiastiques, il prenait souvent plaisir à les taquiner et à les railler avec une familiarité agréable.

Le Rév. M. Mignault, ancien curé de Chambly, dont tout le monde garde un si bon souvenir, avait été son secrétaire. Lorsqu'il fut obligé de faire son premier sermon, à la cathédrale de Québec, il exprima à Mgr Plessis son anxiété. "Marche, marche, lui dit l'évêque, dis-toi en montant que tu es le moins fin de la bande." Le jeune prêtre monta dans la chaire et s'acquitta de sa tâche avec succès : "Eh ! bien, lui dit Monseigneur après le sermon, le diable a-t-il

trouvé moyen de te dire que tu étais le plus fin ?”

Versé dans la littérature, l'histoire et la philosophie, il avait l'esprit orné des plus riches connaissances et son heureuse mémoire lui rappelait les pages qui l'avaient le plus frappé dix et vingt ans après qu'il les avait lues.

Il n'y a qu'une chose qu'il ne put jamais apprendre parfaitement, malgré ses efforts, c'est l'anglais. Il prenait plaisir à raconter lui-même ce qui lui était arrivé un jour. Une irlandaise était venue le consulter et lui avait exposé son affaire avec la faconde et l'entrain qui caractérisent les enfants de la verte Erin, les femmes surtout. Mgr Plessis lui répondit en anglais, et il y avait déjà plusieurs minutes qu'il parlait, lorsque la pauvre femme lui dit, toute confuse, qu'elle ne comprenait pas le français.

Combien de pages il me faudrait maintenant pour rendre un digne hommage à ses vertus sacerdotales, à son zèle admirable pour le salut des âmes et à ses généreux efforts pour faire fleurir dans sa patrie bien-aimée la foi et les vertus qui font la force et la grandeur des nations, pour dire avec quel soin il travailla afin d'atteindre ce but sublime, à donner à ses prêtres la sagesse et le dévouement qu'il possédait lui-même à un si haut degré !

Pour donner une idée de la douce influence qu'il devait exercer sur son clergé, je ne puis mieux faire que de citer une belle parole qu'on peut regarder comme l'expression des sentiments du pays tout entier.

“ Si j'avais offensé cet homme-là, ” disait un jour M. Painchaud, fondateur du Collège St-Anne, je consentirais à me traîner sur les genoux, depuis mon presbytère jusqu'à Québec, pour lui demander pardon.”

La vie de Monseigneur Plessis est pleine de grands enseignements.

À ceux qui nient ou méconnaissent les services rendus par la religion au Canada, elle offre un sujet de méditations profitables, et au clergé lui-même, elle présente des exemples salutaires de prudence, d'énergie et de patriotisme. Elle a réalisé, cette vie sublime, le problème difficile de rendre à Dieu ce qui est à Dieu, à César ce qui est à César, et à la Patrie ce qui est à la patrie. Mgr Plessis aura le mérite éternel d'avoir conduit sûrement la barque qui portait les destinées de l'Église du Canada, au plus fort de la tempête, lorsqu'une main trop nerveuse ou inexpérimentée aurait pu la jeter sur les écueils, et d'avoir ouvert au catholicisme dans l'Amérique du Nord, les vastes hori-

zons qu'il parcourt si glorieusement. Il aura aussi l'honneur d'avoir compris que la mission civilisatrice de la Nouvelle-France devait se poursuivre, comme autrefois, par l'alliance et la protection mutuelle de la religion et de la patrie, de la foi et du patriotisme, et que plus la confiance du peuple dans son clergé est grande, plus la conduite de celui-ci doit être sage, prudente et nationale. Instruit par l'expérience des siècles, il savait, sans doute, que le jour où le peuple canadien regretterait d'avoir mis ses destinées entre les mains de ses prêtres, serait un jour fatal pour son pays et la religion.

Il a indiqué au clergé catholique la voie lumineuse qu'il doit suivre pour conserver et propager dans un pays où l'indépendance de la pensée est si grande et l'erreur si facile, une religion d'amour et de charité sortie des entrailles d'un Dieu et fécondée dans le sang des martyrs. Aussi, tant que le clergé marchera à la lumière de cette grande existence, la croix plantée sur les bords du St-Laurent par Jacques Cartier sera le signe de salut et le plus glorieux symbole de la nationalité canadienne-française.

L. O. DAVID.

---

### Pensées.

La lecture des maximes de morale plaît généralement à l'esprit ; mais on ne s'en fait l'application qu'après l'expérience, et alors il est souvent trop tard.

Un défaut qui empêche les hommes d'agir, c'est de ne sentir pas de quoi ils sont capables.

Saisis l'instant qui fuit ; l'éternité repose sur l'aile d'une heure.

La pensée de l'éternité surpasse trop l'intelligence humaine, pour être d'un autre que de l'Éternel lui-même.

Descendre souvent dans son propre cœur, c'est vouloir sérieusement réparer ses pertes.

## Tribune Sacrée.

### Nécessité de défendre

LA

## VERITE CATHOLIQUE.

Si nous voulons défendre la vérité catholique, il faut la défendre telle que le Pape l'enseigne, non telle que les Puissances du moment la voudraient. Peu importe que l'on mécontente ou un parti, ou un peuple, ou un siècle? ni rois, ni peuple, ni siècle n'ont de concessions à lui demander. Elle est ce qu'elle est. Ceux qui la repoussent périront; ceux qui la déguisent l'outragent. Comme ils rougissent d'elle, elle rougit d'eux, elle refuse leur humiliant secours. Elle ne se met pas aux voix, elle se passe des majorités, sans les leurrer et sans les posséder, elle les gouverne pour leur salut. Le monde subit avec rage l'ascendant d'un petit nombre de fidèles, rangés autour de la vérité qu'il maudit. Que de fois, savamment travaillé par les ferments du doute, le monde s'est soulevé contre la vérité dans le dessein de l'écraser enfin, et de l'annéantir! Il n'a tué que des hommes. Chaque fois la vérité est sortie plus brillante de ce bain d'injures et de sang; et le Pontife Romain, l'homme en qui la vérité ne peut défaillir, élève sa voix et répand sur les ruines du monde la parole qui réparera tout.

Que dit-il alors? Rien de nouveau. Il pardonne comme il a toujours pardonné; il enseigne ce qu'il a toujours enseigné. Il répète ce que Pierre et Paul ont dit à César et à Rome, ce que les martyrs ont confessé dans les supplices, ce que les pères et les docteurs ont appris à toute les nations, ce que les missionnaires portent également à la barbarie sauvage et à la barbarie civilisée: la vérité qui a été repoussée partout et toujours a vaincu. Heureux ceux qui l'aident à vaincre par cette concession courageuse de sa divinité et par ce respect religieux de son intégrité: qui ne s'ingèrent point de la restreindre, ou de l'éteindre, ou de l'embellir, pour complaire à quelques esprits malades, pour lui attirer quelques tièdes amis, peut-être (car ce passage est glissant) pour se ménager à eux-mêmes de frivoles triomphes; mais qui, fermes dans leurs amours, et répandant toute victoire qui n'appartiendrait pas uniquement à la vérité, croient l'honorer assez et la servir comme il faut en succombant pour elle. Ils ont raison et ce sont

eux qu'elle glorifie. Du sein de la mort, ils sont encore témoins. Elle s'appuie d'âge en âge sur leurs écrits voués aux dérisions du vice et de l'ignorance, elle se pare de leurs ossements trainés aux gémonies; leur fermeté, traitée de fanatisme et de fureur, est un des arcs bontants du monde.

L. V.

### Mission

DE

## CANADA FRANCAIS.

Chaque peuple a sa mission! Dieu l'a voulu ainsi. Qui étudie l'ensemble des faits historiques est frappé de cette intervention de la Providence dirigeant tout et faisant que les nations avancent dans la vie et marchent vers leur destinée.

Le peuple canadien-français, tout jeune qu'il soit, a aussi reçu sa mission et il ne faut pas scruter longtemps ses annales pour constater que cette mission sur la terre d'Amérique ressemble à celle de France, en Europe, et qu'il est appelé à jouer un rôle à la fois religieux et littéraire et partant civilisateur.

Au sein de ce jeune peuple, Dieu a choisi nombre de lévites et de vierges pour aller au loin porter le flambeau de la foi catholique et semer le germe des vertus chrétiennes.

Cette action civilisatrice du Canada français s'est fait sentir depuis nombre d'années. Il n'y a guère plus de deux siècles que nous existons, mais la Providence n'a point attendu notre plein développement pour nous faire contribuer à la propagation de l'Évangile. Nonobstant notre faiblesse numérique, elle a choisi des missionnaires au milieu de nous pour les disperser depuis les rives du St. Laurent aux plages de l'Océan Pacifique et des glaces de la Baie d'Hudson aux eaux tièdes du golfe du Mexique.

Plus que cela, nos sœurs de charité et nos sœurs enseignantes ont été envoyées jusqu'au Chili, au Pérou, dans la république de l'Équateur, la Providence voulant nous faire comprendre que notre sphère d'action embrasse les deux Amériques.

Voici que deux essaims de jeunes filles viennent de quitter la province de Québec pour aller l'un au Texas, l'autre dans l'Amérique méridionale. Elles sont parties trente-huit pour ne plus revoir leurs familles et leur patrie; elles ont obéi à la voix de Dieu et s'en vont

faire fructifier les vertus qu'elles ont puisées au foyer domestique et contribuer à leur tour à la mission providentielle du Canada-français.

D'autres enfants du pays les avaient précédées dans ces contrées lointaines; elles vont les rejoindre pour propager la langue maternelle et perpétuer sous les zones torrides, comme leurs sœurs en dévouement sous les latitudes hyperboréennes, les bienfaits que savent répandre les communautés religieuses.

Notre pays doit s'enorgueillir de contribuer pour une si large part à la dissémination de ces foyers de grâces d'où émane la douce chaleur de l'instruction et de la charité chrétiennes, et qui sont comme autant de phares éclairant la route du Ciel.

Quand de tous côtés les rationalistes et les libres penseurs cherchent à saper les fondements des croyances religieuses et renverser l'édifice de Jésus-Christ lui-même, il est consolant d'espérer que, par ses fondations pieuses et les vocations de ses vierges, le Canada pourra échapper aux maux qui affligent l'ancien monde, et poursuivre sans défaillance la noble carrière de répandre la vérité catholique.

Voici les noms des jeunes filles qui ont quitté leur pays pour exercer leur esprit d'abnégation et de sacrifice à l'étranger.

Pour *San Antonio*, Texas :

Demoiselles Louise Julien, Marie Marcoux, Marie Prémont, Eléonard Lessard, Rose Pleau, Dussault, Lajennesse, Légaré, Louise Andet, Elmire Laroché, Eva Jobin, Elnire Lafrance, Leclerc, Desroches, Eva Casault, de Québec :

Demoiselles Olympe Allard, Lachance, Victoria Lasnier, de Lévis ;

Demoiselles Michaud, Plamondon, Lelièvre, du Cap St. Ignace ;

Demoiselles Levasseur, Marie V. Ragle, Azilda Ragle, Rebecca Lévesque, Délima Bélair, Orelie Lemieux, des Trois-Rivières ;

Demoiselle Emélie Jean, de la Grande-Pie, (Saguenay) ;

Demoiselle J. Duquet, de Ste. Foye ;

Demoiselle E. Cauchon, de St-Romuald ;

Demoiselle Am. Nantel, de Montréal.

Pour la nouvelle mission de *Guaranda* :

Arthémise Manseau, dite sœur M. de Sainte-Mélanie ; Maria Manseau, dite sœur Marie Eudes ; Emélie Manseau, dite sœur M. de Saint-Amable ; Adélaïde Gill, dite sœur M. de Saint-Auguste ; Rose Mercier, dite sœur M. de Saint-Clément.

Mission de *Quito* :

Séraphie Giarl, dite sœur M. de Saint-Philippe de Néri ; Louise Doucet, dite sœur M. de Saint-Edouard.

## Le Jubilé Sacerdotal

DE

## LÉON XIII.

Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, Pape et Roi glorieusement régnant, a transmis aux fidèles de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, il y a quelques mois, une Lettre relative au jubilé Sacerdotal de Sa Sainteté que les catholiques du monde entier ont été heureux de célébrer avec tout l'empressement nécessaire.

Nous signalons spécialement ce bref si paternel où le Père auguste des fidèles, représentant le Fondateur Divin de l'Eglise, ouvre le trésor des grâces dont il est dépositaire spécialement à ceux de ses enfants qui ont pu saisir l'occasion de se rendre à Rome, en pèlerinage.

Il faut ajouter que la pieuse et touchante pensée du Saint-Père a su trouver son écho puissant dans tous les cœurs des catholiques de l'univers entier.

Voici le Bref pontifical :

### LÉON XIII, PAPE.

*A tous les fidèles qui liront les présentes lettres, salut et bénédiction apostolique.*

A l'approche du premier jour de la nouvelle année où, Dieu aidant, Nous célébrerons la solennité de Notre jubilé sacerdotal, tous les peuples de la terre et toutes les classes sociales, comme n'ayant qu'un seul cœur et une seule âme, exaltent de joie et, au milieu des temps difficiles où Nous occupons par la volonté divine le siège auguste de Saint Pierre, ils Nous offrent, sous les formes les plus admirables, les témoignages solennels de leur foi, de leur amour, de leur respect et de leurs félicitations. Nous en reportons toute la gloire à Dieu qui nous console dans Notre tribulation, et Nous le supplions sans cesse de bénir tout le peuple chrétien et d'accorder la paix et la concorde depuis si longtemps désirées.

Touché de ces manifestations sincères d'attachement et de solide piété, et secondant les instances qui Nous ont été adressées afin que tous Nos fils retirent de la fête de leur Père quelque avantage pour mieux s'assurer le bonheur éternel, Nous avons décidé d'ouvrir les trésors de l'Eglise dont Dieu Nous a confié la dispensation.

C'est pourquoi, fondé sur la miséricorde du Dieu tout-puissant et sur l'autorité de ses saints apôtres Pierre et Paul, Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence plénière et la



rémission de tous les péchés à tous et à chacun des fidèles de l'un et de l'autre sexe qui viendront en pèlerinage à Rome, à l'occasion de Notre jubilé sacerdotal, pour donner un témoignage public et manifeste de piété et d'attachement au nom de leurs nations respectives et pour rendre l'honneur et l'obéissance voulus à tous les chrétiens des deux sexes qui suivent et accompagnent d'esprit et de cœur ces pèlerinages à Rome, et pareillement à tous et à chacun de ceux qui donnent leurs soins, de quelque manière que ce soit, à la bonne et heureuse réussite de ces pieuses pérégrinations, s'ils font précéder d'une neuvaine, avec la récitation de la troisième partie du saint Rosaire, le jour de Notre jubilé sacerdotal, c'est-à-dire le 1er Janvier prochain, et s'ils répètent la même neuvaine pendant le temps établi pour les audiences de ces pieux pèlerinages, et si, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant reçu la sainte communion, ils visitent leurs églises paroissiales, ou toute autre église, ou un oratoire public, en y adressant à Dieu de pieuses prières pour la concorde des princes chrétiens, pour l'extirpation des hérésies, pour la conversion des pécheurs et pour l'exaltation de la sainte Église notre Mère, Nous accordons dans le Seigneur l'indulgence plénière et la rémission de tous les péchés aussi bien au jour de Notre jubilé sacerdotal qu'au jour de fête qui suivra immédiatement la neuvaine répété au choix de chacun dans le temps fixé comme ci-dessus.

En outre, à tous et à chacun de ceux qui au moins contrits de cœur, feront ces neuvaines, Nous leur remettons pour chaque jour de ces neuvaines, dans la forme habituelle de l'Église, trois cent jours de pénitences qu'elles auraient encourues ou qui leur seraient dues de quelque façon que ce soit. Toutes et chacune de ces indulgences, rémissions de péchés et dispensations de pénitences, Nous accordons qu'elles puissent être appliquées aux âmes retenues dans la purgatoire, et Nous voulons qu'elles ne soient accordées que pour cette année, nonobstant toutes choses contraires. Nous voulons, enfin, qu'aux transcriptions ou copies, même imprimées, des présentes Lettres, signées de la main de quelque notaire public et munies du sceau de quelque personne constituée en dignité ecclésiastique, on prête entièrement la même foi que l'on prêterait aux présentes Lettres si elles étaient exhibées ou montrées.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, sous l'anneau du Pêcheur, le 1er octobre MDCCCLXXXVII, dixième année de Notre Pontificat.

LEON XIII, Pape.

(L. † S.) M. card. LEDOCHOWSKI.

## Tablettes Historiques.

### BRIÈVES NOTES

RELATIVES À LA

## NOUVELLE FRANCE.

PREMIÈRE PÉRIODE.

(1534 à 1543.)

Année 1534.

Navigation.—Jacques Cartier, avec deux vaisseaux de 60 tonneaux chacun, accompagné de 61 compagnons, laisse le port de St. Malo le 20 avril 1534 et arrive à l'Isle de Terre-neuve le 10 mai suivant. (*Premier Voyage de Jacques Cartier*, 1534, page 18.)

Sauvages.—Durant ses courses dans le golfe, Cartier découvre plus de 300 sauvages, tant hommes que femmes et enfants, établis sur un lac, près des côtes du golfe de la Chaleur.

Plus tard, il vit 200 sauvages, hommes et femmes, qui pêchaient des tombes, non loin du Cap des Prés.

Il fit rencontre de plus de 40 à 50 barques d'hommes sauvages, qui passaient d'une terre à l'autre, au lieu nommé St. Martin, et qui commencèrent à trafiquer avec lui. (*Voir Voyage*, pp. 24 à 52.)

Un autre groupe sauvage, établi au-dessus d'un Cap, situé à 25 lieues du détroit de St. Pierre, fut aussi découvert par Cartier, dont leur Capitaine était un nommé *Tiennot*, lequel lieu fut appelé par Cartier le Cap Tiennot. (*Voyage*, pages 63 et 65.)

Depart pour la France.—Jacques Cartier, avec ses navires et ses compagnons, retourne en France. Il fait lever l'ancre le 15 août de la même année et arrive au port de St. Malo le 5 septembre, emmenant avec lui trois sauvages qu'il avait enlevés le 24 juillet vers la Baie des Chaleurs, savoir: *Donnacoma*, chef de Stadacona (Québec), et les hommes *Taignoagny* et *Man Agaya*, du même lieu. (*Voyage*, pp. 57 et 67.)

## Année 1535.

Navigation.—Jacques Cartier, avec une flotte de trois vaisseaux montée par 110 marins, laisse le port de St. Malo le 19 mai 1535, et touche à Terre-neuve le 7 juillet suivant. Il ramenait au Canada les deux sauvages enlevés en 1534, *Taignoguy* et *Dom Agaya*, lesquels devinrent les interprètes de Cartier, en ces parages.

Le 14 septembre 1535 Cartier arriva à Stadacona (Québec), avec ses trois vaisseaux, savoir :

La *Grande Hermine* ou la *Nef*, de 100 à 120 tonneaux, ayant à son bord pour Capitaine général Jacques Cartier, et pour maître Thomas Frosmont ; aussi Charles de Pontbriand, Charles de la Pommeraye, Jehan Pouillet, et autres gentilshommes ;

La *Petite Hermine* ou le *Courlieu*, d'environ 60 tonneaux, commandée par le capitaine Macé Jalobert, et pour maître Guillaume le Marié ;

L'*Encérillon* ou le *Galion*, d'environ 40 tonneaux, commandé par le capitaine Guillaume le Breton, et pour maître Jacques Maingard. (Voir 2e Voyage de Cartier, 1535, pages 1 à 16.)

Voici la liste des marins qui accompagnaient Jacques Cartier, en 1535, tirée des archives de St. Malo :

Jacques Cartier, capitaine général de la flotte.—Thomas Frosmont ou Frosmont, maître de la *Nef*.—Guillaume le Breton Bastille, capitaine et pilote du *Galion*.—Jacques Maingard, maître du *Galion*.—Macé Jalobert, capitaine et pilote du *Courlieu*.—C'est le premier nom de la *Petite Hermine*.—Guillaume le Marié, maître du *Courlieu*.—Laurent Boulain.—Estienne Nouel.—Pierre Esmery diet Tallot.—Michel Hervé.—Estienne Rinevel, (ou plutôt Reuverel).—Michel Audiepoire.—Bertrand Samboste ou Lambost.—Lucas père St. Faucamps ou Lucas Jacq. Sr. Fammys.—François Guitaut, apothicaire.—Georges Mabille.—Guill. Sequart, charpentier.—Robin le Fort.—Sampson Ripault, barbier.—François Guillot.—Guill. Esmault, charpentier.—Jehan Dubin, charpentier.—Jehan Davert, charpentier.—Julien Golet.—Michel Philipot.—Jehan Hamel.—Jehan Fleury.—Thomas Boulain.—Guill. Guilbert.—Colas Barbe.—Laurent Gaillet.—Guill. Bœhler.—Michel Eva.—Jean Anthoine.—Michel Maingard.—Jehan Margen.—Bertrand April.—Gilles Staffin.—Geoffroy Olivier.—Guill. de Guernezé.—Eustache Guesin.—Guillaume Allerte.—Jehan Ravy.

—Pierre Marquier, trompette.—Guillaume Le Gentilhomme.—Raoullet Maingard.—François Duault.—Hervé Herovy.—Y von LeGal.—Anthoine Alierte.—Jehan Colas.—Jacq. Poinault.—Dom. le Breton et Dom. Anthoine, ammoniers. (Ce dernier nom omis dans l'original, a été suppléé par M. Cunot, dans la liste qu'il a publiée à St. Malo, le 4 décembre 1858.)

Philippe Thomas, charpentier.—Jacques Duboys.—Julien Plantivet.—Jehan Go.—Jehan le Gentilhomme.—Michel Douquais, charpentier.—Jehan Aismery, charpentier.—Pierre Maingard.—Lucas Clavier.—Goulet Rion.—Jehan Jacq. de Morbihan.—Pierre Nyel.—Legendre Estienne Leblanc.—Jehan Pierre.—Jehan Commuyres.—Anthoine Desgranches.—Louys Domayrer.—Pierre Campeaux.—Pierre Jouchée.—Richard Lebey.—Charles Guillot.—Claude de Pontbriand.—Charles de la Pommeraye, gentilhomme.—De Goyelle.—J. an Garnier, sieur de Chambreaux, gentilhomme.—Garnier de Chambreaux, gentilhomme.—Jean Pouliot.—Charles Gaillot.—Jean Gonyon, et un nommé Guillaume Maingard, parrain de Cartier, paraît-il.— Cette liste ne ferme donc 84 noms.

NOTE.—La relation du 2e Voyage de Jacques Cartier mentionne de plus : Philippe Rougemont, âgée de 22 ans. Quant à Ambroise, qui mourut du scorbut à la rivière Ste. Croix, en février 1536, le nom n'est point ici mentionné.

Comme cette liste ne renferme pas tous les noms, puisque l'expédition était de 110 hommes ; on voit qu'elle a été faite après le retour, et qu'alors on y inscrivit que les noms des survivants de l'expédition. C'est clair. En ajoutant les 25 morts de Stadre ou aux 84 survivants, on arrive approximativement au chiffre total de l'expédition ci-dessus mentionnée.

Hivernement.—Jacques Cartier et ses compagnons hivernèrent à Stadacona, sur la petite rivière St. Charles, alors appelée rivière Ste. Croix.

Cinq cents sauvages de Stadacona, tant hommes que femmes et enfants, allèrent au devant de Jacques Cartier, le 16 septembre 1535, à la rivière Ste. Croix, où il était arrivé depuis deux jours.

Cartier étant allé à Hochelaga, plus de mille sauvages, tant hommes que femmes et enfants, allèrent à sa rencontre, le 2 octobre suivant, lors de son départ à Hochelaga. (2e Voyage de Cartier, pp. 16, 22 et 24.)

Villes et Bourgades.—*Stadacona*. (maintenant Québec,) situé à une lieue des navires de Jacques Cartier, ayant pour seigneur *Donacona*, renfermait plus de 500 personnes. Cette Bourgade était assise sur la haute terre, sous laquelle, vers le nord, se trouvait la rivière et havre Ste. Croix, où Cartier avait mis ses vaisseaux, et on y cultivait la terre, qui était en ce lieu toute labourée.

Venait ensuite *Tequenonday*, sur une montagne.

*Ochelay*, à 25 lieues de Canada (Québec), détroit du dit fleuve, fort conrant et dangereux, situé en plein pays.

*Hagouchenda*, ville.

*Hochelaga*, (aujourd'hui Montréal,) ville située près et joignant une montagne qui est à l'entour d'icelle, que Cartier nomma le mont Royal. Cette ville est toute ronde et close de bois, à trois rangs, n'ayant qu'une porte et entrée, qui ferme à barre, et la terre est toute labourée et fort fertile. Elle renferme environ 50 maisons, longues de cinquante pas ou plus chacune, et douze ou quinze pas de largeur, et le Seigneur et Roi du pays s'appelle *Agouhanna*, âgé d'environ 50 ans, commandant à plus de mille personnes, tant hommes que femmes et enfants.

Il y a aussi quatre autres peuples établis entre l'Isle-anx-Condres et *Stadacona*, savoir :

*Araste*, *Starnatan*, *Tailla*, qui est sur une montagne, et *Scitadin*. (Voir 2e Voyage de Cartier, pp. 16 à 67.)

Chefs Sauvages.—*Donnacona*, Seigneur de *Stadacona* ou Canada. *Agouhanna*, Roi et Seigneur d'*Hochelaga*. (Voir pp. 13-14 et 25)

Guerres Sauvages.—Les *Trndamans*, peuple du sud, assaillirent vers 1533, sur une Ile qui est le travers du *Saguenay*, les sauvages de *Stadacona* qui s'y étaient retirés pour passer la nuit, allant à *Honguedo* porter la guerre, au nombre de 200 personnes, tant hommes que femmes et enfants, lesquels furent surpris au milieu du sommeil et tous massacrés, excepté cinq qui s'échappèrent. (Voir 2e Voyage de Cartier, 1535, page 29.)

Mortalité.—La mortalité s'étant mise parmi le peuple sauvage de *Stadacona*, au mois de décembre 1535, on comptait déjà plus de 500 morts. (Voir page 34)

Climatologie.—De la mi-novembre 1535 au 15 avril 1536, la rivière (le fleuve) était glacée, et la terre couverte de neige à la hauteur de 4 pieds et plus. Tout le fleuve, jusqu'à *Hochelaga*, était gelé. (Voir pages 36 et 37.)

## Année 1536.

Retour en France.—Jacques Cartier ayant hiverné au havre et rivière Ste Croix, laisse ce lieu le 6 mai 1536, avec la *Grande Hermine* et l'*Emerillon*, pour arriver à St. Malo le 6 juillet suivant (1).

Mortalité.—La maladie des sauvages de *Stadacona* ayant gagnée les navires de Jacques Cartier, qui étaient en hivernement au havre de St. Croix, on constate qu'à la mi-février 1536 il y avait déjà 8 morts parmi l'équipage. Il en mourut en tout 25. (Voir 2e Voyage de Cartier, pp. 34 et 35—39 et 76.)

Depart pour la France.—Les survivants de l'équipage de Cartier retournent à St. Malo, ainsi que le Seigneur *Donnacona*, de même que *Taignoagny* et *Dom Agaya*, et deux autres principaux personnages (2), que Cartier avait fait enlever le 3 mai.

De plus, il emmena en France une petite fille de 10 ans, donnée à Cartier par le Seigneur d'*Ochelay*, outre quatre autres sauvages.

Analyse par S. D.

(A continuer.)

(1) La petite *Hermine* fut abandonnée dans la rivière Ste. Croix, saue de marin pour la conduire.

(2) *Agouhanna*, Seigneur d'*Hochelaga*, était l'un des deux personnages sus-mentionnés.

## NOËL.

*Germinat radix Jesse,  
Orta est stella ex Jacob,  
Virgo peperit Salvatorem.*

La tige de Jesse, rejeton d'Israël,  
Tire le genre humain de son dur esclavage,  
Fait briller à ses yeux un soleil sans nuage,  
L'Etoile de Jacob porte l'Emmanuel.

L'Étable, à Bethléem, est son premier autel;  
Des anges du Très-Haut le sublime langage  
Ravir des bergers la prière et l'hommage,  
La Vierge immaculée enfante l'Éternel.

Jésus vient parmi nous, s'incorpore notre âme,  
La Crèche est le forer d'où rayonne la flamme  
De l'amour incarné, le divin Rédempteur.

Le Roi de l'univers, la suprême Sagesse,  
Imprime dans nos cœurs la paix et la liesse,  
L'enfer est confondu, le monde a son Sauveur.

A. L. DESAULNIERS.

## Corbeille Poétique.

1837.—25 DÉCEMBRE.—1837.

Jubile Sacerdotal

DE

**N.S.P. LE PAPE LÉON XIII.***Pro Petri Sede.*Nous empruntons de l'intéressante Revue musicale de Toulouse, la *Musica Sacra*, publiée

sous la direction de M. Aloys KUNE, chevalier de St. Sylvestre, la délicieuse poésie de M. l'abbé Marbeuf, mise en musique par M. Kune, laquelle a été chantée en grand chœur à la Basilique d'Ottawa, le Jour de Noël, à l'entrée de la messe de Minuit.

Les circonstances, disons-le, paraissent avoir ménagé à la catholicité une occasion unique, qu'elle saisit avec un enthousiaste allégresse pour déposer un insigne tribut de splendeurs intellectuelles et matérielles aux pieds du Vicaire visible de Jésus-Christ.



LÉON XIII.

## I.

En ce beau jour, pleins d'allégresse,  
Chantons le Prince des Pasteurs;  
Pour l'exalter, l'amour nous presse  
D'unir et nos voix et nos cœurs :  
Triomphe à notre auguste Père!  
Honneur au Gardien de la Foi !  
Du Christ Jésus c'est le Vicaire ;  
Gloire au Pontife-Roi ! gloire au Pontife-Roi !

## II.

Image du Christ invisible,  
Par toi le ciel nous parle encor ;  
Avec quelle joie indicible  
Nous célébrons tes noces d'or !  
Triomphe à notre auguste Père !  
Honneur au Gardien de la Foi !  
Du Christ Jésus c'est le Vicaire ;  
Gloire au Pontife-Roi ! gloire au Pontife-Roi !

## III.

Et le palais et la chaumière  
O Rome, se tournant vers toi ;  
De Rome nous vient la lumière,  
Rome est le centre de la foi.  
Triomphe à notre auguste Père !  
Honneur au Gardien de la Foi !  
Du Christ Jésus c'est le Vicaire ;  
Gloire au Pontife-Roi ! gloire au Pontife-Roi !

## IV.

Que l'enfer bouillonnant de rage  
Traîne dans l'ombre ses complots !  
La larque ne craint pas l'orage,  
Jésus la guide sur les flots.  
Triomphe à notre auguste Père !  
Honneur au Gardien de la Foi !  
Du Christ Jésus c'est le Vicaire ;  
Gloire au Pontife-Roi ! gloire au Pontife-Roi !

## V.

Partout, dans l'Europe et l'Asie,  
Les hommes de l'erreur sont las ;  
Ils viennent, fuyant l'hérésie,  
Joyeux se jeter en tes bras.  
Triomphe à notre auguste Père !  
Honneur au Gardien de la Foi !  
Du Christ Jésus c'est le Vicaire ;  
Gloire au Pontife-Roi ! gloire au Pontife-Roi !

## VI.

La terre devant toi s'incline,  
L'univers affirme tes droits ;  
Il dit : " Sa parole est divine,  
" Elle est infaillible et je crois."  
Triomphe à notre auguste Père !  
Honneur au Gardien de la Foi !  
Du Christ Jésus c'est le Vicaire ;  
Gloire au Pontife-Roi ! gloire au Pontife-Roi !

## VII.

Tu ne dois pas mourir, ô France !  
Qui t'agites comme un volcan ;  
Tourne tes yeux vers l'espérance  
Qui te sunit au Vatican.  
Triomphe à notre auguste Père !  
Honneur au Gardien de la Foi !  
Du Christ Jésus c'est le Vicaire ;  
Gloire au Pontife-Roi ! gloire au Pontife-Roi !

## VIII.

Nos voix que ton amour enflamme,  
Pour te louer veulent s'unir ;  
Pontife, que le monde acclame,  
Étends ta main pour nous bénir !  
Triomphe à notre auguste Père !  
Honneur au Gardien de la Foi !  
Du Christ Jésus c'est le Vicaire ;  
Gloire au Pontife-Roi ! gloire au Pontife-Roi !

L'Abbé I. MARBET.

## LE BAPTEME.

Ils sont là, dans la sacristie ;  
Le parrain, endimanché, droit,  
Dissimule, une main sortie  
A moitié d'un gant trop étroit.

La marraine, plus loin, assise,  
Berce l'enfant sur ses genoux,  
Et, songeant qu'on est à l'église,  
Regarde d'un air grave et doux.

La longue robe de baptême  
La couvre de ses plis flottants ;  
C'est, dans la famille, la même  
Qui sert à tous depuis longtemps.

Un peu plus loin se tient le père,  
Immobile, silencieux ;  
Il pense, rêveur, au mystère  
Qui va s'accomplir sous ses yeux.

Mais, là-bas, on voit apparaître,  
Ceint de l'étole, en surplis blanc,  
Suivi du sacristain, le prêtre  
Qui s'avance, calme, à pas lent.

On s'approche, l'enfant s'agite ;  
Et quand, au front du nouveau né  
Comme lentement l'eau bénite,  
Il entr'ouvre un œil étonné.

Enfin, la dernière prière  
Monte au ciel ; le prêtre s'est tu :  
Toi qui viens sourire à la terre,  
Petit enfant, que seras-tu ?

Seras-tu labourer, poète,  
Soldat ou lévite à l'autel ?  
—Mystère ! Ta bouche est muette.  
C'est le secret de l'Éternel !

NAP. LEGENDRE.

## TON NOM !

## I.

Le timide laurier de la vierge naïve,  
L'éclat du papillon dont l'aile fugitive  
Glisse parmi les fleurs,  
L'écho retentissant des voûtes de l'église,  
Et le ton cadencé de l'onde qui se brise  
Sur les rochers en picurs ;

## II.

La mystique lueur d'une étoile qui tombe,  
L'hymne mélodieux qu'exhale la colombe,  
Dans l'ombre du valon ;  
Le bruit que fait un ange en déployant ses ailes,  
Et les plus doux concerts des lyres éternelles,  
Sont moins doux que ton nom !

L. M.

## Un Conseil

Agissez toujours comme si l'action que vous  
faites devait être la dernière.

Archéologie.

Monument

DE

MONSEIGNEUR PLESSIS.

En allant visiter l'église de Saint Roch de Québec, le visiteur et le touriste peuvent contempler un magnifique monument élevé à la mémoire de feu Mgr. Joseph Octave PLESSIS.

Ce monument fait honneur à la paroisse et à ceux qui ont eu cette belle et heureuse idée, et il est donné à ceux qui visitent l'église de St. Roch de Québec d'admirer une belle œuvre architecturale.

C'est un marbre blanc, très pur, encadré dans une table de marbre noir, qui fait ressortir le premier avec avantage.

Sur la plaque de marbre blanc on a gravé, en langue française, l'inscription suivante :

ICI

*Est religieusement conservé le  
Coeur  
DE MGR. JOSEPH OCTAVE PLESSIS,  
Illustre Prélat de Québec,  
Fondateur de cette Eglise.  
Que d'autres louent son zèle,  
Sa pitié, sa prudence ;  
Qu'ils publient sa renommée,  
Et son nom attaché à la gloire ;  
Pour nous,  
Nous remercions un Père  
De nous avoir légué  
Ce qu'il a de plus cher,  
SON COEUR !*

Le monument sur lequel on lit l'inscription ci-dessus est couronné d'une croix chargée d'un feston de fleurs (guirlande), symbole de douleurs et d'immortalité ; au bas, les armoiries de l'illustre prélat, sculptées en bœsse, surmontées d'une mitre, symbole de la dignité et de l'autorité ; et d'une croce, signe de la direction des faibles et du châtiement des coupables ; au bas des armoiries, des épis de froment et des grappes de raisin, figures allégoriques du froment des élus, du pain et du vin dans l'Eucharistie.

Le poil de ce monument atteste la fin des œuvres du sculpteur, et témoigne la délicatesse de son ciseau. Ce monument, qui est d'un goût irréprochable et d'une richesse incontestable, est sorti des ateliers de M. J. A. Bélanger, marbrier, rue Desfossés, St. Roch, Québec.

Inscription

DE

L'Ancien Palais Episcopal

DE QUÉBEC.

Voici l'inscription trouvée sous la pierre angulaire de l'ancien Palais Episcopal de Québec, lors de la démolition d'une partie des murs de fondation de cette antique bâtisse, en 1850, pour y construire la bâtisse de l'ancien Parlement. Cette inscription latine, gravée sur une plaque de plomb, se lisait comme suit :

*Anno Domini MDCXCIV, INNOCENT XII, Papæ anno III, LUDOVICI XIV, Francorum, Regis LI, Primum palatii Sui Episcopalis lapidem posuit JOANNES à Cruce de St. Vallier, Ecclesiæ Québecensis Episcopus. Deiparâ Et Divo Ludovico Ejusdem Ecclesiæ patronis auspiciis.*

(Traduction.)

L'année du Seigneur 1694, la 3e année du Pontificat d'INNOCENT XII, la 51e du règne de LOUIS XIV, roi des Français, JEAN de La Croix de Saint-Vallier, Evêque de l'Eglise de Québec, a posé cette première pierre de son palais épiscopal, sous les auspices de la Mère de Dieu et de St. Louis, patron de cette Eglise.

Restes Anciens.

Des fouilles entreprises dans l'alcôve de la cathédrale de Nantes ont permis de déterminer l'âge d'un monument aperçu à différentes reprises pendant l'exécution des travaux pour l'achèvement du chœur de l'église actuelle. Le monument découvert remonte au XI siècle.

Les résultats obtenus jusqu'ici sont satisfaisants. L'ensemble des restes exhumés permet d'apercevoir les colonnes et le tracé d'un édifice, crypte ou peut-être église, remontant, selon toute probabilité, à l'épiscopat de Benoît de Cornouailles, évêque comte de Nantes.

Des monnaies d'Alain-Fergent, de Conan III, son fils, duc de Bretagne ; de Foulques III et IV, comtes d'Anjou, etc. ; des statues d'évêques des XV<sup>e</sup> ou XVI<sup>e</sup> siècles, presque complètes ; une urne funéraire, malheureusement brisée, mais remarquable par sa grandeur ; des fragments de chapiteaux et des colonnes torses en marbre blanc sont venus s'ajouter aux spécimens que possède déjà le musée de Nantes de la Basilique d'Evélunère et de saint Félix.

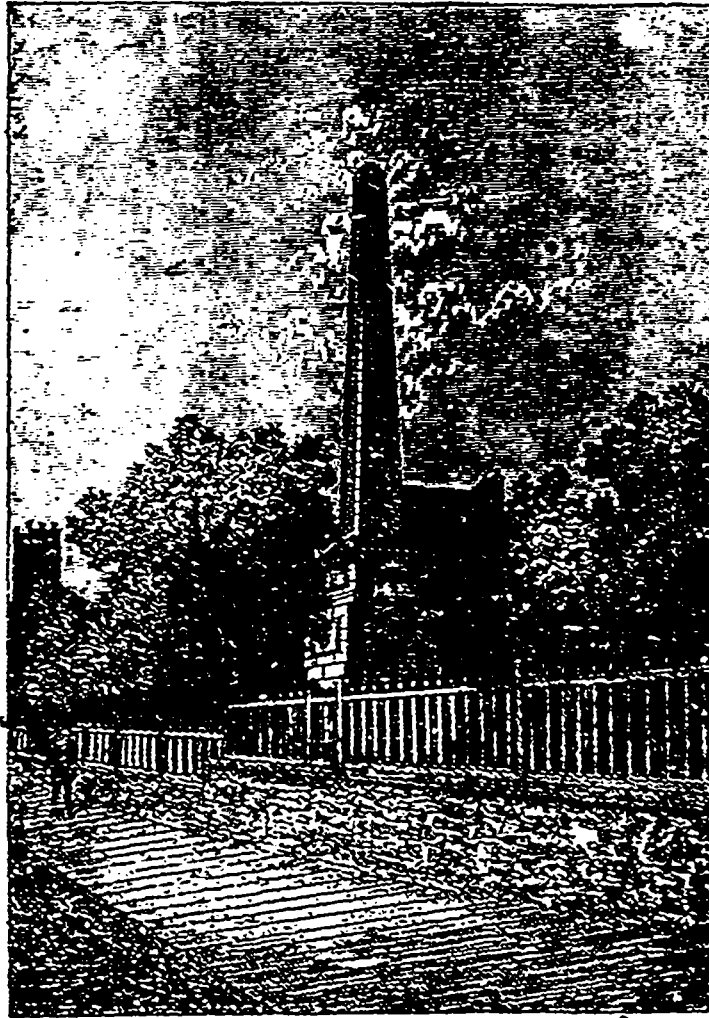
**Monument**  
DE  
**WOLFE ET MONTCALM.**

Québec, comme toutes les villes sympathiques aux gloires nationales, a voulu transmettre à la postérité la mémoire de ses hommes illustres.

dans la mémoire des habitants du pays, depuis soixante-et-huit ans qu'ils étaient morts sur le même champs de bataille !

La pose solennelle de la première pierre de ce monument eût lieu le 15 novembre 1827, au milieu d'un concours considérable d'habitants de toutes les origines.

Tout entier en pierre de taille, ce monument mesure 65 pieds d'élévation, et se compose d'un obélisque qui repose sur un cénotaphe.



MONUMENT DE WOLFE ET MONTCALM.

Lord Dalhousie, bien qu'absorbé par les soucis de la politique, voulut rendre un solennel hommage aux gloires militaires du pays, en élevant un monument à la mémoire des deux illustre rivaux **WOLFE** et **MONTCALM** !

Avec une noble impartialité, il réunit ces deux noms qui n'avaient jamais été séparés

Le style est sévère, noble et imposant, suivant que le démontre notre gravure.

Les deux faces latérales de la colonne portent simplement ces deux noms, en très gros caractères :

**WOLFE.—MONTCALM.**

Sur la face principale du cénotaphe, on lit :

MORTEM VIRTUS COMMUNEM  
FAMAM HISTORIA  
MONUMENTUM POSTERITAS  
DEDIT.

Plus bas :

HUJUSCE

Monumenti in Memorium virorum illustrium,

WOLFE et MONTCALM,\*

Fundamentum P. C. Georgius Comes de  
Dalhousie

In Septentrionalis Americæ partibus

Ad Britannos pertinentibus

Summam Rerum administrans ;

Opus per multos annos prætermissum  
(Quid duci egregio convenientibus?)

Auctoritate promovens, exemplo stimulans  
Munificentia fovens

Die Novembris XV à A. D. MDCCCXXVII,  
Georgio IV Britanniarum Rege.

Inscriptions que nous traduisons comme suit :

*Le courage les ayant réunis  
dans une mort commune,  
L'histoire leur donnera une égale gloire,  
et la Postérité un même tombeau !*

—  
CE MONUMENT

élevé à la mémoire des illustres

WOLFE et MONTCALM,

fut érigé par George Comte de Dalhousie,  
Gouverneur-Général

des Possessions Britanniques dans  
l'Amérique Septentrionale.

Il appuya de son autorité, stimula par son  
exemple

et favorisa par sa munificence  
(Quoi de plus digne d'un illustre  
Gouverneur?)

Cette entreprise longtemps différée  
XV Novembre 1827, sous le règne de  
George IV, Roi d'Angleterre.

\* \* \*

Ce monument, visité par tous les touristes  
étrangers, est placé dans le Jardin du Fort,  
haute-ville de Québec.

Jurisprudence Ecclesiastique

DÉCISION

RELATIVE AUX

IMMUNITES ECCLESIASTIQUES.

La S. Congrégation de l'Inquisition Romaine vient de déterminer le véritable sens qu'il faut donner à la constitution *Apostolica Sedis* au sujet de l'immunité des prêtres en ce qui concerne les poursuites qui leur sont intentées devant les tribunaux civils.

Voici ce document :

« Eminentissime et révérendissime seigneur,  
« Dans la constitution de Pie IX, de sainte mémoire, qui commence par ces mots : *Apostolica Sedis moderationi*, du IV des ides d'octobre 1862, il est dit que ceux-là encourent spécialement l'excommunication réservée au Pontife romain, *qui forcent, soit directement soit indirectement, les juges laïques à attirer devant leur tribunal les personnes ecclésiastiques, en dehors des dispositions canoniques, ainsi que ceux qui portent des lois ou des décrets contre la liberté et les droits de l'Eglise.* »

Mais, comme on a souvent émis des doutes sur le vrai sens et l'interprétation de ce point, la suprême congrégation de la sainte Inquisition romaine et universelle a déclaré plus d'une fois que le paragraphe *Cogentes* (qui forcent) n'atteignait que les législatures et les autres autorités obligeant, soit directement, soit indirectement, les juges laïques à attirer devant leur tribunal les personnes ecclésiastiques, en dehors des dispositions canoniques. Or, Sa Sainteté Notre Père Léon XIII a approuvé et confirmé cette déclaration ; c'est pourquoi la congrégation a jugé que cette décision devait être communiquée comme règle à tous les ordinaires.

Du reste, dans les pays où il n'a pas été dérogé par les Souverains Pontifes au privilège du for, et si les personnes ecclésiastiques ne peuvent revendiquer leurs droits que près des juges laïques, chacun est tenu d'obtenir de son ordinaire la permission pour les clercs de se présenter devant les tribunaux laïques ; et cette permission, les ordinaires ne la refuseront pas, surtout quand ils auront vainement donné leurs soins à concilier les parties contendantes. Quant aux évêques, il ne leur est pas permis d'aller devant la juridiction laïque sans la permission du Siège Apostolique.

« Que si quelqu'un ose traduire devant le



« juge ou les juges laïques, soit un clerc sans la permission de l'ordinaire, soit un évêque sans la permission du Saint-Siège il appartient aux ordinaires, si devant Dieu ils le jugent à propos, de sévir contre le coupable, surtout s'il est un clerc, par des peines et censures *ferendæ sententiæ*, comme violateur du privilège du for.

« En témoignant à Votre Eminence de mes sentiments dévoués, je lui baise humblement les mains.

Donné à Rome, le 23 janvier 1884.

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

« R. card. Monaco. »

### Legislation sur le Mariage.

## UN MARIAGE NUL.

#### JUGEMENT IMPORTANT.

Son Honneur le Juge Bourgeois a rendu jugement dans la cause de Dame A<sup>\*\*\*</sup> P<sup>\*\*\*</sup> B<sup>\*\*\*</sup>.

Voici le texte de ce jugement :

« La cour, après avoir entendu les parties, par leurs avocats, au mérite de la demande, examiné la procédure, pièces produites, la preuve, et sur le tout délibéré ;

« Considérant que la demanderesse a fait la preuve légale des obligations essentielles de sa demande ;

« Considérant que le douzième jour de décembre dernier, lorsque le révérend X<sup>\*\*\*</sup>, ministre protestant, appartenant à l'église presbytérienne, en Canada, a reçu le consentement de mariage de la dite demanderesse et du dit défendeur, ces derniers étaient tous deux membres de l'église catholique, apostolique et romaine et avaient leurs domiciles, l'une, la dite demanderesse, dans la paroisse Ste. <sup>\*\*\*</sup> dans la province de Québec, et l'autre, le dit défendeur, dans la paroisse de St. <sup>\*\*\*</sup>, aussi dans la province de Québec ;

« Considérant que les dites parties sont liées par le second degré de consanguinité, en ligne collatérale, et que cette parenté, à venir à la mise en force du Code Civil de la province de Québec, a toujours, pour les catholiques de cette province, été reconnue comme un empêchement dirimant au mariage dont les parties, pour contracter valablement mariage, devaient obtenir dispense de l'autorité ecclésiastique ;

« Considérant que le Code Civil a laissé subsister, pour les catholiques de la dite province, les empêchements, jusque là admis dans la dite église catholique, et a conservé à chaque croyance la jouissance de ses usages et de ses pratiques relatifs au mariage :

« Considérant que le dit prétendu mariage a été célébré sans les publications requises, sans la dispense du dit empêchement et contrairement aux usages et pratiques suivis dans la dite église catholique, (art. C. C. 127 et 134 et titre 5<sup>me</sup> du 2<sup>me</sup> rapport des codificateurs) ;

« Considérant que le dit défendeur est mal fondé dans ses défenses ;

« Renvoie les défenses du dit défendeur, déclare le prétendu mariage célébré à <sup>\*\*\*</sup>, le douzième jour de décembre dernier, par le révérend X<sup>\*\*\*</sup>, entre la dite demanderesse et le dit défendeur, nul et de nul effet, et l'annule quant à ses effets civils et à toutes fins que de droit, avec dépens contre le défendeur, distraits en faveur des procureurs de la demanderesse. »

Tel est le jugement qui s'accorde pleinement avec les décisions rendues, au point de vue ecclésiastique, par Mgr l'évêque de Montréal, et confirmé par Sa Grâce Mgr l'archevêque de Québec.

#### Précieux Conseil

DE

#### M. L'ABBE MULLOIS.

Mes bons amis, quoiqu'il arrive, il faut garder l'honneur dans toute chose. En dépit des scandales, en dépit des exemples, en dépit des mauvais livres, la honte, l'infâme honte est sur le front de ceux qui viole les lois divines et civiles. Oui, elle y est... et elle y restera.

Pour protéger l'honneur, il faut la religion ; seul il est trop faible. Vous avez le sentiment de l'honneur, mais vous n'en avez pas toujours la force, vous voudriez bien lui rester fidèles ; il vous coûte de violer ses lois, mais vous êtes faibles... et de plus, vous le savez, il y a des situations si délicates, des séductions terribles, des moments d'entraînement, des vertiges au milieu desquels une mauvaise pensée dit au cœur : « Cache-toi, prends tes précautions, nul ne saura rien, » et puis la passion aveugle prend la barrière de l'honneur humain et la met en poudre. Mais la religion sait enchaîner tous ces entraînements en montrant à l'Homme-Dieu avec son œil toujours ouvert, sa verge toujours levée, avec cette parole sur les lèvres : *Je t'ai vu, je t'ai vu, moi, et je vais révéler ta honte.* Je dirai tout... je dirai que tel jour, à telle heure, en tel lieu, tu t'es déshonoré.

Oui, mes amis, la pensée religieuse toute seule peut toujours contenir dans la voie de l'honneur ; alors, on est sûr, bien sûr de soi, et il suffit même parfois d'un souvenir religieux pour ramener à l'honneur, quand on s'en est éloigné. C'est pour cela que l'on doit toujours inspirer au jeune âge ces sentiments religieux.

## Bibliographie.

Catalogue illustré des principales Publications de la Société de *Saint Augustin*, de Bruges (Belgique.).

Nous acensons réception du Catalogue de cette illustre Société, qui continue à s'imposer d'énormes sacrifices pour produire des ouvrages propres à la formation de bibliothèques, par la réimpression des grands classiques, des historiens, des chroniqueurs, des apologistes, etc., ainsi que les meilleurs auteurs contemporains.

C'est dans le même ordre d'idées que la Société de St. Augustin a commencé depuis plusieurs années sa belle collection de livres pour distributions de prix, à la demande de quelques collèges importants, dans le but de mettre entre les mains de leurs élèves des ouvrages d'un plus grand mérite pour le fond aussi bien que pour la forme extérieure que ceux qu'on distribue d'ordinaire.

Le même Catalogue mentionne une série d'ouvrages publiés sous les titres généraux qui suivent :

*Bibliothèque Eucharistique.*—Visites, Méditations, Elevations, Lectures spirituelles, etc., que nous ont laissés les saints, les grands écrivains chrétiens, les auteurs ascétiques les plus recommandés.

*Bibliothèque des Familles.*—L'idée qui a présidé à la formation de cette série de publications, c'est de réunir en un petit nombre de volumes les chefs-d'œuvre de la littérature française, trop souvent mêlés, sous prétexte d'éditions complètes, à des œuvres moins parfaites, et, parmi les chefs-d'œuvre, ne prendre que *ce qui peut être lu par tout le monde.*

Histoire, Droit Canon, Théologie, Archéologie, Architecture, Pédagogie, etc., etc., sont autant de séries particulières annoncées dans le Catalogue en question, que l'on peut se procurer en s'adressant à MM. Desclée, De Brouwer & Cie., Lille, 26, rue Royale (France.)

Almanach des Missions Catholiques.—Magnifique in-40 de 80 pages.

Récits inédits, plus de 130 gravures en teintes différentes, publié sous le patronage et au bénéfice de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.—Prix 40 cents.

Journée de l'Enfant Chrétien.—Magnifique volume in-16 illustré, jolie reliure, par le P. VASSEUR.

Ce petit livre est dû à une inspiration aussi heureuse que variée. L'imagination fraîche et brillante du vénérable missionnaire artiste a enrichi d'une admirable série de sujets nouveaux, gracieux et délicats, les 230 pages de ce livre illustré.—Prix 50 cents.

Vie Illustrée de N. S. Jesus-Christ, par R. P. VASSEUR, renfermant 120 illustrations.

Ce magnifique volume de 350 pages, richement relié gaufré rouge, avec tranche dorée, est propre à être donné en prix aux enfants des écoles chrétiennes. Cet ouvrage est approuvé par Son Em. le Cardinal Siméoni, préfet de la Propagande. Prix 75 cents.

La Grammaire Française, mise à la portée du jeune âge, par M. J. A. LÉVESQUE, Instituteur.

Tel est le titre d'un livre édité il y a quelques années par MM. Beauchemin et Valois, libraires-imprimeurs de Montréal.

Cette grammaire a été approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique, à sa séance du 17 octobre 1881, comme *bonne et recommandable.* Cette grammaire est, un effet, un résumé complet des principales règles de la grammaire française, et nul autre abrégé ne saurait mieux convenir aux enfants qui fréquentent les écoles élémentaires de cette Province. « Rendre l'étude de la grammaire aussi simple et aussi facile que possible, tel a été le but de l'auteur, et nous croyons qu'il l'a atteint.

Le Rév. Messire C. Beaudry, alors directeur du Collège Joliette, maintenant supérieur de la communauté des Cleres de St. Viateur en Canada, et MM. A. Fontaine et J. B. Delège, inspecteurs d'écoles, ont approuvé *La Grammaire Lévesque* comme « très appropriée aux écoles de nos campagnes et comme un exposé simple et clair des règles de la langue française et à la portée de l'intelligence des enfants fréquentant nos écoles primaires. » Un grand nombre de personnes haut placées dans l'enseignement ont aussi félicité l'auteur de son succès.

La Grammaire « Lévesque » est en vente à Montréal et à Québec, chez tous les principaux libraires, et à Joliette, chez A. Gervais, libraire.

NOTE.—L'Administration de la *Lyre d'Or* se charge des commandes pour la France et la Belgique, touchant les ouvrages annoncés dans ses colonnes.

## Hygiène.

### Soins Hygienes.

L'hygiène est une science qui traite des conditions de la santé et des moyens qui sont au pouvoir de l'homme pour la conserver.

Cette science est intimement liée à la médecine, dont elle forme une branche importante ; elle diffère de l'art de guérir proprement dit, en ce qu'elle ne considère l'homme qu'à l'état sain ; mais, en traçant la marche à suivre pour le maintenir dans cet état, elle signale les causes des maladies et se rattache ainsi à l'étiologie.

Elle fournit d'ailleurs à la médecine prophylactique les moyens les plus puissants lorsque, par le régime, par la gymnastique, etc., on cherche à prévenir le développement d'une affection ; enfin, l'hygiène touche à la thérapeutique en constituant la base du traitement dans certaines maladies.

Les préceptes les plus importants de l'hygiène ont été connus et suivis dès l'antiquité la plus reculée. L'Inde et l'Égypte ont donné à la Grèce et au reste du monde ces lois dictées par leurs sages et fondées sur l'observation de certains aliments, le régime diététique, certaines pratiques, l'usage des bains, la combustion ou l'embaumage des corps, étaient, chez les peuples de l'Inde, de l'Arabie, de l'Égypte, non seulement conseillés, mais prescrits par la loi, et nul ne pouvait s'y soustraire.

En Grèce, ce fut surtout à Sparte que régna l'hygiène ; elle consista principalement dans la gymnastique, le bain et la sobriété. Son but fut de faire des hommes robustes, des soldats plutôt que des penseurs.

Les gouvernements comprennent de plus en plus l'étendue de leurs devoirs, surtout en temps d'épidémies.

La moralité et la santé sont solidaires, comme tout le reste dans le monde, et il ne faut pas se lasser de répéter et de pratiquer cette belle maxime. *L'esprit est sain dans un corps sain.*

### LA DIPHTÉRIE.

Le nombre de personnes et surtout d'enfants qui succombent à cette terrible maladie est devenu tellement considérable et l'impuissance de la science médicale à combattre cette épidémie est si souvent démontrée que nous croyons devoir signaler un traitement nouveau, recommandé par une des lumières de la faculté de Paris, le docteur Delthil. Nous soumettons respectueusement ce spécifique aux médecins, et

sans nous prononcer sur une question qui n'est pas de notre compétence, nous serons heureux d'aider à vulgariser un traitement effectif contre ce fléau.

Si les médecins veulent bien en faire l'expérience et nous communiquer les résultats, nous mettrons la *Lyre d'Or* à leur disposition pour les faire connaître au public.

« La diphtérie, vulgairement appelée croup, est caractérisée par une exsudation fibrineuse, ou fausses membranes, qui tapissent les voies respiratoires, la trachée et parfois les bronches mêmes. Le docteur Delthil a remarqué que ces dépôts de fibrine fondaient en quelques instants au contact de vapeurs de goudron et d'essences de térébenthine. Partant de ce principe on a pu sauver des enfants considérés comme perdus, râlants et presque morts ; même après la trachéotomie, il suffit d'allumer près du lit un mélange de térébenthine et de goudron ; la chambre s'emplit d'une fumée noire et épaisse, au point que les assistants ne peuvent se voir, sans éprouver aucun malaise.

« L'enfant aspire fortement et voluptueusement cette atmosphère de résine, y sentant la vie ; bientôt les fausses membranes se décollent et sont expectorées sous formes de crachats de rhume qui, recueillis dans un verre, continuent à se dissoudre visiblement.

« Le docteur Delthil fait en même temps laver la gorge de l'enfant avec du coaltar et de l'eau de chaux. L'enfant est radicalement guéri en deux ou trois jours. Ces fumigations empêchent en même temps les personnes qui approchent le malade, même les enfants, de contracter la terrible maladie. »

### LA FIÈVRE TYPHOÏDE.

La fièvre typhoïde n'est que peu contagieuse.

Les personnes âgées qui en sont atteintes tombent plus lentement. La réaction de convalescence est aussi plus difficile.

Chez les enfants, le mal se dessine plus vite et la convalescence est plus courte.

La fièvre typhoïde est causée dans une mesure par la présence dans le sang d'une espèce d'animalcules microscopiques.

En examinant l'eau que buvait une famille de typhoïdes, on a trouvé dans cette eau les mêmes animalcules qu'on a auparavant trouvés dans le sang de l'un de ces typhoïdes.

D'où cette conclusion de la Gazette Médicale de France, que dans bien des cas c'est à l'usage d'une eau chargée de principes morbifiques qu'il faut primitivement attribuer la fièvre typhoïde.

Conclusion pratique : *Gare à l'eau que vous buvez.*

DR. A. FERMO.

## Tempérance.

### Motifs Pressants

D'ARBORER

## L'Etendard de la Tempérance.

Les maux causés aux habitants du Canada par l'usage immodéré des boissons enivrantes sont trop affreux pour que la *Lyre d'Or* les laisse ignorer, tant dans l'intérêt public que dans celui de la sainte cause de la sobriété.

Tous ceux qui aiment sincèrement leur pays, ne sauraient se soustraire à l'obligation qu'il y a de s'unir en association pour combattre l'ivrognerie et la bannir à jamais de notre cher Canada.

Nous ne croyons mieux faire que de puiser nos observations dans le royal ouvrage de feu le vénérable abbé MAILLOUX, qui, durant sa carrière sacerdotale ne cessa d'être l'infatigable apôtre de la tempérance en ce pays.

Cet ouvrage, écrit avec une puissance de raisonnements qui émeut, sait éclairer de suite les esprits non préjugés contre les excellents conseils qui abondent dans chaque page de cet intéressant livre.

Pour ne pas altérer la force de cette utile et salutaire prédication, nous laisserons la parole à l'auteur même.

### I.

Pour accomplir une grande œuvre nationale il faut l'union et la co-opération de tous les citoyens. On l'a dit cent fois et personne ne l'ignore : *l'Union fait la Force*. L'union de tous les cœurs qui aiment ardemment cette œuvre ; l'union des intelligences qui la comprennent parfaitement, qui en ont médité les avantages, les bienfaits, l'honneur religieux et national qu'elle nous fait acquérir ; l'union de toutes les voix qui la proclament, la louent, la bénissent, la prêchent dans les maisons, dans les églises, dans les assemblées, dans les festins, dans les visites, dans les familles, dans les promenades, dans tous les lieux, en tout temps, partout et toujours, jusqu'à ce qu'elle ait triomphé de tous ses ennemis ; enfin l'union de

toutes les volontés qui la veulent, mais la veulent sincèrement, énergiquement ; qui la veulent, mais absolument, mais franchement, mais comme on veut conserver ses yeux contre ceux qui voudraient les arracher, comme on veut défendre sa vie contre ceux qui oseraient y attenter injustement ; comme on veut s'arracher d'un ennemi, des griffes d'une bête féroce, d'un abîme où on serait menacé de tomber ; mais on veut vivre, respirer et ne point mourir ; comme on veut ce dont on ne peut se passer, ce sans quoi on ne peut être un peuple, une nation heureuse, prospère, bénie de Dieu et des hommes.

Voilà l'union qu'il nous faut pour élever à jamais sur les bords de notre beau Saint-Laurent, sur les îles qui, comme des perles, reflètent ses eaux limpides, dans l'intérieur de nos forêts, partout où il y aura un nom canadien, notre belle et noble société de la sainte tempérance de la croix devra triompher.

Si, depuis que la tempérance nous est venue du ciel, nous eussions agi de concert ; si, moins égoïstes, nous n'eussions pas cru devoir encore céder à ces mesquines gourmandises qui nous tentaient de prendre des liqueurs fortes ; si, plus raisonnables et plus sensés, nous eussions voulu comprendre que les liqueurs fermentées ne servent de rien en état de santé, ni alors pour un bien quelconque ; si, plus courageux, plus zélés, plus généreux, nous eussions réuni tous nos efforts pour la faire triompher dans nous-même, dans nos familles, dans nos paroisses ; si, plus intelligents, nous n'eussions point encouragé ceux qui voulaient venir vendre des boissons enivrantes dans nos villages et dans nos paroisses ; si nous eussions eu soin de choisir toujours des représentants qui fussent favorables à notre grande œuvre de tempérance, il y a longtemps que le divin étendard de la croix serait triomphant dans toute l'étendue du Canada.

Maintenant comptons-nous !

Combien sommes-nous dûment enrôlés sous la noble bannière de la croix ? Combien ? Vous ne le savez point ? Nous sommes une armée, une très grande armée.

En dehors de cette grande armée, nous avons des missionnaires, des prédicateurs de tempérance, dont Dieu a rendu et rend encore les paroles toutes puissantes sur le cœur de nos catholiques.

A. MAILLOUX.

(A suivre.)

## Agriculture.

### Question

## AGRICOLE.

La Province de Québec, autrefois si renommée par sa fertilité prodigieuse, ne produit plus, d'après les derniers recensements officiels, que  $8\frac{1}{2}$  minots de blé par arpent, en moyenne, tandis qu'autrefois elle en produisait au moins 25. Il en est de même de tous les grains, dont la production moyenne n'est plus que du tiers, au quart de ce qu'elle était autrefois.

Dans un discours prononcé par l'hon. J. Ross, alors qu'il était premier ministre de la province de Québec, il disait en substance :

« Je suis agriculteur moi-même. Je connais les défauts, les qualités et les besoins des cultivateurs. J'ai recueilli tous les renseignements qu'il m'a été possible de me procurer. « J'ai constaté qu'ON PEST ARRIVER À DOUBLER ET À TRIPLER NOTRE PRODUCTION AGRICOLE, et que les moyens pour arriver à ce résultat ne sont pas hors de la portée de nos cultivateurs. »

### En Parallele.

Autrefois, c'est-à-dire au commencement de ce siècle, l'homme des champs était à la charraie, la femme à l'étable, le garçon à la grange, la fille filait, et les comptes étaient payés.

Aujourd'hui le mari est au village, la fille au piano, la femme en satin, le garçon au latin, et les comptes sont à régler.

### La Vie

### DES

## CHAMPS.

Il y a un travers général qui devient un péril pour la société : c'est cette tendance irréflectie des gens de la campagne à désertier les champs pour la ville.

Nous désirons les prémunir contre cet engouement funeste. Si la culture de la terre est pénible ; si l'existence du village *semble* moins belle que celle de la ville, elle a aussi ses avantages et ses agréments.

À la campagne, il n'y a ni gêne, ni contrainte ; la nourriture y est frugale et abondante, mais simple ; la santé y est florissante ; on se connaît tous ; on s'intéresse les uns aux autres ; on échange des services ; les fêtes et les amusements sont rustiques mais empreint d'une franche gaieté. On n'y gagne pas de grosses sommes mais on dépense peu, on y fait des économies.

À la ville, au contraire, le bien-être est plus apparent que réel, car le luxe éblouissant qu'on y conçoit n'est pas à la portée de l'ouvrier. Les dépenses y sont nécessairement plus élevées qu'à la campagne ; les chômages y sont fréquents ; l'ouvrage est parfois rare à cause de l'encombrement et de la concurrence ; la gêne et la misère en torturent un grand nombre.

Quelques-uns, il est vrai, parviennent à la fortune ; mais ce sont des ouvriers exceptionnels, hors ligne. À côté d'eux combien n'y en a-t-il pas qui végètent dans l'indigence, abrutis par un travail incessant !

Les grandes villes attirent les ouvriers comme la chandelle attire les moucherons : qu'ils se défient de cette attraction....

### COLLABORATEURS DE LA "LYRE D'OR."

**Amyote**, (Guillaume)—Québec.  
**Bruyère**, (Bouche de la)—St. Hyacinthe.  
**Caouette**, (J. B.)—Québec.  
**De Celles**, (A. C.)—Ottawa.  
**De Montigny**, (B. A. Testard)—Chevalier de Pie IX.—St. Jérôme.  
**Desaulniers**, (F. L.) M. P.—Yamachiche.  
**Dionne**, (Dr. N. L.)—Québec.  
**Drapeau**, (Stanislas)—Ottawa.  
**Faucher**, (J. St. Maurice)—Québec.  
**Fréchette**, (Louis-H.)—Nicolet.  
**Garneau**, (A.)—Ottawa.  
**L'Ecuyer**, (Eugène)—Notaire—St. Raphaël.  
**Legendre**, (Napoleon)—Québec.  
**Le May**, (L. Pamphile)—Québec.  
**Lusignan**, (A.)—Ottawa.  
**Mulin**, (Joseph)—Ottawa.  
**Poirier**, (Hon. Pascal)—Sénateur—Shédiac, N. B.  
**Roy**, (Ezra)—Ottawa.  
**Smith**, (Chevalier Gustave)—Ottawa.  
**Sulte**, (Benjamin)—Ottawa.  
**Taché**, (Louis-H.)—Ottawa.  
**Thibault**, (Charles)—Ottawa.

## LA LYRE D'OR.

Comme les bœuf-ranges de Milton, qui puisaient la lumière dans les vases d'or, les jeunes personnes rivalisent à notre École puiser ces enseignements et celle éducation soignée qui font l'orgueil des mères et l'honneur des familles.

OTTAWA,

1<sup>ER</sup> JANVIER 1888.

### AU PUBLIC.

Nous commençons aujourd'hui la publication de la *LYRE D'OR*, telle qu'annoncée au commencement du mois de décembre dernier, dans le prospectus publié à cet effet.

Comme nous le disions alors, cette revue mensuelle illustrée est particulièrement destinée à propager le goût de la bonne lecture au sein des familles. Elle est accessible à toutes les bourses, par son bon marché, et paraîtra par cahier de 48 pages, double colonne, chaque mois, pour former à la fin de l'année un magnifique volume de plus de 575 pages, composé de matières ainsi classées :

**Littérature.**—Ch-ix variés des meilleures productions, tant du Canada que de l'Étranger. Les sujets ayant trait aux matières suivantes entrent dans le cadre de cette publication, savoir : *Philosophie, Eloquence, Discours, Critiques, Bibliographies, Voyages, Légendes et Œuvres d'imagination.*

**Histoire.**—*Vues* sur le Canada et autres pays.—*Aperçus* sur l'histoire de l'Église et du Clergé.—*Études* des mœurs et des monuments, etc.

**Biographies.**—Galerie nationale de portraits historiques, politiques et littéraires du Canada et de l'Étranger.

**Religion.**—Extraits d'ouvrages où l'on expose les preuves de la *Religion*, les dogmes de la *Foi*, les règles de la *Morale*, etc.—**RAPPORTS** et **LETRES** édifiantes sur les Missions du Canada et des pays étrangers.—Exposé et Résumé de tous les faits et de toutes les questions d'actualité religieuse soulevées dans l'intervalle de chaque fascicule mensuel.

**Archéologie.**—Rapports, *Inscriptions, Monuments*, etc., tant du Canada que d'ailleurs, avec *Mémoires* sur les *Fouilles*, ou découverte de *Ruines*, etc., etc.

**Sciences et Beaux-Arts.**—Découvertes scientifiques, et applications des sciences aux arts.—Revue des *Concours* et compte-rendu des œuvres d'art.

**Jurisprudence Ecclésiastique.**—Analyse ou rapports sur les *Causes* les plus célèbres concernant les immunités des *Curés* et des *Marguilliers*, dans la province de Québec, de même qu'à l'étranger.

**Agriculture.**—Travaux, Recherches, Découvertes et Perfectionnements.—Système amélioré de cultures, et la vie des champs.

**Chronique.**—Analyse des rapports se rattachant à l'industrie, à la finance, et aux événements sociaux les plus importants du monde entier.

### I.

Comme on le voit, cette publication offrira à ses lecteurs une série considérable d'informations et d'études, et elle continuera la même croisade que poursuivait autrefois l'*Album des Familles* contre une certaine presse, dont les feuilletons ont causé tant de mal dans la société.

La *Lyre d'Or* est expressément fondée pour combattre la mauvaise lecture par la bonne lecture : les mauvais romans par d'honnêtes historiettes qui ont pour but de faire germer et grandir dans les cœurs les sentiments sublimes de la religion et de la morale chrétienne.

Une grande bataille se livre de nos jours, les ennemis du clergé et de l'église n'épargnent aucun sacrifice pour s'emparer des esprits. Ils ont des écrivains pour tous les goûts, ils rendent leurs productions fascinatrices au moyen de l'illustration, etc.

En face de ce danger, devons-nous rester les bras croisés?...laisser la jeunesse avaler ce poison?...et nous dérober au devoir qui nous incombe de combattre ces suppôts de Satan ?

Le moyen de combattre efficacement ce fléau, c'est d'offrir à la jeunesse, aux familles, une littérature attrayante, amusante même, mais surtout catholique, et avec les illustrations qui en doubleront l'intérêt.

### II.

On connaît les travaux de propagande religieuse de Mgr de Ségur, de Mgr Postel,

des Révds Pères Vasseur et Schoupe, de la princesse Altiéri, de l'abbé Grange, de Paul Féval, Raoul de Navary, A. Lamothe, Charles Buet, Charles Deslys, Ernest Hello, le chevalier Godfroy de Crollanza, le comte G. de la Tour, Madame Bourdon, Mlle Fleuriot et Mlle Marie Maréchal, pour la bonne société, et qui sont pour nos familles du Canada une garantie. En reproduisant leurs travaux, la *Lyre d'Or* continuera donc leur œuvre en ce pays.

Le clergé comme les fervents laïques comprendront parfaitement notre pensée—celle de produire une Revue mensuelle essentiellement morale, adaptée à tous les âges, renfermant des renseignements précieux pour tous, et pouvant apporter dans les familles la paix, la concorde et le respect des vérités religieuses et sociales.

### III.

Grâce à une collaboration intelligente, nos lecteurs pourront apprécier les nobles exemples qui élèvent l'âme, si fréquents dans les pages de notre histoire, et qui offriront à la collaboration des sujets d'une haute portée pour la civilisation. Entretenir l'amour du sol, l'esprit de famille et la foi dans nos cœurs sont autant de textes livrés à la plume de l'écrivain. Propager avec joie le goût du beau et du vrai et les connaissances utiles, est une noble tâche qui incombe à celui qui aime son pays et en désire la glorification.

C'est pour rendre notre mission plus clairvoyante, et donner à notre pensée un horizon plus vaste, que nous nous imposons la rude tâche de publier à grand frais la *Lyre d'Or*, qui sera pour tous une *Tribune* sacrée, littéraire, historique, biographique, agricole et de jurisprudence ecclésiastique. Tels sont les vastes champs que la *Lyre d'Or* ouvre aux écrivains du Canada et de l'étranger, enfin à tous ceux qui peuvent écrire, afin de porter ensuite sur ses ailes légères jusqu'au sein des familles la sève intellectuelle qui puisse les nourrir et les vivifier.

Cette publication sera, en outre, une véritable petite bibliothèque des familles, convenant à l'âge mûr aussi bien qu'à la jeunesse; aux mères et à leurs filles, et qui devra être le délassement des longues soirées de l'hiver. Chacun y trouvera ce qui lui plaît: l'un, un roman honnête, moral dans son développement, son but et son action; l'autre, un récit de voyage, une légende, un souvenir; celui-ci une critique littéraire, un événement historique; celui-là un rapport sur les missions catholiques, une analyse des causes les plus célèbres de nos tribunaux civils concernant les Canés et Marguilliers.

### IV.

Comme moyen d'atteindre le but éminemment utile que la *Lyre d'Or* doit poursuivre, nous invitons dès aujourd'hui tous ceux qui aiment sincèrement d'un amour efficace la *Religion*, la *Patrie*, la *Famille*, ces trois lois éternelles de la civilisation, ces trois pensées identiques de Dieu, à s'unir à nous dans cette œuvre, en propageant la connaissance de cette fondation de la *Lyre d'Or* dans toutes les paroisses de la province de Québec ou autres centres français du pays et des États-Unis.

Quant au paiement de l'abonnement, il ne sera exigible qu'après la réception du premier cahier de 48 pages, et après que l'abonné aura jugé si la publication lui plaît.

En attendant que notre appel reçoive la sanction des familles, nous disons à tous:

*Venez à nous*, chefs de famille: marchands, industriels, cultivateurs, hommes de profession, instituteurs, ouvriers des villes et des campagnes;

*Venez à nous*, fonctionnaires publics: magistrats, qui faites exécuter les lois; maires et conseillers municipaux; législateurs, qui représentez le peuple.

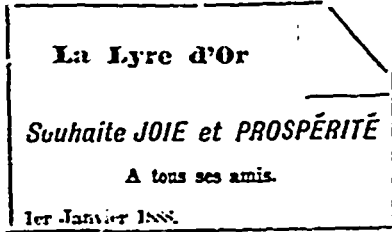
*Venez à nous*, Episcopat et Clergé, qui êtes les Pères spirituels, les amis, les consolateurs de vos ouailles, et qui donnez à tous la parole de justice et de vérités évangéliques;

Enfin, vous tous, qui voulez la prospérité des œuvres méritoires, venez vous associer à notre mission fraternelle et de principes, afin qu'elle puisse mieux servir les intérêts de la religion, de la littérature, et répandre partout le goût de l'étude des sciences, des arts, de l'agriculture, de la colonisation, et autres forces vives de l'intelligence.

Nous nous permettons d'adresser le présent numéro de la *Lyre d'Or* à tous les ci-devant abonnés à l'*Album des Familles*, dans l'espoir que cette nouvelle publication, qui n'a réellement de changement que dans le titre, sera accueillie avec la même bienveillance et la même sympathie que par le passé.

Lors de la suspension de l'*Album des Familles*, en 1884, les abonnés qui avaient payé à l'avance leur abonnement annuel furent remboursés d'une piastre. S'ils s'en trouvaient encore quelques-uns qui ne l'aurait pas été à cette époque, nous les priens de retenir sur le présent abonnement ce montant, en ne nous transmettant qu'une piastre seulement pour l'abonnement de 1885 à la *Lyre d'Or*. Les bons comptes font les bons amis, comme le dit un vieil adage.

## Souhaits de la Nouvelle Année.



Quand la *Lyre d'Or* parviendra chez nos abonnés, l'année 1887 aura cessé d'exister. L'aurore du nouvel an, comme d'ordinaire, aura su inspirer les bons souhaits, les visites amicales ; aussi profitons-nous de cette ancienne coutume pour formuler ici nos souhaits de bonheur et de prospérité à tous les amis de notre publication. Nous prions le Ciel de les bénir dans leurs affections les plus chères, et de faire prospérer leurs légitimes entreprises.

Aux vieillards comme aux jeunes gens, aux pères comme aux mères de famille, nous leur souhitions une *bonne et heureuse année!*

Empruntant la lyre d'un poète canadien (1), nous résumons comme suit nos vœux de bonheur et de sainte allégresse :

Ce jour d'épanchement que nos aïeux chémissaient,  
Où tout parlait d'amour, les amants s'arouaient,  
Où les parents joyeux bénissaient leur famille,  
Quand tombés à genoux le fils avec la fille  
Juraient à leur papa leur amour enfantin,  
Heureux d'être bénis de sa si tendre main!

## II.

En reportant notre pensée aux temps passés, où la gaieté répandait sur tous les fronts ses rayons d'or, écoutons parler à ce propos un de nos littérateurs canadiens (2), qu'une mort prématurée a ravis aux lettres canadiennes.

« Aussitôt que le son de la cloche annonce le service divin, on se hâte de se rendre en foule à l'Eglise, la messe commence et la dévotion s'empare de tous les cœurs. Le bon vieux curé, plein de sollicitude pour ses ouailles, se présente au prône, il regarde autour de lui, avec un visage serein et bienveillant ; il reconnaît tous ses paroissiens, ceux qu'il a consolés, ceux qui ont partagé le fruit de ses dimes ; sa voix cassée pleine d'onction s'adresse au vieillard, à l'adulte, même à l'enfant qui a

(1) J. G. Barthe, avocat, de Montréal.

(2) Charles Lérèque.

suiwi sa mère sans qu'elle s'en soit aperçue— ses saintes paroles sont proportionnées aux besoins de tous, chacun l'écoute avec attention, avec ferveur, chacun prend sa part des éloges ou de l'admonition qu'il donne et se propose d'être meilleur.

« Au sortir de l'église, les figures s'épanouissent, on se presse la main. On se fait mille souhaits brillants que dictent la franchise et la loyauté, puis on s'invite mutuellement à venir partager en famille un repas préparé pour la circonstance.

« Entrons chez le magistrat, son salon est superbement décoré pour recevoir les nombreux visiteurs qui s'empressent de lui rendre leurs hommages ; il est gai et poli avec ses égaux, agréable, même bienfaisant avec ses inférieurs ; il saisit cette occasion pour régler des procès depuis longtemps commencés, apaiser de vieilles chicanes, sonder l'opinion des *Electeurs* sur certaines lois que le représentant du comté a approuvées en Chambre, tandis que son épouse, bonne et gracieuse, dit des mots obligants à tout le monde et distribue des cadeaux aux familles indigentes mais honnêtes qu'elle protège. . .

« Et le pauvre, qui n'a pour ainsi dire qu'une pauvre lutte, ne chôme-t-il pas aussi le premier de l'an ? . . . il a épargné son gain de toute une semaine pour le bien accueillir, il ne pense plus à la misère, ni aux besoins du lendemain ; il assemble sous son toit ses amis, ses voisins les plus proches ; une veillée éclaire la soirée, le flacon est sur la table et le menuet commence au son du violon ; telles sont les mœurs, pleines d'honnêteté, de douceur qui nous ont été transmises par nos pères. »

## III.

A l'enfant, la *Lyre d'Or* ajoute :

Enfant, que te souhaiterai-je,  
En ce jour fait pour tous les vœux ?  
L'innocence ? . . . Elle est dans tes yeux,  
Avec son pur et suave cortège  
De grâce et de naïveté.  
Le bonheur ? . . . Il est de ton âge,  
Et des cœurs vraiment bons le constant apaisage ;  
Enfant, garde donc ta bonté.

Puis, à la jeune fille :

Qu'as-tu rêvé pour cet an qui commence ?  
Qu'a désiré ton cœur de dix-sept ans ?  
Je pourrais bien le deviner, je pense,  
Même sans chercher trop longtemps.  
Mais quels que soient du rêve  
Le charme et la beauté,  
Garde qu'il ne t'enlève  
Ta si franche gaieté.





### Interet et Devoir.

L'hiver est commencé!

Pour les habitants c'est le temps des ventes et l'époque des gains durement gagnés par douze mois de labeurs et d'inquiétudes.

Pour les marchands, c'est l'époque des affaires et, par conséquent, des bénéfices.

Pour les travailleurs, c'est le temps des occupations pressantes et, par suite, les jours des bons salaires.

Pour les riches, c'est la saison des bals, des soirées, des fêtes, des divertissements continuels.

Mais, hélas! pour les pauvres, c'est le temps des privations et des souffrances.

Le pauvre et l'orphelin souffrent davantage pendant l'hiver, dont la sévérité et les frimas leur font sentir plus péniblement qu'à l'ordinaire leur misère et leur abandon.

Dans l'Eglise et la Religion catholique, l'hiver, temps de l'Avent ou du Carême, est temps de pénitence et d'aumônes.

Qui que vous soyez, n'oubliez ni les pauvres, ni les orphelins. Dans vos calculs, faites la part des malheureux.

Quand vous voulez dépenser pour vos plaisirs, mettez de côté quelque chose pour les pauvres.

Dans quelques jours, et dans toutes les villes de la province de Québec et ailleurs, les zélés officiers de la Société de Saint-Vincent de Paul vont se présenter pour obtenir vos dons et vos offrandes, ne les repoussez pas car la Providence vous le rendra au centuple.

Il en sera de même du bazar des orphelins de l'asile St. Joseph d'Ottawa, qui s'ouvrira à la fin du mois prochain. N'oubliez pas, pères et mères de famille, qu'il y a là actuellement au-dessus de 125 orphelins, et que cet asile n'a pas d'autres ressources que celles que lui procure le bazar annuel et les offrandes des dames et messieurs, protecteurs de l'œuvre, chaque année.

### Une Convention Patriotique.

Les Canadiens des Etats-Unis, dont le patriotisme ne se ralentit pas, doivent se réunir en

Convention extraordinaire à Nashua, cette année, dans le but d'améliorer davantage leur position sociale et religieuse dans leur pays d'adoption, et affirmer plus ouvertement, s'il est possible, leur attachement à leur foi, à leur langue et à leur nationalité, tout en demeurant loyaux à la Constitution des Etats-Unis.

Cette grande démonstration nationale et religieuse des Canadiens des Etats-Unis a pour motto: LOYAUTÉ—PATRIOTISME—DEVOIR, et c'est à l'ombre de cette bannière nationale que le comité d'organisation travaille avec ardeur pour rallier tous les groupes canadiens actuellement disséminés sur le territoire américain.

Le Manifeste, que nous venons de recevoir, fait appel à toutes les sociétés catholiques canadiennes-françaises des Etats-Unis et du Canada, pour célébrer ensemble, sous le drapeau étoilé des Etats-Unis, à Nashua, la fête nationale des Canadiens, qui sera suivie de la grande Convention nationale ci-haut mentionnée.

Cette démonstration doit surpasser toutes celles qui se sont faites jusqu'à ce jour sur le sol américain.

Nous mettrons les lecteurs de la *Lyre d'Or* au courant des arrangements, à mesure qu'ils se produiront, et un correspondant particulier de notre Revue sera sur les lieux, au temps marqué.

En attendant, nous avons lieu de croire que l'appel fait aux Sociétés St.-Jean-Baptiste du Canada, y compris les Acadiens des provinces maritimes, sera accepté autant que possible, afin d'aider nos compatriotes des Etats-Unis à réaliser les vœux si patriotiquement énoncés dans leur Manifeste adressé aux Société nationale de toute l'Amérique.

### Nouvel Institut Littéraire.

Quelques-uns des citoyens de la Baie Saint-Paul, l'une des plus anciennes paroisses de la province de Québec, viennent de fonder une association littéraire avec la pensée qu'elle va répandre le goût de la lecture au sein de la population, pour la lecture des nombreux ouvrages, aussi charmants que pleins d'esprit, dont se composent la bibliothèque paroissiale. Il en sera ainsi, espérons-le, des Revues littéraires publiées dans le pays, des journaux d'agriculture et même des journaux politiques.

Nous applaudissons à cette démarche si noblement inspirée, et qui devrait être suivie par d'autres paroisses.

Voici, toutefois, les hommes patriotiques qui ont bien voulu se constituer précurseurs des

œuvres de l'association, approuvés par l'assemblée des citoyens, savoir :

*Président honoraire.*—Rév. Messire H. Beaudet, curé de la paroisse.

*Président actif.*—Joseph Morin, M. P. P.

*Vice-Président.*—Dr. C. H. A. Clément, M. D.

*Secrétaire-Trésorier* } Pierre Clément.  
*et Bibliothécaire,* }

*Assistant* « Arsène Tremblay.

#### COMITÉ DE RÉGIE.

Outre les officiers sus-nommés :

M. Bouehard, avocat.—Dr. A. Simard.—T. H. Simard, avocat.—Chas. Boivin, notaire, et P. Gagnon, maire de la Baie St. Paul.

#### Taxes sur les Eglises.

##### I.

Sa Grandeur, Mgr. l'Archevêque de Montréal, vient de publier une lettre pastorale touchant les immunités religieuses et des efforts que l'on fait actuellement pour dépeupler les églises, les communautés religieuses, les hôpitaux, les orphélinats, etc., des privilèges dont elles jouissent touchant les impôts et les taxes municipales, en étant exemptes d'après les lois du pays.

Sa Grandeur, —comme l'exprime si correctement le *Monde*,—s'afflige de la conduite de quelques bons chrétiens qui paraissent dominés, à leur insu, par les fausses mais captieuses doctrines des réformateurs impies et qui deviennent leurs instruments dans la guerre qu'ils font à l'église et à la société chrétienne.

En effet c'est avec surprise qu'on a entendu dernièrement un des échevins les plus estimés de notre corporation s'exprimer à l'endroit des exemptions de taxe et demander la révocation de quelques-unes de nos lois les plus sages, les plus bienfaites pour la société. Telle est la nature de l'homme, qu'il subit, souvent malgré lui, l'influence du milieu dans lequel il vit, des doctrines de ceux qui forment son entourage. La religion elle-même, si puissante qu'elle soit, ne saurait le préserver longtemps de la contagion.

Qu'on y réfléchisse, on comprendra combien fautive est la voie dans laquelle on voudrait que nos législateurs s'engagent. Ces derniers ne sauraient consentir à faire échec à la sagesse des auteurs de notre droit, pour se rendre à la

prière de personnes mal éclairées, fussent-elles animées des intentions les plus louables.

La loi qui dépouillerait l'Eglise de ses immunités en cette matière serait injuste, anti-religieuse et anti-nationale, disait dimanche, le vénérable curé de Notre-Dame, en commentant la lettre de Sa Grandeur. Elle serait injuste : vous accordez l'exemption de taxes aux usines, aux manufactures, aux compagnies de chemin de fer ; c'est juste. Mais l'Eglise, avec ses communautés enseignantes et de charité, ne fait-elle pas plus de bien encore que ces institutions séculières ? Même dans l'ordre temporel les biens dont la société est redevable à ces institutions sont-ils plus grands que ceux que l'Eglise répand sur les pauvres, les malades et les infirmes, sur ces milliers de nécessiteux et de misérables dont la société est tenue de prendre soin ? comptez-vous tout ce qu'elle distribue chaque année par les mains de ses prêtres, de ses religieux, de ses religieuses, cette armée de saintes filles, dont la vertu, l'abnégation, la charité et le dévouement inspirent, même à ceux qui n'ont point la foi catholique, le respect le plus profond mêlé à l'admiration la plus vive ?

Cette abnégation, cette charité, ce dévouement, nous ne vous demandons pas de les payer ; leur récompense est au-dessus des trésors de la terre ; elle tombe dans l'ordre spirituel et ici toute comparaison serait injurieuse et blesserait les sentiments des véritables chrétiens. Le rôle de l'Eglise dans l'ordre spirituel et moral est trop élevé, trop indispensable à toute société pour qu'on doive le rappeler à des chrétiens.

Cette loi serait en outre anti-religieuse et anti-nationale. S'attaquer à la religion, c'est vouloir démolir l'édifice de notre nationalité, qui est son œuvre. Comment les 60,000 Français laissés en Amérique, à l'époque de la cession, oubliés par leurs frères d'Europe, sont-ils devenus un peuple de deux millions, puissant par ses institutions autant que par sa vitalité et sa force d'expansion ? Comment ce miracle s'est-il accompli, à qui le devons-nous, sinon à la religion ? N'est-ce pas encore autour de la chapelle agreste que se groupent les colons, que se forment les paroisses dans les régions reculées de notre territoire ? N'est-ce pas autour de ce noyau plein de sève que se multiplient les familles canadiennes, que grandit la nation dont nous sommes déjà si fiers ?

La religion est le principe de notre force : respectons-la, protégeons-la ; respectons ses privilèges et ses immunités ; ils ne sont considérables que parce que son rôle est grand ; ils ne grandissent qu'avec lui, qu'à mesure que ses bienfaits se répandent sur un plus grand nombre de malheureux.

## II.

La lettre pastorale de Mgr. l'Archevêque de Montréal s'exprime comme suit :

Nos TRÈS CHERS FRÈRES,

Nous croyons le temps arrivé d'exposer à votre sérieuse considération une question des plus importantes. Avant que le mal ne soit commis, il est de notre devoir d'élever la voix pour défendre ce que Nous estimons être une cause juste et équitable au point de vue de l'intérêt public, une cause qui importe à tous les catholiques sous le rapport des libertés inhérentes à l'Eglise leur mère. Ces libertés, l'Eglise y a un droit incontestable, et elles ne lui sont contestées que par des hommes ignorants de ses lois, et faux appréciateurs de ses bienfaits, ou par des hommes animés d'intentions hostiles contre elle. Aux premiers, Nous avons à ouvrir les yeux, et Nous sommes convaincu que, la lumière une fois faite dans leur intelligence, ils seront des nôtres, et passeront dans les rangs des défenseurs de l'Eglise. Quant aux autres, Notre mission est de les combattre avec votre aide, Nos Très Chers Frères, et Nous avons la confiance que votre coopération ne nous fera pas défaut.

Depuis bien des années, un principe était et est encore contenu dans notre Code municipal, dans l'acte concernant l'incorporation des villes et des campagnes, et dans les lois sur l'éducation, à savoir, que les biens des fabriques, des communautés religieuses, et des institutions de charité et d'éducation sont exempts de toutes taxes et impositions.

Nous n'avons pas besoin, N. T. C. F., de faire ici une exposition du droit canonique relativement à l'exemption des biens d'Eglise, de taxes et impositions. C'est un point admis dans notre législation, dans notre code.

Toujours elle a considéré (l'Eglise) les biens ecclésiastiques comme un patrimoine sacré, destiné à l'honnête subsistance du clergé, au soulagement des malheureux, au maintien des pauvres, des veuves, des orphelins, et à l'entretien des personnes consacrées à Dieu, et si, dans certains pays, où la révolution a passé avec son torrent envahisseur, ces biens ont été violemment distraits de leur fin ou soumis aux impôts, l'Eglise, advenant des circonstances plus favorables, a mis tout en œuvre pour obtenir sous la forme qu'elle a crue la plus acceptable, la restitution de ces biens, ou le dégrèvement de l'impôt. C'est au Vicaire de Jésus-Christ de déterminer dans sa sagesse le mode et le temps les plus propices pour en arriver à des arrangements concordataires avec les autorités constituées.

Mais pourquoi nous écarter de notre pays? Ici, grâce à la Divine Providence, grâce à l'esprit chrétien, qui a été notre guide constant jusqu'à cette heure, l'Eglise peut affirmer ses droits, nos législateurs les ont reconnus, et dans la matière que nous traitons présentement, nos lois admettent le droit à l'exemption de taxes et impositions en faveur des biens consacrés à Dieu, ou des biens ecclésiastiques.

Pourquoi donc menace-t-on, à l'heure actuelle, de tuler aux pieds ces droits sacrés? Y a-t-il injustice à les maintenir? Y a-t-il opportunité de rappeler les lois civiles sur ce point?

Non, Très Chers Frères, au contraire, il n'y a que justice à les maintenir, et il y aurait injustice à les renverser.

C'est un point acquis dans notre histoire que c'est l'Eglise qui a formé notre pays, et que nous lui sommes redevables en grande partie du développement extraordinaire de nos institutions.

Lorsqu'il s'est agi d'ouvrir la forêt pour conquérir sur elle des terrains propres à la culture, c'est l'Eglise

qui a encouragé et soutenu les colons: point de colonisation sans une modeste chapelle et un missionnaire, et ce spectacle est de tous les jours et encore actuel.

Nos villes se sont fondées à l'ombre de l'Eglise et sous sa protection.

L'Eglise nous a suivis pas à pas, répondant aux besoins nouveaux par de nouveaux établissements religieux, semant la loi, l'instruction, les bonnes mœurs, par ses prêtres, ses communautés religieuses.

Pour en arriver là, elle a dû posséder et elle possède en effet des biens, qui ne lui servent qu'à procurer le bien-être de ses enfants.

Il n'est pas nécessaire d'être catholique pour comprendre ces vérités; il suffit d'être chrétien, d'aimer son pays, ses propres enfants, et la cause de l'humanité souffrante.

Donné à Montréal, à l'Archevêché, ce 8 décembre 1887, en la fête de l'Immaculée Conception de la Très Sainte Vierge, sous Notre seing et sc. au et le contre-seing de Notre Chancelier.

J. EDOTARD Cus., Arch. de Montréal.

## ADRESSE

Des Archevêques et Evêques des provinces de Québec, Montréal et Ottawa, au Souverain Pontife, à l'occasion de son jubilé sacerdotal. (Septembre 1887.)

## TRÈS-SAINTE PÈRE.

Sous l'ancienne loi le Seigneur voyant son peuple en proie à de grands maux, lui donna pour Grand Prêtre Simon, fils d'Onias. « qui pendant sa vie a soutenu la maison du Seigneur et a fortifié le temple. . . Il a lui dans le temple comme un soleil éclatant de lumière. « Il a paru comme l'arc-en-ciel qui brille dans les nuées lumineuses et comme les rosiers qui poussent leurs fleurs au printemps, comme les lys qui sont sur le bord des eaux et comme l'encens qui répand son odeur. . . comme un vase d'or massif orné de toutes sortes de pierres précieuses. » (Eccl. I.)

Sous la loi nouvelle, le Pontife n'a pas dû recevoir moins d'éclat et de force, puisqu'il jouit d'une dignité plus haute et qu'un pouvoir bien plus sublime et plus universel lui a été confié, surtout dans ces temps très-malheureux où le temple de Dieu est ébranlé, où l'Eglise est exposée à tant de dangers, où toute vérité est mise en doute, où tous les droits sont renversés et foulés aux pieds.

C'est pourquoi, nous soussignés archevêques de Québec, de Montréal et d'Ottawa et évêques de la province de Québec, rendons du fonds de notre cœur grâce à Dieu qui a non-seulement donné à l'Eglise de Jésus-Christ un pontife dont la science illumine le monde, dont la prudence la préserve des dangers imminents qu'elle court, dont la piété sert d'exemple à tous, mais encore a voulu que pendant un demi siècle il

« fut établi pour les hommes en ce qui regarde le culte de Dieu et offrit des dons et des sacrifices pour les péchés. » (HEBR. I).

Que votre Béatitude daigne donc accepter avec nos félicitations et celles de notre clergé et de toutes les âmes confiées à notre sollicitude, nos vœux afin que pendant bien des années vous soyez le soutien de la maison, que votre lumière brille dans le temple comme celle du soleil et de l'arc-en-ciel, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

« Que le Seigneur se lève et que ses ennemis soient dissipés. » (Ps. LXVII.)

Daigne Votre Sainteté accorder sa bénédiction apostolique à Nous et à toute la province.

De Votre Sainteté,

Les très humbles et dévoués serviteurs,

E. A. CARDINAL TASCHEREAT, Archevêque de Québec,

† E. C., Archevêque de Montréal,  
 † J. THOMAS, Archevêque d'Ottawa,  
 † L. F., Evêque des Trois-Rivières,  
 † JEAN, Evêque de S.-Germain de Rimouski,  
 † ANTOINE, Evêque de Sherbrooke,  
 † L. Z., Evêque de Saint-Hyacinthe,  
 † DOMINIQUE, Evêque de Chicoutimi,  
 † ELPHÈGE, Evêque de Nicolet,  
 † N. Z., Vic. Apostolique de Pontiac,  
 F. X. BOSSÉ, Préf. Apost. du Golfe Saint-Laurent.

#### A NOTRE CHER FILS.

ALEXANDRE TASCHEREAT, cardinal-prêtre de la Sainte Eglise Romaine, archevêque de Québec, et à Nos Vénérables Frères les archevêques et les évêques de la province de Québec,

LÉON XIII, PAPE.

Cher Fils et Vénérables Frères, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons reçu avec une très grande joie la lettre que d'un commun accord Vous Nous avez adressée à l'occasion du cinquantième anniversaire de Notre ordination sacerdotale. C'est un témoignage de votre attachement sincère et de votre soumission intime à cette chaire apostolique sur laquelle le Christ a établi le fondement inexpugnable de son Eglise.

Ce n'est pas la première fois que ces sentiments se manifestent parmi vous, car ils ont commencé à exister dès le temps où François de Montmorency Laval, premier évêque du siège de Québec, y a déployé son zèle pastoral et son énergie pour unir étroitement l'église du Canada avec le siège apostolique. Nous vous félicitons de tout notre cœur de ce que vous avez conservé tout entier et intact ce bel héritage que vous avez reçu de ceux qui les premiers ont cultivé ce champ du Seigneur, et nous sommes persuadé que vous avez à cœur de toujours le défendre avec courage, car c'est de là que dépend la prospérité de l'église du Canada et ce sera un exemple salutaire pour les fidèles confiés à vos soins.

Votre zèle sacerdotal non seulement Nous réjouit et Nous console, mais aussi Nous donne la conviction que Vous travaillerez toujours avec unanimité et constance pour le bien de vos diocèses, et pour faire fleurir la religion, et à la prospérité de l'Université Laval qui a déjà rendu de grands et salutaires services à l'éducation catholique.

A cause de l'amour et de l'estime que Nous avons pour vous, Nous porterons un grand intérêt à tout ce qui touche à votre dignité et peut vous être utile, et Nous vous promettons que les preuves de Notre attachement ne vous feront jamais défaut.

En attendant, Nous prions Dieu avec ardeur de vous combler des grâces célestes, Vous et tous les fidèles confiés à votre sollicitude pastorale, qui n'ont jamais omis l'occasion de donner au Saint Siège des preuves éclatantes de leur attachement.

Comme augure de ces grâces et comme gage de Notre affection, Nous vous donnons du fond de Notre cœur Notre bénédiction apostolique à Vous, Cher Fils, à Vous, Vénérables Frères, à tout le clergé et aux fidèles du Canada.

Donné à Rome, près de Saint-Pierre, le 23 novembre, en l'année 1887, dixième de notre pontificat.

LÉON XIII, PAPE.

#### Le Canada-Français.

Tel est le titre d'une nouvelle revue périodique publiée sous la direction d'un comité de professeurs de l'Université Laval. Le numéro prospectus nous annonce qu'elle paraîtra, la première année, tous les trois mois, par livraisons de 150 pages, avec un supplément additionnel d'une cinquantaine de pages. Elle traitera de religion, philosophie, histoire, beaux-arts, sciences et lettres.

Le prix de l'abonnement ne sera que de deux piastres par année.

Son premier article porte la signature du juge Routhier, et le prospectus nous promet, entre autres bonnes choses, une collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique. Nos meilleurs souhaits de prospérité.

### Le Jubilé de Léon XIII.

Le 12 janvier, à Québec, il y aura grande soirée à l'Université Laval pour célébrer le jubilé de Sa Sainteté Léon XIII.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui que les grandes lignes du programme qui indiquera probablement quatre discours d'un quart-d'heure chacun, une cantate par les élèves du séminaire, l'exécution d'une hymne en l'honneur de Léon XIII, etc.

Un orchestre composé de plus de quarante musiciens, sous la direction de M. Joseph Vézina, exécutera plusieurs morceaux de choix, entre autres la valse *Seradella*, composition remarquable de M. J. Vézina.

### Le Pape et l'Angleterre.

Le journal *Correspondance Politique* faisant allusion au fait que la visite du duc de Norfolk à Rome, pour but de présenter les congratulations personnelles de la reine Victoria et du marquis de Salisbury à Léon XIII à l'occasion de son jubilé, dit que le Vatican apprécie cette visite comme un résultat heureux de la récente nunciature de Mgr. Scillia en Angleterre. Le pape sympathise avec l'Angleterre comme avec l'Irlande. Il souhaiterait d'agir comme pacificateur ou comme médiateur entre ces deux pays.

### Les Dîmes dans le Diocèse des Trois-Rivières.

Sa Grandeur Mgr. Lafêche, évêque des Trois-Rivières, vient de décréter ce qui suit pour son diocèse :

1. Tous les fidèles de ce diocèse qui cultivent continueront à payer fidèlement leur dime comme par le passé.

2. Toutes les familles dont la dime ne s'élève pas à la somme de deux piastres, y ajouteront la balance nécessaire pour former cette somme.

3. Toutes les familles qui ne cultivent point et qui n'ont pas de dime à porter à leur curé, paieront à la place la somme de deux piastres

par chaque famille, et cela annuellement au temps où la dime devient due, c'est-à-dire au temps de Pâques.

4. Ce devoir de contribuer de la manière ci-dessus prescrite au soutien du curé est imposé à tous sous la même obligation de conscience que la dime, et celui qui y manquerait par sa faute se rendrait coupable d'injustice et ne pourrait être admis aux sacrements sans s'y soumettre.

5. Le présent règlement commencera à être en force dès cette année et continuera de même jusqu'à ce qu'il en soit disposé autrement.

### Projet d'Abolition des Dîmes en Italie, et Protestation.

Les journaux Italiens commentent depuis quelques jours un nouveau et significatif témoignage des dispositions dont le roi Humbert est animé par rapport à la question religieuse.

Au moment où venait d'être votée la loi anti-religieuse qui porte abolition des dîmes en Italie, Son Em. le cardinal Agostini, patriarche de Venise, en son nom et au nom de tous les évêques de la province ecclésiastique, écrivit au roi, par télégramme, pour le supplier ardemment de ne pas apposer sa signature à une pareille loi. Il appuyait sa supplique en représentant au roi que cette loi était injuste et condamnable.

En conséquence l'éminent prince de l'Eglise suppliait le roi de ne pas assumer une si grave responsabilité devant sa conscience, devant le pays et devant notre sainte religion.

Le roi répondit :

A. S. Em. le cardinal Agostini, patriarche, Venise.

Votre télégramme m'est parvenu quand déjà j'avais contresigné la loi.

En accomplissant ce que, dans la circonstance, je sais avoir été mon devoir, j'affronte en toute sécurité le jugement de Dieu, de l'Eglise et de la Société.

Je désire avoir une bonne occasion de vous manifester ma particulière et respectueuse affection.

HUMBERT.

Il est superflu de commenter longuement une pareille déclaration. Elle est saine, en effet, du fameux mot d'ordre que le roi se donnait publiquement lorsqu'il parlait naguère de la *Roma intangibile*. Attendons maintenant le jugement de Dieu.

Les lecteurs s'intéressant à notre publication nous obligeraient infiniment en nous transmettant de suite les noms de quelques citoyens de leur localité, à qui nous pourrions envoyer utilement des numéros spécimens de la *Lyre d'Or*, sachant qu'une fois reçu dans la famille, on s'y abonnera généralement.

---

### Echanges.

Nous prions nos confrères de la presse de bien vouloir nous faire parvenir le numéro de leur feuille respective accusant réception de notre publication, et d'échanger avec la *Lyre d'Or*.

---

### SOUVENIR.

Les années paraissent longues quand elles sont encore loin de nous; arrivées, elles disparaissent; elles nous échappent en un instant, nous n'avons pas tourné la tête, que nous nous trouvons comme par enchantement au terme fatal qui nous paraissait encore si loin et ne devait jamais arriver. Où sont nos premières années? Que laissent-elles de réel dans notre souvenir? Pas plus qu'un songe de la nuit nous rêvons que nous avons vécu, voilà tout ce qui nous en reste. Tout cet intervalle qui s'est écoulé depuis notre naissance jusqu'aujourd'hui, ce n'est qu'un trait rapide, qu'à peine nous avons vu passer. Quand même nous aurions commencé à vivre avec le monde le passé ne nous paraîtrait pas plus long ni plus réel. Tout passe avec nous et comme nous, une rapidité que rien n'arrête entraîne tout dans les abîmes de l'éternité. Nos ancêtres nous en frayèrent hier le chemin, et nous allons le frayer demain à ceux qui viendront après nous. Les âges se renouvellent, les morts et les vivants se remplacent et se succèdent continuellement. Rien ne demeure, tout change, tout s'use, tout s'éteint. Nous nous hâtons de profiter des débris les uns des autres. Nous ressemblons à ces soldats insensés qui, au fort de la mêlée, et dans le temps que leurs compagnons tombent de toutes parts à leurs côtés sous le fer des ennemis, se chargent avidement de leurs habits; et à peine en sont-ils revêtus, qu'un coup mortel leur ôte, avec la vie, cette folle décoration dont ils venaient de se parer.

### Amour de l'Étude.

Jeunes gens! que votre intelligence se nourrisse d'idées saines et fortes; que l'étude et la réflexion bien conduite vous donnent un jugement droit, une raison ferme, et faites-vous, par la correction et la gravité de vos habitudes, un caractère calme et puissant, maître des autres parce qu'il le sera de lui-même.

MGR. DUPANLOUP.

---

### Décisions Judiciaires Concernant les Journaux.

1<sup>re</sup>. Toute personne qui retire régulièrement un journal du bureau de poste, qu'elle ait souscrit ou non, que ce journal soit adressé à son nom ou à celui d'un autre, est responsable du paiement.

2<sup>de</sup>. Toute personne qui renvoie un journal est tenue de payer tous les arrérages qu'elle doit sur l'abonnement; autrement, l'éditeur peut continuer à le lui envoyer jusqu'à ce qu'elle ait payé. Dans ce cas, l'abonné est tenu de donner, en outre, le prix de l'abonnement, qu'il ait retiré ou non le journal du bureau de poste.

3<sup>de</sup>. Tout abonné peut être poursuivi pour abonnement dans le district où le journal se publie, lors même qu'il demeurerait à des centaines de lieues de cet endroit.

4<sup>de</sup>. Les tribunaux ont décidé que le fait de refuser de retirer un journal du bureau de poste, ou de changer de résidence et de laisser accumuler les numéros à l'ancienne adresse, constitue une présomption et une preuve *prima facie* d'intentions de fraude.

---

### Agents de la "Lyre d'Or."

Montreal.—Mr. Henri Lionais, Bureaux du *Monde*.

Quebec.—Mr. George Laroche, rue Ste. Marguerite.

Ottawa.—Mr. Modeste Roberge, aux *Communes*.

---

**SOMMAIRE.****Littérature.**

Marie ou la Fleur des Bois.....	1
Robert et Marguerite.....	4
La Croix, l'Épée et la Charrue.....	16

**Galerie Nationale.**

Biographie de Mgr. Plessis.....	17
---------------------------------	----

**Tribune Sacree.**

Nécessité de défendre la vérité catholique.....	24
Mission du Canada-Français.....	24
Le Jubilé Sacerdotal de Léon XIII.....	25

**Tablettes Historiques.**

Notes brièves relatives à la Nouvelle-France.....	26
---	----

**Corbeille Poétique.**

Noël.....	28
Jubilé de N. S. P. le Pape Léon XIII ..	29
Ton Nom!.....	30

**Maximes et Pensées.**

Diverses Pensées..... 16—23—30—36 et 47	
---	--

**Archeologie.**

Monument de Mgr. Plessis.....	31
Inscription de l'ancien Palais Episcopal de Québec.....	31
Ruines anciennes.....	31
Monument de Wolfe et Montcalm.....	32

**Jurisprudence.**

Immunités ecclésiastiques.....	34
Législation sur le Mariage.....	34
Conseils de l'abbé Mullois.....	34

**Bibliographie.**

Catalogue illustré de l'Imprimerie de Saint-Augustin.....	35
Almanach des Missions catholiques.....	35

**Hygiène.**

Soins Hygiènes.....	36
La Diphtérie.....	36
La Fièvre Typhoïde.....	36

**Temperance.**

Motifs d'arborer l'étendard de la tempérance.....	37
---	----

**Agriculture.**

La question agricole.....	38
Un Parallèle.....	38
La Vie des Champs.....	38

**Chronique Generale.**

Au Public.....	39
Souhaits du nouvel an.....	41
Intérêt et Devoir.....	42
Une Convention patriotique.....	42
Nouvelle Institution littéraire.....	42
Taxes sur les Eglises.....	43
Adresse des Archevêques et Evêques du Canada au Souverain Pontife.....	44
Le Canada-Français.....	45
Les Dîmes dans le diocèse des Trois-Rivières.....	46
Projet d'abolition des Dîmes en Italie, etc.....	46
Le Pape et l'Angleterre.....	46
Le Jubilé de Léon XIII à Québec.....	46
Souvenir.....	47

**Illustrations.**

Portrait de Mgr. Plessis.....	17
Portrait de Léon XIII.....	29
Monument de Wolfe et Montcalm.....	32

**La Lyre d'Or.****Revue Mensuelle Illustrée.**

Publiée à Ottawa le 1er de chaque mois. Chaque Numéro comprend 48 pages, double colonne, avec une.

**GALERIE NATIONALE.**

*de Portraits Historiques, Politiques et Littéraires.*

Prix de l'abonnement \$2 par année payable invariablement d'avance ou dans les 30 jours qui suivent la date de l'abonnement.

L'abonnement est pour un an, et ne se fractionne pas. Ceux qui s'abonnent dans le courant d'une année reçoivent les cahiers déjà parus.

Pour le prix des annonces, voir le Tarif inséré sur la 2e page du Couvert de la *Lyre d'Or*.

N. B.—Les lettres renfermant de l'argent doivent être enregistrées; et dans ce cas elles sont à la charge de l'administration.

S'adresser à STANISLAS DRAPEAU, Editeur-Propriétaire, Ottawa, Poste. Boîte 1,069.